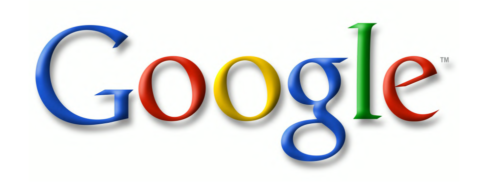





SIGILL : COLL : HARVARD : CANTAB : NOV : ANGL : 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE



L'ITALIE

ET

L'EXPOSITION DE 1878

LES PAYS ÉTRANGERS ET L'EXPOSITION DE 1878

Collection de dix-huit volumes in-12 (avec plans et cartes) ; comprenant l'histoire, la géographie, la statistique des divers pays, la description des œuvres et des produits qu'ils ont exposés

Prix de chaque volume : 2 francs

Belgique, par *Clovis Lamarre*, docteur ès lettres, administrateur de Sainte-Barbe . . . . 1 vol.
Amérique centrale et méridionale, par *C. Lamarre* et *Charles Wiener*, chevalier de la Légion d'honneur, commissaire de l'Exposition. . . . . 1 vol.
Angleterre, par *C. Lamarre* et *L. Pajot*, licencié ès lettres, archiviste paléographe. . . . . 1 vol.
Autriche-Hongrie, par *C. Lamarre*, *Henry Wiener*, secrétaire du consulat d'Autriche et *P. Demeny*, attaché au min. de l'Intérieur 1 vol.
Chine et Japon, par *C. Lamarre* et *Ad. Frout de Fontpertuis*. 1 vol.
Égypte, Tunisie et Maroc, *C. Lamarre* et *Ch. Fliniaux*, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation. . . . . 1 vol.
Espagne, par *C. Lamarre* et *L. Lande*, agrégé de l'Université, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur à Sainte-Barbe 1 vol.
Etats-Unis, par *C. Lamarre* et *René de la Blanchère*, ancien élève de l'Ecole normale supérieure. . . . . 1 vol.
Grèce, par *C. Lamarre* et *marquis de Queux de Saint-Hilaire*, secrétaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques. . . . .
Danemark, par *C. Lamarre* et *Berendzen*, de l'Université de Copenhague. . . . . } 1 vol.
Inde britannique, par *C. Lamarre* et *Ad. Frout de Fontpertuis* 1 vol.
Italie, par *C. Lamarre* et *Amédée Roux* . . . . 1 vol.
Pays-Bas, par *C. Lamarre* et *René de la Blanchère* . . . . . 1 vol.
Perse, par *C. Lamarre*, *Sakakini*, consul de Perse en Italie, et *Pharaon*, chevalier de la Légion d'honneur . . . . . .
Siam et Cambodge, par *C. Lamarre* et *Ad. Frout de Fontpertuis* } 1 vol
Portugal, par *C. Lamarre et G. Lamy*, professeur d'histoire de l'Académie de Paris . . . . 1 vol.
Russie, par *C. Lamarre* et *L. Léger*, docteur ès lettres, professeur à l'Ecole des langues orientales. . . . . 1 vol.
Suède et Norvége, par *C. Lamarre* et *L. Gourraigne*, agrégé de l'Université, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur au collége Rollin . . . . 1 vol.
Suisse, par *C. Lamarre* et *Ed. Zévort*, agrégé de l'Université, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur au lycée Henri IV. 1 vol.

La Propriété industrielle et la Propriété littéraire et artistique en France et a l'étranger, par *Ch. Fliniaux*, avocat au Conseil d'État et à la cour de cassation. . . . . 1 vol.

LES PAYS ÉTRANGERS ET L'EXPOSITION DE 1878 / 12.

L'ITALIE

ET L'EXPOSITION DE 1878

PAR

Clovis LAMARRE et Amédée ROUX



PARIS
LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15

1878



LES PAYS ÉTRANGERS

ET

L'EXPOSITION DE 1878

AVANT-PROPOS

Les Français, en aucun temps, ne se sont expatriés facilement, et jamais, sauf de rares exceptions, les grands voyages, les séjours de longue durée dans les pays étrangers ne les ont beaucoup tentés : la beauté, le climat tempéré, la civilisation et les richesses de la France les y retiennent naturellement fixés.

Cependant, au milieu du siècle où nous vivons, alors que la vapeur et l'électricité viennent de triompher de l'espace et du temps et que, par suite de cette révolution universelle, la rapidité toute récente des relations fait tomber l'une après l'autre les anciennes barrières qui séparaient les peuples, il semble s'être glissé tout à coup au cœur de l'humanité un immense désir de s'étudier elle-même et de se connaître tout entière. Le succès inouï de l'Exposition de 1878 n'est-il pas la preuve la plus manifeste de cette tendance qu'ont aujourd'hui toutes les nations à mettre en commun toutes leurs industries, leurs sciences, leurs arts, leurs pensées pour faire vivre la

grande famille humaine d'une seule et même vie? Et dans cet ensemble merveilleux, que n'auraient pu rêver les esprits les plus utopistes du siècle dernier, n'est-il pas probable que l'avenir réservera le premier rang, avec la plus grande prospérité, à celui des peuples de la terre qui en sera le plus savant, à celui qui aura le mieux étudié et compris tous les autres?

Aussi avec quel soin scrupuleux, dans ces dernières années, n'a-t-on pas dirigé la jeunesse française vers l'étude des pays étrangers! Des ministres de l'instruction publique, aux idées les plus larges, M. Duruy, M. Jules Simon, M. Waddington, M. Bardoux n'ont rien négligé pour inspirer aux jeunes gens de nos écoles le goût des langues vivantes et de la géographie, qui doit amener celui des voyages et qui précède nécessairement l'étude approfondie des caractères et des institutions des peuples. A tous ces chefs de l'enseignement de l'Etat se sont vivement unis les directeurs les plus éminents de l'enseignement libre. En ce moment même l'heureuse innovation introduite par M. Dubief dans le plus grand et le plus florissant des établissements libres et laïques, permet à des divisions entières d'élèves barbistes d'aller passer chaque année, plusieurs mois consécutifs dans certaines villes d'Allemagne et d'Angleterre; en même temps qu'ils y apprennent par la pratique les idiomes dont ils ont vu la grammaire, ils acquièrent, dans la familiarité de la vie quotidienne, certaines notions exactes sur les peuples au milieu desquels ils vivent momentanément; des horizons nouveaux s'ouvrent à leurs esprits; ils sont étonnés d'apprendre beaucoup hors du pays natal, et ils comprennent déjà que la satisfaction intime qu'éprouve tout homme qui s'instruit, leur deviendra dans la suite d'autant plus sensible qu'ils la rechercheront plus souvent.

L'œuvre à laquelle travaillent ainsi les maîtres les plus autorisés de l'instruction publique, est une œuvre essentiellement nationale. La France vient de montrer durant plusieurs années, dans la gestion de ses affaires intérieures, un sang-froid, une prudence, un esprit de conduite qu'on ne lui connaissait pas; la jeunesse, que prépare son en-



seignement progressif, peut encore être dotée de qualités nouvelles pour la vie extérieure, afin de se tenir prête à profiter des grandes relations internationales que réserve aux peuples qui travaillent un temps tout à fait prochain.

Le caractère patriotique d'une telle œuvre nous a profondément ému, et dans la mesure modeste de nos forces, nous avons voulu essayer d'y contribuer pour notre faible part. Il nous a semblé que l'Exposition universelle fournissait une excellente occasion d'offrir à la jeunesse studieuse, dans un cadre relativement restreint, toute une encyclopédie des pays étrangers.

Prendre chaque nation en particulier et l'examiner sous toutes ses faces; exposer un aperçu général de son histoire depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours en nous attachant surtout à la liaison rationnelle des grands faits qui se sont succédé; étudier ses institutions, son gouvernement, sa statistique; décrire le sol qu'elle occupe, les provinces qui la composent, les villes où se sont concentrées et sa force commerciale et sa vie intellectuelle; montrer, par la part qu'elle prend à l'Exposition, le degré plus ou moins élevé de perfection qu'ont atteint chez elle les beaux-arts, l'enseignement public, les produits de la science et de l'activité de l'homme, voilà le plan qui se déroulait devant nous. Et l'ensemble de notre travail embrassait du même coup l'histoire universelle des peuples, la description détaillée du globe, le spectacle grandiose de toutes les richesses de la terre réunies aux découvertes et à toutes les manifestations de l'esprit humain!

Il fallait résumer le développement de ce programme en une vingtaine de volumes d'une lecture aussi facile que possible. Nous voulions en outre les terminer assez tôt pour que nos lecteurs les reçussent au complet dans le temps de l'Exposition et pussent alors entreprendre, avec nous, un voyage instructif autour du monde, dans les palais du Champ de Mars et du Trocadéro.

Dans de telles conditions une pareille tâche nous eût certainement effrayé, si nous n'avions eu la bonne fortune

de trouver des collaborateurs intelligents et pleins d'ardeur, ayant fait de longue date une étude spéciale des matières qu'il s'agissait de traiter. Des professeurs agrégés de l'Université, anciens élèves de l'Ecole normale supérieure; des écrivains de la *Revue des Deux Mondes*, connus par leurs sérieuses publications; des savants ayant acquis, par l'intelligence des langues et par leurs longs voyages, la connaissance exacte des pays les plus lointains, ont bien voulu nous prêter leur précieux concours. En même temps, la bienveillance que nous avons rencontrée partout, les documents que nous ont fournis les ambassades, les consulats, les commissariats des sections étrangères de l'Exposition, nous ont été d'une aide inappréciable dans les nombreuses recherches que nécessitait notre travail. Enfin, un éditeur actif, qui s'est offert à nous spontanément, nous a rendu le service de triompher des difficultés imprévues que créait la grève des ouvriers de l'imprimerie parisienne.

Puissent nos intentions et tant de bonnes volontés ne pas rester stériles! Puissions-nous atteindre le but que nous nous sommes proposé, donner à nos lecteurs, aux jeunes gens des écoles surtout, une idée assez nette des nations étrangères, pour qu'ils en apprécient désormais les divers mérites, et qu'ils se sentent, après nous avoir lu, un désir beaucoup plus vif de les voir, de les étudier, de les connaître par eux-mêmes!

CLOVIS LAMARRE.

Le 31 mai 1878.

L'ITALIE

ET L'EXPOSITION DE 1878

INTRODUCTION

SUR LE GOUVERNEMENT ET LA STATISTIQUE

« L'Italie est le pays du monde qui s'est le plus enrichi depuis dix ans », écrivait naguère un de nos économistes les plus éminents (1); c'est assez dire quels immenses progrès ont été accomplis durant le court intervalle qui sépare les deux expositions françaises de 1867 et de 1878 et pourtant nous n'aurions pas à remonter à plus de trente ans en arrière pour retrouver l'humble gland d'où est sorti ce chêne colossal. En 1847, le petit Piémont était sans doute l'état le mieux administré de la Péninsule; ses finances étaient excellentes et sa microscopique armée inspirait le respect aux puissances voisines; mais la protection douanière

(1) M. Paul Leroy-Beaulieu dans le *Journal des Débats*.



y était en honneur, l'instruction publique était négligée et les personnes les plus éclairées justement suspectes de libéralisme étaient soigneusement écartées du pouvoir par la caste dominante. Quelques mois plus tard un changement à vue s'opérait, et, pour amener cette transformation radicale, il avait suffi de la proclamation d'un statut constitutionnel, qui ne différait que par des nuances imperceptibles de notre charte de 1830.

En effet, le Sénat nommé à vie répond à l'ancienne Chambre des pairs française ; il représente l'élément conservateur. Les députés de la seconde chambre sont élus par les citoyens qui possèdent un certain capital et qui payent un certain cens (1). Cette chambre vote sérieusement l'impôt. L'égalité de tous les citoyens devant la loi et l'impôt, leur admissibilité à tous les emplois, la liberté individuelle, l'inviolabilité du domicile, la liberté de la presse sauf l'abus, sont garanties. La religion catholique est déclarée religion de l'Etat, mais la tolérance proclamée (2).

Sauf cette reconnaissance purement théorique d'une religion d'État, nous ne voyons dans la constitution italienne aucune prescription et aucune garantie qui ne fussent implicitement contenues

(1) 40 fr. au minimum. — Dans les dernières élections générales, en 1874, il y eut 571,929 électeurs inscrits et 329,933 votants.

(2) M. J. Zeller, dans son *Histoire d'Italie*.

dans celle qui nous avait été donnée en 1830, et, chose singulière, cette importation exotique s'est implantée plus solidement dans ce nouveau sol que dans son pays d'origine. C'est que notre caractère national cède volontiers aux entraînements d'une logique à outrance qui nous fait rejeter impatiemment tout moyen terme entre le despotisme et la démocratie pure; tandis que le tempérament piémontais plus formaliste à la fois et plus flexible s'accommode à merveille de ces compromis où nous ne voyons que de vaines subtilités. A Turin et dès le premier jour, le prince et les Chambres entrèrent tout naturellement dans l'esprit de leur rôle, les rouages les plus compliqués fonctionnèrent sans trop de frottements, et pour maîtriser l'esquif au plus fort de la tempête on eut l'heureuse chance de pouvoir placer au gouvernail des pilotes qui se nommaient Balbo, Gioberti, Rattazzi, Massimo d'Azeglio et Cavour. Ces hommes illustres réussirent à réaliser la grande idée de l'auteur du *Rinnovamento* et « l'hégémonie piémontaise » de 1852 à 1859 s'affirma audacieusement en face de l'Autriche étonnée et inquiète.

Pour avoir la clef de ce phénomène continu qui a semblé devenir l'existence normale du peuple italien dès le lendemain des batailles de Magenta et de Solférino, il faut avoir vécu en Piémont durant ces immortelles années qui constituent ce qu'on

appelle de l'autre côté des Alpes « la période de la préparation ». Dans chacune des fécondes mesures qu'il adoptait sans cesse, Cavour avait en vue non pas seulement un petit État modèle de moins de cinq millions d'âmes, mais le grand *desideratum* de l'unité italienne ; sans souci des réclamations diplomatiques, il accueillait à bras ouverts les exilés de Naples, de Rome et de la Lombardie et appelait aux premières dignités de l'Etat des hommes tels que Fanti, Cialdini, Farini, Scialoja, Mamiani, Cordova et tant d'autres. Aussi l'unité morale ne tarda-t-elle point à se constituer en attendant l'unité matérielle et bien avant le combat d'avant-garde de Montebello, les souverains alliés de l'Autriche ne régnaient déjà plus que sur l'étroit èspace que couvraient les roues de leurs canons.

Toute médaille cependant, a son revers : sous la pression des événements l'Italie s'est constituée trop vite et elle a eu le malheur de perdre Cavour avant que ce grand politique eût pu présider à l'achèvement de son œuvre gigantesque. Sous sa direction, les obstacles que ses successeurs ont surmontés avec tant de peine se fussent probablement aplanis, car lui seul avait à ce moment l'autorité nécessaire pour dominer la Chambre composite et inexpérimentée qui vint siéger à Turin après les vastes annexions de 1860. « Pour faire l'Italie, disait-il fréquemment à ses confidents de la dernière heure, il faudra de l'argent, beaucoup d'ar-

gent et encore de l'argent! » Les hommes indolents qui prirent après lui le portefeuille des finances ne surent pas ou ne voulurent par comprendre cette vérité que Colbert s'efforçait aussi vainement d'inculquer aux rétifs courtisans de Louis XIV : « Que s'il est facile de se procurer de l'argent à l'aide d'emprunts onéreux, les emprunts se soldent, en définitive, au moyen de l'impôt. » Mais, pas plus que les individus, les peuples n'ont coutume de profiter de l'expérience de leurs voisins et en quelques années l'Italie s'endetta de près de sept milliards dont cinq au plus entrèrent effectivement dans les caisses de l'État. La plus grande partie de cette énorme somme servit uniquement à couvrir les déficits qui croissaient à chaque exercice ; plusieurs centaines de millions furent absorbées par les frais de la rapide campagne de 1866 et le reste du produit des emprunts, y compris un milliard en papier-monnaie, fut consacré à une foule de créations militaires et civiles qui n'étaient pas toutes indispensables.

Si Cavour eût vécu, l'administration financière eût cheminé d'une tout autre allure ; incapable comme il l'était de sacrifier le bien de l'État à la recherche d'une vaine popularité, l'illustre patriote ne se fût pas résigné pour complaire au malade, à différer une opération chirurgicale, désormais inévitable, et il eût sauvé la situation et assuré l'avenir en faisant voter en temps utile deux cents mil-

lions d'impôts nouveaux, tandis qu'à dix années de là il en a fallu quatre cents. Il n'ignorait pas, en outre, qu'on était loin d'avoir parcouru tout le cercle des économies possibles, et il fût allé bien avant dans cette voie sans consentir à entrer dans celle des expédients désastreux tels qu'un impôt de 13 pour 100 sur la rente et l'adoption du cours forcé pour les billets de la Banque ou plutôt des Banques nationales. Il n'est que juste d'ajouter que l'Italie était fort jeune au lendemain de la mort de son tuteur et que, si elle a fait des fautes, rien d'irréparable n'a été commis, puisque son splendide patrimoine n'est qu'à peine écorné. On a fini d'ailleurs par atteindre l'équilibre budgétaire, et, guidée par son roi qui rachetait ses petits travers de père prodigue par un admirable sens politique, la nation a touché en 1870 le but glorieux auquel elle aspirait depuis de longs siècles d'angoisses et de souffrances. A compter de ce moment le régime unitaire a cessé d'être une de ces institutions discutables dont la solidité reste encore à l'état d'hypothèse, et la coïncidence profondément regrettable de la mort de Pie IX avec la fin cruellement prématurée du roi Victor-Emmanuel (1) n'a

(1) La famille royale d'Italie se compose en 1878 ainsi qu'il suit :

1. Humbert IV roi d'Italie, né le 14 mars 1844, fils du roi Victor-Emmanuel, et de l'archiduchesse Adélaïde ; monté sur le trône le 9 janvier 1878, marié le 22 avril 1868 à

servi qu'à démontrer le vif attachement qu'inspirent au peuple italien les institutions qui le régissent et la noble dynastie qui en est l'incarnation.

L'Italie constitue en somme un État compacte peuplé de plus de vingt-sept millions d'âmes (1) et pour donner à nos lecteurs une juste idée de ses ressources en tous genres, nous ne saurions mieux faire que de procéder à l'examen de son dernier budget, s'élevant, — en chiffres ronds —, en dépenses aussi bien qu'en recettes, — au chiffre de 1,400 millions. Nous allons d'abord nous occuper du budget passif qui nous permettra de signaler au passage les progrès qui restent à accomplir dans l'établissement et la répartition des taxes italiennes.

2. Marguerite, reine d'Italie, née le 20 novembre 1851, mère de :
3. Victor-Emmanuel, prince royal, né le 11 novembre 1869.
4. Thomas, duc de Gênes, né le 6 février 1854, frère de la reine.
5. Clotilde, sœur du roi, née le 2 mars 1843, mariée le 30 janvier 1859 au prince Napoléon, mère de
6. Louis-Jérôme, né le 18 juillet 1862, et de :
7. Marie, née le 26 décembre 1866.
8. Amédée, duc d'Aoste, oncle du roi ; né le 30 mai 1845, père de :
9. Emmanuel, né le 13 janvier 1869 ; de
10. Victor, né le 24 novembre 1870 ; de
11. Ludovic, né le 31 janvier 1873.
12. Pia (princesse), née le 16 octobre 1841, reine de Portugal depuis 1862.
13. Eugène, prince de Carignan, né en 1816.

(1) 26,801,154 hab. en 1871 ; capitale Rome, 247,497 hab. Superficie : 297,455 kil. carrés.

L'impôt sur le revenu qui est inscrit le premier sur les tableaux officiels est à tous les points de vue le moins recommandable. En dépit de sa qualification mensongère il pèse presque uniquement sur les créanciers de l'État et les fonctionnaires publics, lesquels versent fidèlement les uns et les autres 13 pour 100 de leurs appointements ou de leurs arrérages, tandis que les grands propriétaires et les gros capitalistes réussissent aisément à frauder le Trésor qui devrait trouver en eux ses plus forts contribuables.

L'impôt foncier qui produit 185 millions est lourd sans être excessif, mais les centimes additionnels ne sont pas compris dans ce chiffre officiel, et l'on sait qu'ils représentent chez nous une somme presque égale au « principal » de la contribution directe.

L'impôt dit du *macinato* ou de la mouture, est un de ceux que le ministère actuel se propose d'alléger, car son véritable nom serait celui d'impôt sur la misère.

Les douanes dont le gouvernement italien tire déjà plus de cent millions rapporteront davantage encore lorsqu'on aura mis en pratique les ingénieuses modifications de tarif proposées par M. le commandeur Luzzati ; lesquelles pourtant sauvegarderont tous les intérêts mieux que les droits actuels.

L'impôt sur la loterie est une de ces taxes immo-

rales dont l'existence peut être considérée comme une plaie publique ; mais il est fâcheux d'avoir à constater que la suppression de la loterie équivaudrait pour le Trésor à une perte sèche de trente millions environ.

La taxe dite *del Registro e Bollo* (Enregistrement et timbre) est, en revanche une de celles sur lesquelles l'Italie peut compter pour la restauration complète de ses finances. Chez nous les droits d'enregistrement et de timbre dépassent aujourd'hui 500 millions et s'accroissent chaque année dans une proportion des plus notables ; de l'autre côté des Alpes le produit est encore assez misérable sans doute, mais en faisant coïncider l'aggravation des tarifs avec le dégrèvement des mauvais impôts dont il est question plus haut on passerait aisément des 147 millions de 1877 à plus de 300.

Nous n'avons rien à dire des autres impôts puisqu'ils figurent uniformément dans la plupart des budgets européens ; nous nous bornerons à ajouter, comme observation d'ensemble sur la section des recettes, que le produit des taxes rentre avec une certaine difficulté, ainsi qu'il arrivait en France au temps de la Restauration. C'est là un indice qu'il est indispensable de noter, mais sans y attacher une extrême importance ; car si les contribuables italiens sont un peu chargés, nous allons voir, en analysant le budget des dépenses, qu'ils placent en réalité leur argent à très-gros intérêts.

Le chapitre inscrit sous la rubrique : « Dette et Dotations » prête d'autant moins à la critique des financiers les plus méticuleux qu'il est par sa nature à peu près irréductible. Lorqu'une nation a emprunté, elle doit bien se résigner à subir les conséquences de sa prodigalité passée et le compte à solder pour la constitution de l'unité italienne se traduit chaque année par un lourd versement de de 750 millions. Quant au quinze millions de la liste civile, ils suffisent à peine à une monarchie à laquelle les dynasties déchues ont légué l'onéreux entretien d'innombrables et splendides palais.

Nous serons moins indulgent pour le chapitre I[er] où nous voyons près de deux cents millions inscrits pour les frais de perception. Il y a évidemment abus et en simplifiant le service qui compte infiniment trop d'agents subalternes on arrivera sans doute à diminuer ce chiffre de 25 pour 100 tout au moins.

Le chapitre III est moins chargé de beaucoup ; car l'administration de la justice ne revient pas à plus de 31 millions. La somme est néanmoins encore beaucoup trop forte, car en supprimant une dizaine de cours d'appel, une centaine de tribunaux et trois cours de cassation parfaitement inutiles, il serait possible de réaliser des économies tout en améliorant sensiblement la situation des magistrats dignes de ce nom, lesquels, même à Rome, à Naples et à Milan, ne touchent qu'un trai-

tement dérisoire. Les hommes d'affaires, procureurs et avocats de bas étage, sont une des lèpres de l'Italie, et il serait grandement temps d'aviser dans l'intérêt public.

Le chapitre IV n'est inscrit au budget que pour la somme minime de six millions, moitié moins qu'en France, aussi les frais de représentation alloués aux divers agents du ministère des affaires étrangères sont-ils notoirement insuffisants.

Même observation pour le chapitre V, car le service du ministère de l'intérieur ne saurait fonctionner convenablement avec un mesquin budget de soixante millions. Aussi la sécurité publique laisse-t-elle beaucoup à désirer dans plusieurs provinces du midi et du centre de la Péninsule, et il ne sera malheureusement pas permis de voir la fin d'un pareil état de choses tant que les agents de police seront si peu nombreux et surtout si mal rétribués. Le ministre de l'intérieur a pourtant sous ses ordres plus d'un fonctionnaire de parade, et ce serait le cas ou jamais de procéder à la suppression des sous-préfets, ainsi que des autres intermédiaires parasites, afin d'augmenter les appointements d'hommes plus laborieux et surtout plus utiles.

Le chapitre VI est également un de ceux sur lesquels il ne faut pas penser à faire de réductions; les travaux publics si négligés sous les anciens gouvernements constituent encore à l'heure qu'il

est un placement de premier ordre pour les fonds italiens. En dépit de la bonne volonté des Chambres et des efforts accomplis depuis dix-sept ans les bonnes routes sont toujours fort rares dans les provinces de l'ex-royaume de Naples, aussi bien que dans l'opulente Sicile elle-même, et le véritable moyen d'assurer la tranquillité dans ces contrées, particulièrement en Calabre, consisterait dans l'établissement d'un réseau de voies de communications rayonnant dans toutes les directions. Il serait peu équitable d'ailleurs de passer sous silence les résultats acquis, lesquels sont fort considérables. La Péninsule est aujourd'hui sillonnée dans toute sa longueur par une double ligne de chemins de fer (1) et il est à regretter seulement que le gouvernement italien n'ait pas mis plus de soin à sauvegarder les intérêts des capitalistes étrangers qui s'étaient montrés singulièrement hardis en aventurant leurs fonds dans une entreprise médiocrement avantageuse au premier abord, et qui a fini par se transformer en désastre. Sauf en Piémont et en Lombardie, elle n'avait il faut l'avouer, aucune chance de succès, car les lignes du littoral ne pouvaient lutter à armes égales contre la concurrence des transports nautiques infiniment moins coûteux; et l'Italie eût fait un calcul habile en garantissant un revenu modique à des actionnaires qui se dé-

(1) Longueur exploitée à la fin de 1876 : 7,709 kilomètres.



vouaient pour elle. On a gaîment éventré la poule aux œufs d'or, mais les grandes difficultés apparaissent aujourd'hui alors qu'il faut penser à la construction du nouveau réseau. Le gouvernement n'a point heureusement à redouter de semblables mécomptes pour ses autres créations et les travaux qu'il a fait exécuter sur les côtes et dans les ports, notamment à Brindes, ont contribué à imprimer une puissante impulsion au développement de la marine marchande.

Arrivons maintenant au chapitre VII qui constitue avec le chapitre VIII la portion la plus digne d'éloge de tout le budget italien. La somme affectée aux dépenses du ministère de la guerre ne dépasse pas en effet pour 1877 le chiffre fort modique de 212 millions, c'est-à-dire un peu plus du tiers de ce que nous coûte notre propre armée. Or il faut se dire que sur le pied de paix l'Italie a 200,000 hommes sous les armes ; qu'elle exerce en outre chaque printemps une nombreuse réserve et que les divers services fonctionnent de la façon la plus satisfaisante. Nos voisins sont même fort en avance sur nous à certains égards et ils ont réussi à trouver la solution de quelques problèmes en présence desquels nous tâtonnons encore. C'est ainsi qu'avec un esprit de décision qui lui fait le plus grand honneur, l'habile général Ricotti a triomphé de l'esprit de routine et donné à l'artillerie italienne une supériorité réelle en séparant le service de campa-

gne du service de place et, chose plus singulière et plus méritoire, il a su glaner dans un budget réduit à sa plus simple expression assez de ressources pour relever la condition des sous-officiers en leur assurant une somme de bien-être et de dignité totalement inconnue dans nos casernes. C'est qu'on n'avait jamais poussé à un tel degré l'art d'accroître les dépenses nécessaires en retranchant les dépenses superflues, et nous pourrions citer bien peu de républiques où, même dans les emplois dits improductifs, on fasse un plus judicieux usage de l'or des contribuables.

Mais c'est surtout dans la reconstitution de la marine de guerre que le gouvernement italien a fait preuve d'une incomparable industrie. Tandis que ce chapitre absorbe chez nous, bon an, mal an, de 160 à 180 millions de francs pour aboutir à un résultat que tout le monde proclame insuffisant, nos voisins ont trouvé moyen de faire bonne figure avec un budget minime de 46 millions. L'amirauté romaine a atteint son but en épurant soigneusement son personnel et les officiers de la flotte sont presque toujours à la mer alors que chez nous un embarquement est sollicité comme une immense faveur ; sur la proposition de l'amiral de Saint-Bon on s'est débarrassé du matériel vieilli et sans réclamer des Chambres aucun subside extraordinaire, il a été possible de construire des frégates formidables telles que le *Duilio* et le *Dandolo*

qui lutteraient avec avantage contre plusieurs de nos meilleurs cuirassés. La marine italienne au point où elle en est arrivée peut être considérée comme la première des marines du second ordre et l'Italie a largement dépassé le degré de puissance qu'elle se proposait d'acquérir dès 1860 lorsqu'on avait en vue une lutte dans la Méditerranée contre les flottes réunies de l'Autriche et de l'Espagne.

Nous ne mentionnerons que pour mémoire le neuvième chapitre du budget de 1877; car un décret qui n'a pas été généralement approuvé, vient de supprimer le ministère de l'agriculture et du commerce, ministère peu coûteux à qui l'on a dû d'importants travaux de statistique dans ces dernières années. Nous lui payerons volontiers pour notre part un légitime tribut de regrets et nous terminerons cette revue rapide en disant quelques mots des progrès réalisés dans l'importante section de l'instruction publique.

Cet indigent ministère qui n'a disposé en 1877 que de 24 millions, somme presque insignifiante, a contribué pourtant plus que tous les autres à populariser dans les masses l'idée unitaire, et si l'on tient compte de ses faibles ressources, on peut affirmer qu'il a opéré de véritables prodiges. Dirigée successivement par MM. de Sanctis, Bonghi, Coppino, penseurs illustres, secondés eux-mêmes par des hommes tels que MM. Donati et Bosio, cette

administration a pris au sérieux dès le premier jour la tâche qui lui était assignée de débrouiller le chaos et de répandre la lumière, et il faut convenir qu'elle avait fort à faire dans les régions méridionales où l'on put constater au lendemain de l'annexion que les 99 centièmes de la population étaient complétement illettrés. Aujourd'hui les maisons d'école surgissent de toutes parts sans pouvoir offrir encore, — notamment à Rome, — d'assez vastes asiles aux jeunes élèves avides d'instruction et nous lisions récemment dans un recueil pédagogique de Florence cette déclaration orgueilleuse : « Nous avons fait ici, depuis dix ans, pour l'instruction élémentaire, plus qu'on n'a fait en France depuis 89 ! » Le journaliste oubliait d'ajouter que le personnel des maîtres improvisé à la hâte est fort mêlé, — ce qui s'explique d'autant plus facilement qu'ils ont à peine de quoi vivre, — et qu'en ce qui touche aux bâtiments et au matériel scolaires la situation actuelle laisse fort à désirer. C'est qu'en Italie comme ailleurs, le bon vouloir ne suffit pas alors qu'on se heurte continuellement à la question d'argent, en présence d'une caisse à peu près vide, et qu'on a de plus à lutter dans beaucoup de localités contre les sourdes résistances des agents communaux. On n'écartera ces obstacles qu'à force de temps et de patience, et le gouvernement italien ferait bien, en attendant, de concentrer ses efforts sur l'enseignement secondaire et l'enseignement

supérieur qui, si florissants qu'ils soient sont susceptibles de nombreuses améliorations. Sous prétexte de suivre la pente du siècle, les réformateurs du palais de la *Minerva* se sont laissé emporter trop loin par leur goût pour les écoles techniques et l'on ne peut se dissimuler que l'étude du latin et du grec est en pleine décadence dans les gymnases et les lycées. Les hautes études en revanche sont cultivées avec une singulière ardeur dans quelques-unes des universités du royaume, celles notamment où professent les Mantegazza, les Ascoli et les de Gubernatis, mais ces centres intellectuels sont infiniment trop multipliés et l'on ferait stricte justice en fermant certains établissements où les disciples ne sont guère plus nombreux que les maîtres. On créerait au besoin des bourses en faveur des premiers, et cette réforme qu'indique le bon sens permettrait de donner à tel docteur célèbre de Rome ou de Pavie un traitement égal à celui de nos plus obscurs professeurs de Grenoble ou de Poitiers.

L'analyse du budget de 1877 nous livre comme le bilan de la nation italienne et pour être fixé sur l'étendue de ses pacifiques progrès, il ne nous reste plus qu'à interroger la statistique officielle sur l'accroissement du mouvement commercial et de la navigation marchande

La réponse est des plus consolantes, car nous voyons sur ce tableau que le chiffre du commerce extérieur de l'Italie, — exportations et importations

réunies, — s'est élevé en 1877 à plus de trois milliards, et qu'il a par conséquent plus que doublé en moins de dix années. Quant au mouvement de la navigation, sans avoir à y noter, à beaucoup près, une progression semblable, nous pouvons constater du moins un résultat des plus satisfaisants, car de 800,000 tonneaux, chiffre de 1867, nous passons à plus d'un million en 1877, ce qui représente un accroissement de plus de 25 pour 100 alors qu'entre ces deux dates, notre propre marine est restée complétement stationnaire.

Cette courte appréciation d'ensemble des ressources de l'Italie et des efforts accomplis par ce noble pays, dans l'espace de dix années, pour accroître sa puissance morale et matérielle, suffit à montrer tout ce qu'on pouvait attendre de lui au grand concours du Champs de Mars ; mais le but de cet ouvrage n'est pas seulement l'étude approfondie de l'une des plus intéressantes sections de l'Exposition universelle, nous voudrions faire connaître la Péninsule elle-même.

Nous allons donc dans la première partie de ce volume, interroger le passé tour à tour glorieux ou lamentable d'où est sortie l'ère présente si riche de promesses ; nous nous demanderons par quelles vicissitudes physiques a passé cette terre féconde où s'épanchent d'immenses lacs aux ondes azurées, où bouillonne la lave des volcans, et ce n'est qu'après avoir terminé cet aperçu

historique et géographique qu'il nous sera permis de jouir pleinement du grand spectacle qui nous est offert.

31 Mai 1878.

PREMIÈRE PARTIE

L'ITALIE

APERÇU GÉNÉRAL

DE

L'HISTOIRE D'ITALIE

Parmi toutes les régions qui constituent la vieille Europe, l'Italie n'est point celle qui a été le plus anciennement peuplée, puisqu'on n'a trouvé sur son sol que d'imperceptibles débris de l'âge de pierre, mais il n'en est aucune où la civilisation ait brillé de meilleure heure d'un plus radieux éclat. Sans parler de ces mystérieux Pélasges qui, là comme en Grèce, ont laissé de nombreuses traces d'un séjour prolongé et auxquels paraissent devoir se rattacher quelques-unes des plus antiques populations italiotes, — les Étrusques, sortis de l'Égypte suivant Micali, avaient occupé près d'un tiers de la Péninsule en y implantant le gouvernement sacerdotal et les arts de l'Orient, bien avant ce fameux huitième siècle où Rome, cité à demi étrusque à l'origine, surgit enfin sur l'humble emplacement du mont

Palatin que devaient plus tard couvrir les palais des Césars.

L'Étrurie qui avait au nord des limites fort indécises, vit ses colonies de l'Apennin septentrional du Pô et l'Adige refoulées successivement par les tribus ibériennes des Sicanes et des Ligures, par les Celtes de la Gaule et les Vénètes, population slave. Quant au sud de l'Italie et à la Sicile, ils donnaient asile dans les massifs montagneux de l'intérieur à une foule d'obscures tribus tandis que les côtes facilement accessibles aux navires de l'Hellade, se couvraient de florissantes colonies grecques telles que Tarente, Crotone, Sybaris, Sélinonte, Himéra, Zancle Agrigente et Syracuse. Découpée en mille petits États, l'Italie ancienne paraît avoir joui pourtant d'une certaine prospérité et avoir atteint un très-haut degré de civilisation ; mais pas plus que les opulentes cités du littoral, la confédération étrusque n'était en mesure de défendre ses richesses, et, s'il ne se fût formé en dehors d'elles une puissance purement militaire, la Péninsule tout entière fût sans doute devenue la proie d'une invasion gauloise.

Race avare et rude, mais intrépide et tenace, le peuple romain commençait (1) à déborder sur le monde après quatre cents ans de luttes contre les pâtres guerriers des montagnes voisines, et ni la bravoure indisciplinée des Gaulois, ni la phalange

(1) Vers l'an 300 avant notre ère.

macédonienne ne put tenir contre le choc des légions. Les mercenaires d'Annibal, en dépit de l'incomparable génie de leur chef furent bientôt rejetés eux-mêmes sur le sol africain et les deux siècles qui s'écoulèrent depuis la fin de la seconde guerre punique jusqu'à l'avénement d'Auguste, furent pour l'Italie deux siècles de ruine et d'ineffable désespoir. Rien de plus lamentable, en effet, que l'histoire intérieure de ce peuple romain qui vivait de pillage et n'exploitait le monde que pour se voir exploiter lui-même par quelques milliers de patriciens et de publicains. *Latifundia perdidère Italiam* écrivait Tacite sous le règne de Trajan; mais c'était là une plaie fort ancienne. Dès les premiers temps de la République, les petits propriétaires avaient été dépouillés au profit des grands par suite de l'usurpation du domaine public, et l'on sait à quoi aboutirent les vaines réclamations des Gracques. Pour se débarrasser dans la métropole du trop plein de la plèbe, on créait, il est vrai, des colonies aux dépens des provinciaux évincés, mais bientôt l'Italie n'y suffit plus. Bien avant la chute de la République elle était devenue comme une simple banlieue de Rome; ce territoire fécondé par les sueurs d'innombrables générations se couvrait de villas et d'immenses jardins improductifs et le travail cessait d'être en honneur alors que presque partout l'homme libre était contraint de céder la place à l'esclave.

Sous l'Empire la situation s'améliora dans une certaine mesure; grâce au retour de la paix, les quelques campagnards italiens qui avaient réussi à rester propriétaires n'eurent plus à redouter de voir leurs terres passer aux mains des vétérans, et le droit de cité romaine s'étendit peu à peu à toute la Péninsule. Elle eut part comme la cité-reine aux largesses des Césars, elle vécut elle aussi de « pain et de spectacles » et cette société artificielle et privilégiée put se maintenir sans trop d'efforts jusqu'à la fin de l'ère heureuse des Antonins. Mais la décadence qui commence avec Commode et Septime Sévère, s'accentue sous les princes syriens et les « trente tyrans » ; vers le milieu du troisième siècle les tributs ne sont plus perçus que d'une façon irrégulière. Rome même se demande avec effroi si les grands convois de blés d'Alexandrie pourront arriver jusqu'à son port d'Ostie : l'Italie s'appauvrit et se dépeuple.

Lorsque les derniers ferments de la guerre civile sont enfin comprimés sous la forte main de Claude II, d'Aurélien et de Probus de nouveaux dangers apparaissent à l'horizon. Affaibli et déchiré par ses longues luttes intestines l'Empire a cessé d'être pour ses voisins barbares un objet de terreur, et les descendants si fort dégénérés des soldats de Marius vont avoir à repousser de formidables invasions qui rappellent celles des Teutons et des Cimbres. En dépit de son incroyable activité et de ses rares talents

militaires, Dioclétien fait face à grand'peine à des attaques sans cesse renaissantes, et comme s'il entrevoyait déjà l'instant fatal de la chute de Rome, Constantin ira chercher pour sa capitale une plus forte position statégique sur les rives du Bosphore (en 330 après J.-C.)

La fondation de Constantinople était le coup le plus funeste qui pût être porté non pas seulement à la ville éternelle mais à l'Italie tout entière. Après avoir abandonné la Péninsule les premiers empereurs chrétiens se préoccupèrent médiocrement d'assurer sa défense, et lorsqu'en 395 Honorius était proclamé empereur d'Occident, ce lâche et débile enfant qui se fût trouvé mal à l'aise dans le voisinage du temple de *Jupiter Stator* et de l'autel de la Victoire, allait se cacher au milieu des marais de Ravenne afin de pouvoir au besoin s'esquiver sans retard sur la flotte orientale. Cette foi qu'il n'avait plus quelques âmes fortement trempées la conservaient encore, mais lorsqu'il eut fait lâchement assassiner le brave Stilicon qui seul pouvait tenir en respect Alaric et ses bandes rapaces, la catastrophe tant redoutée devint inévitable, et pour la première fois depuis Brennus Rome capitula devant les Barbares.

Désormais le charme est rompu et l'agonie de l'Occident commence sans que les souverains de Constantinople paraissent s'en préoccuper. Rome est de nouveau saccagée en 455, et vingt ans plus

tard Odoacre y entre en vainqueur avec les Hérules pour donner le coup de grâce à un fantôme d'empire représenté par une ombre d'empereur. Un lien, assez faible il est vrai, allait pourtant se renouer avec Byzance, car ce fut en qualité de patrice que le Goth Théodoric débarqua en Italie, pour la délivrer de ses envahisseurs et lui rendre pour une période malheureusement bien courte, un peu de calme et de prospérité.

Violent et rusé comme la plupart des héros de sa race, Théodoric se défiait des Italiens qu'il désarmait soigneusement tout en leur prodiguant les dignités civiles, tandis qu'il réservait à ses compatriotes le monopole des emplois militaires, sans songer que cette poignée d'hommes finirait par se lasser et disparaître à la longue, et qu'il n'y avait de salut que dans la fusion des races et dans une union de plus en plus intime avec les vaincus. Les conquérants constituaient je l'avoue à eux seuls une armée formidable mais dépourvue de réserve et incapable de se reformer après une sérieuse défaite. Aussi la monarchie de Théodoric n'eut-elle qu'une durée des plus éphémères ; sa domination ne devait point laisser de traces, et trente ans après sa mort le peuple qu'il avait conduit à la victoire et qui, sous Vitigès et Totila déployait encore une extrême énergie, était presque entièrement exterminé.

Vers le milieu du sixième siècle, au lendemain

des glorieux triomphes de l'eunuque Narsès digne successeur de Bélisaire, Justinien régnait en maître incontesté sur l'Italie, comme sur la Sicile, et s'il eût été à la hauteur de la mission que semblait lui assigner la Providence, les Barbares n'eussent plus pénétré désormais dans les gorges des Alpes que pour y trouver leur tombeau. Mais le célèbre et médiocre empereur n'avait ni le génie d'un organisateur, ni le cœur d'un Romain, et loin de s'attacher à relever les Italiens de leur avilissement, il les désola par sa rapacité bien secondée par celle de ses agents, et lorsqu'en 568 Alboin à la tête de ses hordes à demi sauvages déboucha dans les plaines de la Lombardie, il fut accueilli presque en libérateur.

Les Lombards s'avancèrent jusque dans les provinces méridionales où ils fondèrent les duchés de Naples et de Bénévent ; mais la domination byzantine fut lente à mourir, car il en subsistait encore des lambeaux à l'époque de Charlemagne. Au commencement du huitième siècle, les évêques de Rome n'avaient pas cessé de se considérer comme les sujets, au moins nominaux, de l'empire de Constantinople, et ce ne fut qu'en favorisant l'usurpation de Pepin le Bref, qu'ils réussirent eux-mêmes à se débarrasser de maîtres abhorrés. A compter de ce moment, la souveraineté temporelle des papes existait réellement, bien qu'établie sur des bases singulièrement fragiles, et la politique de

la cour pontificale lui fut dictée par les nécessités de sa condition nouvelle : il fallait diviser pour régner.

On ne peut se dissimuler, en effet, que les rois lombards ont été les véritables précurseurs de Victor-Emmanuel ; possesseurs vers 760 de la plus grande partie de l'Italie, ils aspiraient tout naturellement à Rome leur capitale, et il est probable que sans l'intervention de Charlemagne, l'heureuse péninsule serait arrivée mille ans plus tôt à l'unité, et qu'on eût vu fonctionner dès lors la « loi des garanties. » Les érudits contemporains d'outre-monts, depuis Manzoni et Balbo jusqu'à l'illustre M. Ranieri, ont longtemps disserté sans doute pour démontrer qu'un pareil état de choses eût été un mal réel ou le plus désirable des biens, mais si le problème est toujours pendant, il semble du moins à peu près certain que les Lombards du roi Didier n'étaient pas autre chose que des Italiens, les races étant alors à peu près fusionnées et les noms de plusieurs personnages importants de ce temps-là indiquant d'ailleurs évidemment une origine latine.

Quoi qu'il en soit, l'Italie n'avait rien à gagner à la conquête franque, laquelle se montra aussi oppressive sur les rives du Pô ou de l'Adige qu'elle avait pu l'être sur les bords de l'Elbe, dont les flots roulaient par milliers les cadavres saxons. Durs pour les indigènes, les princes Karolingiens qui furent chargés de régir cet état vassal qu'on avait

qualifié de royaume d'Italie, ne surent ni prévenir les usurpations de la cour de Rome, ni s'incliner en fils soumis devant ses décisions et la restauration de l'empire d'Occident en l'an 800, ne fut qu'une grande équivoque d'où devait sortir un des plus douloureux épisodes de l'histoire du moyen âge : l'interminable querelle des investitures.

Si le neuvième et le dixième siècles furent pour la France et l'Allemagne des siècles de deuil et de ténèbres on peut dire que les maux de l'Italie furent encore plus réels, car il n'y avait alors dans la Péninsule aucun élément d'ordre et de sécurité durable. Plus redoutables que les Normands eux-mêmes dont les incursions rapides désolaient alors les côtes de nos provinces maritimes, les Sarrasins purent séjourner longtemps, sans être inquiétés, sur les plages de la Ligurie et ils enlevaient aux Grecs l'île de Sicile (827) d'où ils ne furent définitivement chassés qu'en 1090 par le fameux Roger de Normandie. Des germes féconds fermentaient pourtant au sein de ce chaos : au nord-ouest la maison de Savoie s'installait sur le versant italien des Alpes pratiquant avec succès dès le début cette politique habile que le spirituel Victor-Amédée baptisait plus tard de « politique de l'artichaut, » et d'autre part au milieu des lagunes de la mer Adriatique une modeste cité de pêcheurs, grandissait dans l'ombre pour étonner bientôt le monde par sa prospérité.

Aux approches de l'an 1000, terme fixé, disait-on, pour l'anéantissement du globe, et qu'on doit considérer au contraire comme le point de départ d'une ère plus heureuse dans l'histoire de l'humanité — la confusion universelle au sein de laquelle s'agitait péniblement le monde, commença à se dissiper; en 988 naissait Pierre Damien un des grands réformateurs de l'Église et vingt ans plus tard apparut l'homme dont il n'était que le précurseur et qui, sous le nom de Grégoire VII, allait ébranler les fondements du nouvel ordre social. Du moment en effet, que le chef de l'Église se redressait pour lutter à visage découvert contre la féodalité allemande, il devait de toute nécessité s'appuyer sur les masse et flatter leurs instincts. Aussi lorsque la fameuse comtesse Mathilde mourut léguant au Saint-Siége ses immenses domaines, la liberté fut en réalité sa principale héritière, et du démembrement de cette principauté qui occupait le quart environ du territoire italien naquirent les glorieuses républiques de Sienne, de Pise et de Florence.

Ce mouvement d'affranchissement devint contagieux au douzième siècle et prit un incomparable essor lorsque la ligue lombarde se forma sous les auspices du pape Alexandre III. Au lendemain de la sanglante défaite essuyée par Frédéric-Barberousse, la Lombardie fut définitivement débarrassée des Allemands, le régime municipal devint la loi commune et la Féodalité mitigée resta cantonnée

dans un coin du Piémont, dans une partie de la péninsule méridionale et dans la Sicile, pays de conquête par excellence.

Au moyen âge, malheureusement, plus encore que de nos jours, s'il était facile de fonder une république, il n'était pas aussi aisé de la faire vivre et sauf l'aristocratique Venise où l'équilibre constitutionnel fut atteint du premier coup, les cités italiennes furent presque toutes le jouet des factions et finirent par accepter le jong d'un maître. C'est ainsi qu'à Milan à la suite d'une longue lutte contre les Torriani, les Visconti parvinrent à s'emparer du pouvoir qui ne sortit de leur maison que pour passer dans celle du condottiere Sforza; — et qu'à Vérone la souveraineté passa successivement de la famille d'Ezzelino da Romano à celle della Scala qui régna du reste avec tant d'éclat au commencement du quatorzième siècle. A Gênes, à Pise, à Bologne les jours de gloire et de prospérité alternèrent avec les périodes d'asservissement, et parmi toutes ces municipalités illustres Florence est la seule qui de 1115 à 1434 ait savouré pendant plus de trois cents ans les douceurs de la liberté, aussi son histoire mérite-t-elle de nous arrêter quelques instants.

Libre de fait après la mort de la comtesse Mathilde la ville des fleurs n'en vécut pas moins dans une alliance intime avec les pontifes de Rome et, chose étrange, durant les deux siècles qui suivirent son affranchissement elle fut à la fois le chef-lieu

de la démocratie et celui de la faction guelfe qui s'était donné la mission de repousser les usurpations des empereurs d'Allemagne ou plutôt d'édifier la puissance des papes sur les ruines de la puissance rivale. Ce qu'on appelait le *magistrato di parte guelfa*, constituait un des rouages fondamentaux de l'administration, et formait pour ainsi dire un État dans l'État; aussi la plupart des guerres qui ensanglantèrent le sol toscan au douzième et au treizième siècle eurent-elles pour mobiles non pas les vrais intérêts de trois républiques en lutte, mais les passions implacables de deux factions aux prises.

Si durant près de deux siècles, Florence resta strictement fidèle à son pacte avec Rome, elle y trouva d'ailleurs son avantage car c'est précisément à la fin de cette longue période que la prospérité de la République arriva à son apogée, et qu'elle voulut en léguer un témoignage irrécusable à la postérité en faisant surgir du sol les fondements de cet édifice merveilleux qu'on nomme Santa-Maria del Fiore. A ce moment sublime tout marchait du même pas sur les bords privilégiés de l'Arno ; dans cette ville la plus riche du monde, à de grands artistes succédaient des artistes plus grands et comme l'écrivait Dante :

Credette Cimabue nella pittura
Tener lo campo ed ora ha Giotto il grido.... (1)

(1) Cimabue croyait avoir atteint les sommités de l'art, et sa gloire a pourtant été éclipsée par celle de Giotto.

Mais ce qui doit surtout attirer notre attention dans la Florence du moyen âge c'est l'instabilité et ce que nous appellerions aujourd'hui le radicalisme de ses institutions démocratiques. Singulier État en vérité que celui où pour jouer le moindre rôle politique il faut se faire affilier tout d'abord à une confrérie d'artisans, où la noblesse de naissance est considérée comme une flétrissure, où enfin les plus riches banquiers de l'Europe sont suspects de droit et peuvent être ruinés par un caprice de répartiteurs plébéiens qui disposent du cadastre et de l'impôt sur le revenu. Mais là comme dans la Genève de nos jours la sagesse et l'esprit pratique des gouvernants corrigeait ce qu'il pouvait y avoir d'arbitraire dans les institutions. On essayait de tout, même de l'impôt progressif, cet expédient dangereux, et l'on savait s'arrêter aux limites de l'extrême abus jusqu'au jour du moins où cet odieux Médicis que ses adulateurs qualifièrent bien à tort de père de la patrie s'arma de la « lettre qui tue » pour se débarrasser de ses adversaires en les exilant et en les ruinant. Mais au commencement du treizième siècle personne n'entrevoyait encore la possibilité de ce régime paternel qui devait avoir pour conséquence la banqueroute et le gaspillage des fonds de l'État. Nous ne sommes pas forcés en revanche de prendre au mot le noble Cacciaguida qui nous trace dans la *Divina Commedia* un tableau si flatteur des mœurs de son

époque, et pourtant, s'il est vrai, comme l'a dit Montesquieu, que la vertu est l'élément vital de la démocratie, il faut bien reconnaître que la probité florentine était un fait incontestable puisque la République empruntait à 4 pour 100 tandis que les souverains si redoutés de la France et de l'Angleterre ne trouvaient de l'argent qu'à un taux usuraire.

Pourquoi sommes-nous réduits à ajouter maintenant qu'aucune histoire n'est plus douloureuse à lire que celle de ces florissantes municipalités italiennes où le patriotisme ne s'exaltait qu'aux dépens de l'esprit national? Les murailles de la ville une fois franchies l'égoïsme reprenait ses droits : en dehors d'une étroite enceinte le mot de liberté devenait séditieux et les quatre cent mille sujets de Florence étaient administrés avec une rigueur digne des proconsuls romains. Aspirant à la mer avec cette ardeur inquiète des peuples industriels qui veulent devenir commerçants, les républicains du haut Arno se montrèrent particulièrement implacables pour leurs anciens rivaux de Pise qui expièrent la grandeur de leurs ancêtres par d'inénarrables souffrances, et lorsqu'on parcourt cette vaste et silencieuse cité il semble voir Paris réduit à la population d'Orléans.

En politique, Florence aussi bien que Venise et Gênes parut avoir par avance adopté pour sa devise le mot sinistre de Montaigne : « Ce que l'un gagne

l'autre le perd » ; égarée à la poursuite de buts mesquins, elle rechercha souvent l'alliance des « Barbares » et perdit entièrement de vue l'intérêt national. C'est au commencement du quatorzième siècle que ces haines irréconciliables autant qu'insensées « entre ceux que sépare un mur ou un simple fossé (1) », produisirent les plus lamentables catastrophes et ce fut alors aussi que Dante et d'autres grands penseurs s'élevant à un idéal supérieur à celui de leurs contemporains osèrent rêver pour la première fois une fédération universelle et le renversement du pouvoir temporel. Une si radicale transformation ne pouvait s'opérer toutefois que par l'intervention de l'empereur et le glorieux poëte gibelin exilé de sa ville natale par les amis de Boniface VIII, mit tout son espoir dans Henri de Luxembourg qui mourut avant d'avoir pu tromper ces généreuses illusions.

Dès l'année 1309, la translation du siége pontifical de Rome à Avignon ouvrit d'ailleurs un vaste champ aux entreprises des hommes audacieux, et ce fut un notaire apostolique, un ancien serviteur des papes qui en 1347 usa de sa popularité pour inaugurer dans la ville éternelle un nouvel état de choses. En quelques semaines Rienzi réussit à mettre un terme à l'anarchie qui désolait Rome ; il en chassa les barons, détruisit le brigandage et se

(1) Tra quei ch' un muro ed una fossa serra...
(Dante).

fit décerner le titre de tribun avec pouvoir dictatorial. Ses desseins étaient trop vastes sans doute, car pour constituer cette grande république italienne qui était son rêve, il fallait faire absolument abstraction de plusieurs autres républiques fort vivaces et d'un certain nombre de monarchies qui ne se fussent pas rendues sans combat. Mais si la conception de ce plan était chimérique elle a pourtant son importance, car elle trahit un premier réveil de l'idée nationale salué par un des plus beaux chants de Pétrarque, et les adhésions significatives que le tribun obtint tout-d'abord étaient bien propres à soutenir sa foi dans le succès. Des villes populeuses telles que Pérouse et Arezzo s'étaient déjà prononcées en sa faveur, beaucoup d'autres les eussent imitées dans la suite. Mais le brillant échafaudage élevé par Rienzi n'avait pour tout fondement que l'instable appui de la plèbe romaine ; les barons de la campagne battus à plusieurs reprises finirent par l'emporter et le tribun abandonné de tous s'enfuit en Allemagne.

On a beau se dire que la grande idée de Rienzi n'était en 1348 qu'une folle utopie, on n'en est pas moins forcé de convenir qu'il avait entrevu le seul remède possible aux maux de l'Italie qui, à l'époque de la chute du tribun était en proie aux plus affreux déchirements par suite de la rivalité de Venise et de Gênes. Ces deux fameuses républiques s'étaient prodigieusement enrichies aux dépens des Croisés,

la première qui, depuis deux siècles, régnait exclusivement sur l'Adriatique, avait pris une part importante à l'expédition de 1204 contre l'empire d'Orient et s'était généreusement adjugé pour sa portion de butin : Négrepont, Candie, plusieurs autres îles de l'Archipel et un quart de Constantinople. Jusqu'en 1261, Venise joua le principal rôle dans l'empire grec, mais à cette époque les Génois ayant puissamment contribué à rétablir sur le trône de Constantinople les souverains indigènes, obtinrent en récompense d'immenses avantages. Les Paléologues leur cédèrent les faubourgs de Péra et de Galata à Constantinople, la ville de Caffa en Crimée, — où ils fondèrent une fameuse colonie, — Smyrne, Scio, Métélin, Ténédos, etc. Ce fut alors que Gênes entra en lutte avec Venise pour la suprématie en Orient; elle mit cette dernière république à deux doigts de sa perte dans les guerres de Caffa (1350-55) et de Chioggia (1376-81) et lorsqu'elle céda enfin le pas à sa rivale, elles étaient l'une et l'autre presque également épuisées.

Les autres parties de la Péninsule n'étaient du reste guère moins à plaindre. A Naples la dynastie angevine protégée par les papes s'était brutalement imposée à des populations qui gardaient un souvenir fidèle à la glorieuse maison de Souabe et le moment approchait où les princes d'Aragon viendraient revendiquer à leur tour la possession d'une couronne si chancelante, et reconstituer pour une

courte période le royaume des Deux-Siciles. A Rome, les papes enfin dégoûtés du séjour d'Avignon s'efforçaient de remettre un peu d'ordre dans un pays désolé par le brigandage et les factions, et reprenaient leurs luttes incessantes contre les familles Colonna et Orsini. Plus au nord Florence venait de s'agrandir par la conquête de Pistoia, d'Arezzo et de Pise, mais la peste noire avait décimé sa population, et sa prospérité était sur son déclin; Milan gémissait sous la tyrannie des Visconti qui tout en arrondissant le territoire de leur duché régnaient avec une dureté voisine de la barbarie, et l'on n'apercevait à l'horizon italien qu'un tout petit point lumineux dans cet obscur et féodal Piémont qui seul jouissait dès lors d'un régime stable sous une dynastie vraiment nationale.

Ce quatorzième siècle qui s'achevait si tristement a pourtant été en politique aussi bien qu'en littérature le plus grand siècle du moyen âge italien. Il nous offre le spectacle étrange et qu'on ne verra plus, d'une région de dimension médiocre où florissaient à la fois trois États de premier ordre et dont la civilisation était prodigieusement en avance sur celle de tous les États voisins. Pendant que les poëtes du reste de l'Europe en étaient encore à bégayer des vers enfantins dans un idiome indécis, Dante en effet, créait tout d'une pièce une langue achevée pour formuler les sublimes conceptions de son vaste génie. Il fut le Michel-Ange de la poésie italienne,

comme le doux et charmant Pétrarque nous donne l'équivalent du suave Raphaël, tandis que le savant et facétieux Bocace essayait d'une prose nouvelle à l'usage d'une époque raffinée. D'autre part, à côté des grandes œuvres littéraires, surgissaient des poëmes de pierre et de marbre, d'incomparables monuments, tels que la cathédrale de Florence et cette admirable église de Santa-Maria Novella que Michel-Ange plus tard appelait sa fiancée ; la sculpture renaissait à son tour, et le grand peintre Giotto laissait de dignes successeurs qui allaient immortaliser les écoles de Florence et de Sienne.

Le quatorzième siècle fut en somme un siècle de grandeur et de liberté, durant lequel la *plante humaine*, comme dit Machiavel, végéta avec une prodigieuse vigueur ; avec le siècle suivant s'ouvrit l'ère des tyrans, des condottieri, du savoir pédantesque et des hérésiarques. Jamais la corruption n'avait été plus grande, jamais les croyances n'avaient été plus ébranlées, le monde vit avec stupeur trois papes régner en même temps, sans qu'il fût possible de discerner au juste quel pouvait être le successeur légitime de saint Pierre, et en dépit des efforts de trois conciles, la question ne fut décidément tranchée qu'en 1449, par la généreuse abdication du fameux Amédée VIII qui, après avoir agrandi ses États par l'annexion précieuse de Verceil et avoir porté le premier le titre de duc de Savoie, siégea dix ans comme antipape sous le nom de Félix V.

Les discordes ecclésiastiques ne se compliquèrent heureusement pas d'une intervention allemande, car il n'y avait plus que des Césars besoigneux prêts à renoncer à tous leurs droits à beaux deniers comptants, et tout en s'affaissant dans la servitude l'Italie tendait à se constituer en grandes principautés moins incapables que les anciennes républiques municipales de sauvegarder leur propre indépendance. L'état de guerre était pourtant devenu le véritable état normal, mais c'était la guerre à armes courtoises et qui ne ressemblait en rien à celle qu'a chantée Dante

Che fece l'Arbia colorata in rosso.....

Au quinzième siècle, il n'était plus question de fleuves ensanglantés, et l'on cite une grande bataille où il ne périt personne sauf un malheureux homme d'armes qui fut étouffé dans la presse. C'est que sous le despotisme, la noble profession des armes se transforme forcément en un vil métier. Les tyrans de hasard qui surgissaient dans les divers États de la Péninsule, n'osant pas se fier à la multitude, en étaient réduits à se servir de mercenaires, et les *condottièri* comme leur nom l'indique (1), étaient de simples entrepreneurs militaires prompts à offrir leurs épées au plus fort enchérisseur. Peu dévoués à la cause qu'ils servaient,

(1) *Condotta*, louage.

passant fréquemment d'un camp dans un autre, ces aventuriers se ménageaient entre eux afin d'éterniser la guerre et relâchaient leurs prisonniers après la victoire, s'ils n'avaient pas l'espoir d'en tirer une forte rançon.

On conçoit néanmoins que, dans une lutte de ce genre, entre une république et le duc de Milan par exemple, tout l'avantage était pour le dernier, car un condottiere ne s'engageait qu'à regret sous les drapeaux d'un État populaire fort sujet à manquer de parole, tandis qu'un despote restait ordinairement fidèle à la sienne en vue de l'avenir. C'est ainsi que Florence eut généralement peu à se louer des mercenaires qu'elle traitait en suspects, et qu'en revanche le dernier des Visconti agrandit considérablement ses États, en accaparant les services des meilleurs condottieri du temps. Le plus illustre d'entre eux, Francesco Sforza devint même son gendre, et régna glorieusement après lui. Ce soldat parvenu fut le dernier des grands aventuriers, car la longue paix qui suivit son avénement au trône en 1430, fut peu favorable à la formation des bandes mercenaires, et durant les guerres terribles qui vont suivre, les Suisses et les Espagnols joueront le rôle principal en face des fantassins gascons et de la redoutable artillerie de Charles VIII et de François Ier.

Mais le jour est encore éloigné où l'Italie devra subir le joug des étrangers et pendant un demi

siècle il lui sera donné de savourer les douceurs de ce calme qui trop souvent précède la tempête. L'ère des Médicis et de l'équilibre péninsulaire s'ouvre en effet dès 1421, par l'avénement de cette famille au Gonfaloniérat. Jean, premier du nom, fut un homme inoffensif et populaire qui fraya aux siens la voie de la dictature sans en user pour lui-même; mais Cosme, son fils aîné, fut un de ces tyrans cauteleux, sournois, implacables pour tout ce qui résiste, affables, souriants, bienveillants à l'égard de ceux dont ils n'ont rien à craindre, et tout disposés à protéger les lettres et les arts aux frais du trésor public. Beaucoup loué par les histoires officielles, ce banquier obéré trouva le moyen de ruiner les finances de la République tout en laissant ses propres affaires dans le plus grand désordre; il exila tous ceux qui lui portaient ombrage, favorisa tous les mauvais instincts de ses concitoyens, mais on lui doit ce témoignage qu'il fut amoureux de la paix et qu'il réussit à la maintenir longuement, grâce à son alliance avec Francesco Sforza et le sénat de Venise.

Deux grands événements se produisirent dans ce long protectorat : le concile de Florence, vain et suprême effort pour rapprocher les deux Églises d'Orient et d'Occident, — et la prise de Constantinople par les Turcs. Cosme sut tirer de l'un et de l'autre tout le parti possible : il utilisa habilement le séjour prolongé de la cour de Rome, et le pape Eugène

paya avec usure cette splendide hospitalité en donnant une sorte de consécration religieuse à l'usurpation des Médicis ; quant à la prise de Constantinople, Florence n'eut guère à souffrir matériellement des suites de cette catastrophe, et tandis que Venise allait désormais lutter pour son existence, et que les flottes musulmanes dévastaient les côtes du royaume de Naples, Cosme recueillait les plus précieuses épaves du grand naufrage, restaurait l'enseignement des lettres grecques en Italie et s'éteignait paisiblement en transmettant à son fils une autorité illégale mais affermie pour longtemps.

Pierre de Médicis déjoua sans peine, en effet, les tentatives républicaines de 1466, et bien que ses partisans usassent insolemment de la victoire, bien qu'il fût réduit aux voies de rigueur pour parer à des difficultés financières toujours croissantes, il atteignit lui-même sans encombre le terme de son administration de cinq ans et si ses deux jeunes fils, Laurent et Julien, eurent à affronter de périlleux orages, ce fut de l'étranger que partit la tempête. Ainsi que l'explique fort bien le grand historien de Florence, l'Italie en 1478 était divisée en deux groupes sourdement hostiles l'un à l'autre et le pape Sixte IV, chef de la ligue du Midi, fut le principal moteur de la conjuration des Pazzi contre les Médicis. Cet horrible complot échoua misérablement, puisque Julien fut seul assassiné, mais Laurent eut à lutter à force ouverte contre les ar-

mées réunies de Rome, de Naples, de Sienne et d'Urbin et battu sur le champ de bataille, il se sauva par la politique en détachant adroitement le roi de Naples de la coalition. A dater de ce moment et pendant les douze dernières années de sa pacifique tyrannie, il n'omit rien pour mériter le surnom que la postérité lui a confirmé de Laurent *le Magnifique*, et poëte excellent lui-même, il favorisa activement l'essor des lettres et des arts. Constamment entouré d'hommes supérieurs tels que Pic de la Mirandole, Angelo Poliziano, Marcile Ficin, il fut le protecteur et l'ami du jeune Michel-Ange et poussa la tolérance au point de supporter sans mot dire les violentes invectives du moine Savonarola. Mort à quarante-quatre ans, en 1492, Laurent est peut-être le seul Médicis dont la perte ait pu être considérée comme un malheur public. Mauvais administrateur, il se fût sans doute tiré d'affaire par la banqueroute comme le firent beaucoup de princes ses contemporains, mais sa politique fut ferme, habile et conciliante et à meilleur titre qu'un souverain de nos jours qui ne le valait pas, il eût été en droit de dire : « L'Italie est une bouteille dont je suis le bouchon. » Lui seul était de force à conjurer l'épouvantable tempête qui s'amassait à l'horizon et l'imbécile Pierre II devait succomber sous le lourd fardeau de l'héritage paternel.

A la veille du jour où elle allait perdre son indépendance et devenir comme l'enjeu de la lutte

entre deux grands peuples rivaux, l'Italie en se comparant aux nations voisines pouvait à bon droit s'enorgueillir de sa prospérité. Fertile, bien cultivée, déjà pourvue de ces canaux qui font l'admiration des ingénieurs modernes, la grasse Lombardie était sous Ludovic le More, le pays le plus riche du monde, et la « terre ferme » vénitienne, la principauté de Ferrare et la Romagne étaient elles-mêmes extrêmement florissantes aussi bien que les trois républiques de la Toscane. A Rome, les trésors de la chrétienté affluaient comme toujours, et les provinces napolitaines quoique fort mal administrées, étaient infiniment plus peuplées et plus riches qu'elles ne le seront à la fin du règne de Charles II, après avoir subi durant deux siècles, le joug abrutissant des avides satrapes espagnols.

Pour assurer indéfiniment le maintien d'un état de choses relativement enviable, ce n'était ni la bravoure ni le génie qui manquait aux Italiens; c'était le sentiment de la solidarité et le patriotisme national qui ne saurait germer et grandir qu'à la suite d'une catastrophe commune à tous les fils d'un même pays. Le réseau qui protégeait la Péninsule était évidemment trop lâche et il suffit d'une maille rompue pour donner accès à l'étranger. Mais si le nom de l'odieux Ludovic de Milan a été justement flétri par la postérité il faut avouer que sa noire trahison fut étrangement aidée par la fatalité. Depuis longtemps déjà les rois de France avaient eu

de séduisants prétextes pour intervenir dans les affaire d'outre-monts, et le prudent Louis XI avait rejeté les propositions des républicains génois qui offraient de se donner à lui. Il n'est donc pas douteux que tout souverain sensé eût dû repousser les avances astucieuses du More. Charles VIII avait particulièrement mille raisons pour une de s'abstenir, étant en guerre à la fois avec l'Angleterre, l'empereur et l'Espagne qu'il ne désarma qu'en leur cédant des provinces françaises qu'il devait défendre à tout prix. Mais peu soucieux de protéger le territoire national, bien qu'il disposât d'une merveilleuse armée, dont la bravoure et l'excellente organisation lui garantissaient le succès il n'hésita pas à conclure une paix honteuse pour entraîner ses légions invincibles sur la route de Naples, première étape pour le futur conquérant de Jérusalem.

Jamais on ne vit entreprise à la fois plus insensée et plus mal conduite. Le roi partit de Lyon sans argent et dès ses premiers pas sur la terre italienne se mit à rançonner ses alliés : « L'armée du petit roi Charles, écrit Brantôme, était épouvantable à voir. De tous ceux qui se rangeaient sous les enseignes et bandes des capitaines, la plupart étaient gens de sac et de corde, méchants garnements échappés de la justice, et surtout force marqués de la fleur de lis sur l'épaule, éssorillés et qui cachaient les oreilles, à dire vrai, par longs cheveux hérissés et barbes horribles, autant pour cette raison que pour

se montrer effroyables à leurs ennemis... » Aussi la terreur fut-elle d'abord très-grande, et Ludovic ne tarda pas à se repentir d'avoir appelé de tels alliés qui songèrent un instant à rendre au souverain légitime le duché de Milan. Mais Galéas mourut, peut-être empoisonné ; l'usurpateur calma le courroux de Charles VIII en se faisant trois mois durant le pourvoyeur de ses plaisirs et l'instable monarque après avoir perdu un temps précieux se remit en route pour Naples.

D'août à novembre 1694 les diverses puissances intéressées à arrêter la marche des Français avaient eu tout le loisir nécessaire pour se concerter, et si Laurent le Magnifique eût encore vécu il eût réussi sans nul doute à grouper en un solide faisceau les forces italiennes et tenu tête à l'ennemi si d'adroites négociations n'eussent pas suffi à le ramener en arrière. Mais l'ignoble Pierre de Médicis perdit immédiatement la tête en face du péril, et vaincu sans combattre il livra au roi les places de Piétrasanta, de Livourne et de Pise qui l'eussent arrêté longtemps, et versa en outre une grosse somme d'argent entre les mains des trésoriers français. Tant d'ineptie et de lâcheté fit heureusement déborder la coupe de l'indignation publique ; l'indigne héritier de Laurent fut déclaré traître et rebelle et lorsque le roi eut fait son entrée solennelle à Florence « la lance sur la cuisse » (1) et qu'il voulut

(1) Guicciardini.

traiter la ville en pays conquis, il trouva en face de lui un peuple en armes et le brave Pierre Capponi déchirant le texte de la capitulation lui répliqua fièrement : « Faites sonner vos clairons nous y répondrons par le son du tocsin ! » Le roi recula en présence de ce réveil imprévu du patriotisme florentin et il poursuivit sa route; mais par suite de l'affranchissement de Pise, la République n'en avait pas moins perdu près de la moitié de son territoire.

A Rome où régnait alors l'infâme Alexandre VI, il fut impossible d'organiser une résistance sérieuse, et bien que le pape eût conclu un traité d'alliance avec Alphonse d'Aragon, il ne lui put être d'aucune utilité. Les Colonna firent cause commune avec les Français, et Charles s'installant en vainqueur dans la ville éternelle, y prit sottement le titre d'empereur et resta tout un mois dans l'inertie pendant que ses soldats se livraient au pillage. Mais il était porté par la fortune qui le servait malgré lui, et lorsqu'il se décida enfin à franchir la frontière napolitaine le parti angevin avait partout le dessus et le malheureux Alphonse se retirait sans affronter une lutte inégale.

Cette conquête si rapidement faite (1) fut aussi rapidement perdue au grand bénéfice de la France. Trois mois de séjour et d'administration déplorable avaient suffi pour que Charles VIII fût encore plus

(1) *Colla creta*, dit expressivement Guicciardini, faisant allusion au rôle des fourriers.

détesté à Naples qu'il ne l'était déjà dans toutes les capitales qu'il avait traversées, et lorsqu'au printemps de l'année 1495 il songea à regagner la France, il dut se frayer sa voie à travers un flot d'ennemis. Le sénat de Venise s'était, en effet, tardivement décidé à jouer le rôle que Pierre de Médicis avait trouvé au-dessus de ses forces; il avait groupé sous l'étendard de Saint-Marc tous les condottieri de l'Italie, et bien que vainqueur dans la sanglante journée de Fornovo, Charles VIII ne ramena en France que de faibles débris de son armée, tandis que Ferdinand II, assisté par la peste et par les Espagnols, reprenait le sceptre de son père et réduisait à capituler le corps d'occupation resté dans le midi de la Péninsule.

Les Français expulsés ne devaient rentrer dans la Péninsule que sous Louis XII; mais les Italiens n'avaient triomphé qu'à l'aide des Espagnols, et ces incommodes alliés bientôt transformés en maîtres sans entrailles, ne devaient évacuer les provinces napolitaines qu'à deux cents ans de là. Il est vrai que les rois de Castille furent servis à souhait par la politique insensée des rois de France, et l'on se demande comment un homme, aussi profondément judicieux que Louis XII, put s'acharner au dehors à des entreprises chimériques, alors qu'avec un moindre effort il lui eût été possible de réunir définitivement aux domaines de la couronne le Roussillon et la Franche-Comté, la Flandre et

l'Artois. Quoi qu'il en soit, le malheureux Charles VIII était à peine descendu dans la tombe, qu'aggravant les fautes de son prédécesseur, le nouveau roi renouvelait la tentative sur Naples et réclamait de son chef, — en qualité d'héritier de Valentine Visconti, — le duché de Milan. Une occasion des plus avantageuses s'offrait à la vérité, car Ludovic le More venait de se brouiller avec la république de Venise et le sénat, moins prudent qu'à l'ordinaire, ne craignit pas de favoriser les prétentions de l'étranger, afin d'obtenir sa part dans les dépouilles du vaincu. Engagée dans de pareilles conditions, la lutte ne pouvait être douteuse, en effet, et le duc se retira précipitamment avant l'arrivée des Français, qui occupèrent Milan sans coup férir le 2 octobre 1499. Ludovic y rentrait pourtant quelques mois plus tard à la tête d'une armée de mercenaires suisses, et pour l'en chasser de nouveau Louis XII dut recourir aux mêmes auxiliaires : trahi par les siens, le duc prisonnier partait pour le château de Loches, où il vécut encore dix ans.

Débarrassé d'un ennemi redoutable, Louis XII ne pouvait compter néanmoins sur la fidélité de ses sujets nouveaux, et s'il eût apporté dans la direction de sa politique étrangère un peu de cet esprit pratique dont son administration intérieure fut empreinte à un si haut degré, il n'eût pas hésité à troquer sa splendide mais précaire conquête contre les possessions françaises de la maison de Savoie. Mais il y

avait un coin de folie dans ce cerveau en apparence si bien organisé, et le naïf monarque se crut de force à lutter contre Ferdinand le Catholique, qui le joua si indignement dans les affaires de Naples, en gardant impudemment le tout là où il s'était engagé à ne prendre que moitié.

Quoi qu'il en fut, l'avenir de la France ne pouvait être compromis bien sérieusement par ces fausses manœuvres, mais grâce à elles la situation de l'Italie était devenue réellement affreuse. Au commencement du seizième siècle plus du tiers de son territoire se trouvait au pouvoir de l'étranger : Naples et Palerme appartenaient à l'Espagne ; Milan et Gênes obéissaient au roi de France ; Venise était prise comme dans un étau entre les Turcs et ses autres puissants voisins, et tandis que Rome gémissait sous la verge d'Alexandre VI, César Borgia ravageait la Romagne et les Marches, avec l'intention bien arrêtée de se découper un royaume aux dépens de l'Eglise et des petits tyrans municipaux des bords de l'Adriatique. Seule la république de Florence avait repris ses forces avec sa liberté. Gouvernée par le sage Soderini, conseillé lui-même par le profond Machiavel, elle était revenue à ses fières traditions du moyen âge, en établissant pour le recrutement de ses troupes ce que nous appelons aujourd'hui « le service obligatoire ; » et cette armée de citoyens avait donné des preuves de sa vaillance en domptant la rébellion de Pise à la suite d'un

mémorable siége, Mais la politique des petits États fut toujours subordonnée malheureusement à celle des grands ; la liberté florentine allait bientôt périr, et dès l'année 1508 Venise bien plus puissante ne se tira qu'à force d'héroïsme de la crise formidable qui vint l'assaillir. Le pape Jules II pour les motifs les plus futiles ; le roi de France et l'empereur Maximilien pour agrandir leurs États se coalisèrent contre la reine des mers et, chose inouïe pour le temps, on vit figurer jusqu'à cent mille assaillants au siége de Padoue. Mais la noblesse vénitienne, qui ne s'était jamais battue sur la terme ferme, étonna par sa vaillance les chevaliers français, et le sénat en désintéressant le pape par d'habiles concessions, réussit à dissoudre la ligue (1510). A trois ans de là, par un singulier retour de fortune, Louis XII perdait le Milanais, — où Maximilien Sforza entrait avec une armée suisse ; — le reprenait en 1513 et le reperdait encore avant de mourir le 1er janvier 1515.

« Ce gros garçon gâtera tout, » — disait le « père du peuple » en parlant de son héritier présomptif, et si le sage Louis gâta beaucoup lui-même, il faut convenir, en effet, que son successeur le surpassa. Mais François Ier pourtant avait l'excuse de la jeunesse : il savait en outre au besoin payer hardiment de sa personne, et la victoire de Marignan qui lui fit tant d'honneur le plaça dix années durant, *grande mortalis ævi spatium*, au premier rang parmi les

princes de l'Europe. Mais ce brillant chevalier se laissa enivrer par la fortune; il en vint promptement à penser comme Louis XIV et Napoléon III, « qu'il n'y a point d'homme nécessaire; » il persécuta le connétable de Bourbon et le Génois André Doria, et ces deux grands capitaines firent pencher la balance en faveur de Charles-Quint, qui n'avait pour génie qu'une prudence cauteleuse et la connaissance des hommes. Tous deux, le roi aussi bien que l'empereur, ont laissé du reste en Italie un souvenir exécré, car ils étaient l'un et l'autre entièrement dépourvus de sens moral et la domination française eût été préférable en ceci seulement qu'elle eût été plus courte. Égoïste et léger, François, de l'autre côté des Alpes, ne protégea que les artistes et les poëtes; lorsqu'après Pavie il voulut traiter avec l'Espagne, il conclut la paix en sacrifiant ses alliés de la Péninsule et la république de Florence fit la cruelle expérience de son manque de foi.

Asservie de nouveau en 1512, par les Médicis assistés des Espagnols, cette malheureuse cité avait secoué le joug en 1527 à la suite du sac de Rome par les hordes luthériennes de Bourbon, et le gouvernement démocratique à peine restauré prenant parti pour la France, avait envoyé au secours de Lautrec dans le royaume de Naples ces phalanges fameuses connues sous le nom de « bandes noires » à la tête desquelles Jean de Médicis avait conquis à vingt-cinq ans un si glorieux renom. Cette vaillante

troupe contribua pour une bonne part aux victoires des Français, et le succès définitif paraissait assuré lorsque la défection de Doria follement disgracié par le roi de France, fit passer la victoire du côté de l'Espagne. Les débris de l'armée de Lautrec évacuaient l'Italie à la fin de 1529, et l'année suivante François Ier s'arrangeait à Cambrai avec son rival en laissant à sa discrétion tous ses alliés d'Italie. Florence était donc condamnée à périr, mais elle périt noblement comme Venise en 1849.

Bien que l'armée impériale habilement commandée par le prince d'Orange comptât dans ses rangs 30,000 hommes au moins, les Florentins la tinrent en échec pendant plusieurs mois et le succès resta incertain jusqu'au bout. Même après la défaite et la mort de l'héroïque Ferrucci qui avait tenu hardiment la campagne contre des forces quadruples, la défense se fût encore prolongée selon toute apparence, mais la trahison s'en mêla et, vendus par l'infâme condottiere qui disposait du commandement en chef; les Florentins se soumirent et furent cette fois esclaves de nom aussi bien que de fait.

Un duché fut créé sur les bords de l'Arno au profit de l'abject Alexandre de Médicis, gendre de Charles V, et Florence bientôt débarrassée de son premier souverain par un assassinat, tomba entre les mains d'un astucieux tyran qui, tout en flattant les Espagnols, sut accomplir de grandes choses et réunit sous ses lois la Toscane presque entière. Si

Cosme eût eu des héritiers dignes de lui, il est probable qu'au lieu de végéter jusqu'à l'époque de la Révolution française dans une paix inerte, le nouvel État eût joué, grâce à sa position centrale, un rôle considérable dans l'histoire moderne, mais une mission pareille ne convenait guère aux derniers et médiocres Médicis.

Cet avenir que leurs faibles regards étaient impuissants à sonder, les pontifes de Rome ne l'entrevoyaient en revanche que pour y faire obstacle. « Les États de l'Eglise, disait énergiquement l'auteur des *Istorie fiorentine*, sont comme ce petit caillou qu'on place entre les deux lèvres de la plaie pour l'empêcher de se fermer.» Diviser pour régner : tel était, nous l'avons dit, le principe fondamental de la politique romaine. Nous avons vu Alexandre VI et Jules II à l'œuvre, et ce frivole Léon X qui eut l'étrange fortune d'imposer son nom à toute une époque, marcha fidèlement sur leurs traces, ainsi que la plupart de ses successeurs, jusqu'à la fin du siècle suivant. Mais alors, comme aujourd'hui, la morale outragée se chargeait elle-même de punir les coupables, et cette terre ecclésiastique où la mendicité était en honneur et qui vivait des aumônes de la chrétienté, était en dépit de sa fécondité la plus misérable des souverainetés italiennes. Désolée tour à tour, à peu d'années d'intervalle, par les luthériens de Bourbon et par les farouches Espagnols du duc d'Albe, elle s'offrait en exemple

au monde pour prouver quelle solidarité existe entre les idées de travail et de vertu, de patriotisme et de liberté ! C'est de loin en loin seulement qu'en cette ère de népotisme et de corruption hideuse on voit surgir quelque pontife austère et réformateur, tel que Pie V ou Sixte-Quint, et que du sein de cette société gangrenée jaillit quelque étincelle de grandeur comme aux jours du triomphe de Colonna, ce preux qui rachetait par sa bravoure à Lépante les crimes de ses pillards ancêtres.

Si déplorable que fût la politique des papes ils ne laissaient pas de s'agrandir avec la connivence de l'étranger aux dépens des États indépendants. Après avoir dompté les populeuses municipalités de Pérouse et de Bologne ils attendaient impatiemment la mort du dernier prince légitime de la maison d'Este pour annexer le duché de Ferrare où les lettres italiennes avaient fleuri avec tant d'éclat, et cette conquête leur eût permis de relier leurs possessions de Romagne avec le territoire de Parme, principauté vassale inféodée à la famille Farnèse. Mais sur les rives du Pô leur ambition trouvait une limite infranchissable ; plus au nord Rome allait se heurter à cette dévorante Espagne qui prenait toujours et ne restituait jamais et, à l'est et à l'ouest du duché de Milan, qu'elles enserraient étroitement, on rencontrait les deux seules puissances réellement redoutables qui restassent

encore à la malheureuse Italie : le Piémont et la République de Saint-Marc.

Fort ébranlée par le rude choc qu'elle avait essuyé à l'époque de la ligue de Cambrai, atteinte depuis longtemps d'ailleurs aux sources même de sa grandeur par la découverte du cap de Bonne-Espérance et celle de l'Amérique dont Gênes, patrie de Colomb était justement fière, Venise semblait prendre à tâche de se faire oublier. Absorbée par les soucis que lui donnait l'Orient, elle n'avait pris qu'une part secondaire aux affaires de la Péninsule, et la perte de l'île de Chypre en 1570 porta un coup sensible à son commerce et à son influence dans la Méditerranée. Mais les splendeurs et la majesté de son passé inspiraient encore le respect et cette décadence graduelle devait se prolonger sans trop de déshonneur jusqu'aux approches de l'ère contemporaine.

Tandis que cette étoile de première grandeur s'éclipsait lentement, un astre dont on n'a pas vu le déclin, surgissait heureusement à l'horizon et armés de leur fière devise : *Spoliatis arma supersunt*, les princes de la maison de Savoie se retrempaient dans la défaite et reparaissaient plus puissants au lendemain des plus épouvantables revers. Il y eut un moment singulièrement critique où le duc Charles III n'eut pour unique abri que le château de Nice. Le Piémont occupé par les armées de François Ier et de Henri II et traité pendant vingt années

en province française avait perdu jusqu'à l'usage de la langue italienne, et la population était diminuée presque de moitié.

C'est du fond d'un pareil abîme que cet État ruiné allait remonter rapidement au comble de la prospérité. Couronné en 1553, Emmanuel-Philibert comme notre Henri IV, avec lequel il offre tant de traits de ressemblance, dut conquérir, les armes à la main, l'héritage de ses ancêtres, et, vainqueur pour l'Espagne, dans la grande journée de Saint-Quentin, il obtenait en 1559 la restitution de son duché qui ne fut définitivement évacué qu'en 1562, sauf le pays de Vaud qu'il fallut bien céder aux Bernois, ainsi qu'une partie du Chablais. Mais ces pertes territoriales furent largement compensées par l'inauguration d'une politique nouvelle. Emmanuel-Philibert sentit alors la nécessité de faire du Piémont une puissance purement italienne, et la Bresse, la Savoie, Nice même, considérées désormais comme autant d'appendices embarrassants devinrent l'objet de transactions successives, qui, commencées sous le règne de Charles-Emmanuel Ier, se sont terminées en 1860, sous le règne de Victor-Emmanuel II.

Mais quelque brillante qu'ait été la carrière politique et militaire d'Emmanuel-Philibert, c'est surtout comme administrateur qu'il a des droits à l'admiration des générations nouvelles. Lorsqu'il revit sa patrie après un long exil, il retrouva les

Piémontais revenus, pour ainsi dire, à l'état sauvage. Vingt années de règne lui suffirent pour rendre le duché plus florissant qu'il n'avait jamais été. « Toutes les branches de l'administration avaient été remaniées et améliorées. Ce territoire que l'étranger venait à peine d'évacuer, était protégé par de nouvelles forteresses, défendu par une nombreuse milice nationale à pied et à cheval ; l'esprit public se ranimait, le sentiment du devoir reprenait son empire au sein des populations démoralisées, et, sous l'impulsion d'un gouvernement éclairé et de lois meilleures, on voyait renaître le commerce, l'agriculture, les sciences et les arts. Le trésor était comble, et le duché jouissait à la fois de l'indépendance au dedans, d'une immense considération au dehors. »

Cette énumération, que nous fait l'excellent historien Ricotti, des bienfaits dont le Piémont fut redevable à son illustre souverain, n'est que l'expression affaiblie de la vérité. Emmanuel-Philibert est non-seulement le premier prince de la maison de Savoie qui se soit rendu redoutable à l'étranger, c'est encore un des promoteurs de l'unité nationale de la Péninsule ; il transmit à ses héritiers ces sentiments patriotiques, et l'on vit sous le règne de son fils, de quel poids pesait dans la balance européenne la seule épée italienne qui ne fût pas rivée au fourreau. Sans la mort désastreuse d'Henri IV, les diplomates piémontais eussent signé deux cents

ans plus tôt le traité de Zurich ; mais si le couteau de Ravaillac vint trancher dans leur fleur tant de belles espérances, l'histoire est là du moins, pour protester contre les conséquences lamentables d'un hasard douloureux, et pour proclamer qu'en 1610 comme en 1859, le Piémont et la maison de Savoie étaient dignes de leurs grandes destinées. A partir du règne d'Emmanuel-Philibert, les premiers germes de l'unité nationale commencent à fructifier ; Charles-Emmanuel inaugure une nouvelle période d'annexions ; mais avant de poursuivre cet aperçu à vol d'oiseau de l'histoire italienne qui va se confondre de plus en plus avec celle de la maison de Savoie, il faut revenir un instant sur nos pas afin de nous demander quelle était la situation morale et matérielle de l'Italie à la fin de ce fameux seizième siècle, siècle de gloire sans pareille ou d'indicible abjection, selon le point de vue où se place l'observateur.

S'il lui était permis de concentrer son attention sur quelques points lumineux, s'il n'avait qu'à constater l'épanouissement du génie dans une contrée privilégiée, la tâche de l'historien serait facile et douce. Quelle époque, en effet que celle qui s'ouvre par les chants de l'Arioste et se clôt sur les mélancoliques et suaves accents du cygne de Sorrente ? Celle qui assista à la production des chefs-d'œuvre de Michel-Ange et de Bramante, de Raphaël et de Jules Romain, du Titien, de Paul

Véronèse et des trois Carrache ; qui eut des penseurs comme Machiavel, Guicciardini et Paolo Sarpi, des savants tels que Galilée, des soldats pareils à Pescaire, à Jean de Médicis, aux deux Doria, à Ferrucci, au grand Alexandre Farnèse ! Mais les Italiens eurent le malheur de rester faibles et divisés au moment où se formaient les grands États européens et devenus bientôt le jouet de leurs voisins ils contractèrent forcément les vices familiers aux races opprimées ; — le ressort moral se détendit sensiblement chez eux, et pour atteindre leur but ils usèrent indifféremment de la ligne droite ou de la ligne courbe. De là ces contradictions apparentes, et ces honteuses palinodies que nous offrent généralement le caractère et la vie des plus illustres personnages de ce temps. La vertu n'était plus en honneur parce que personne ne croyait plus à la vertu des autres et l'histoire de cette période brillante et misérable se résume en deux mots : la duplicité et l'insécurité.

Depuis l'invasion française de 1494 jusqu'à la paix de 1598, l'Italie fut constamment désolée par la guerre ou par le brigandage, et c'est assez dire à quel excès de détresse furent réduites les classes agricoles. En dépit des croisières génoises et vénitiennes, les pirates barbaresques infestaient toutes les côtes et pénétrant parfois fort avant dans les terres enlevaient la population de villages entiers. Là où les Algériens n'arrivaient point, les paysans

avaient à compter avec les brigands indigènes (1), aussi est-ce de cette époque si calamiteuse que date ce dégoût pour la vie des champs qu'on a si injustement reproché aux Italiens. Les traces d'un pareil état de choses sont particulièrement visibles en certaines provinces et lorsqu'on parcourt la Sicile, la Pouille ou la Calabre on est frappé du grand nombre de grosses bourgades habitées presque exclusivement par des paysans qui, partant de là, vont cultiver leurs terres à des distances énormes ; le voyageur qui circule à travers des campagnes fertiles, riantes et pittoresques, est surpris de n'y rencontrer ni hameaux, ni fermes, ni villas, tandis qu'au nord de la Péninsule de vastes districts rocailleux ont été convertis en jardins. Ici et là, les bons et les mauvais gouvernements ont laissé leur empreinte encore reconnaissable.

Si l'agriculture était loin de prospérer on peut en dire autant du commerce qui ne saurait s'accommoder de la guerre perpétuelle. Nous avons déjà indiqué les causes de la décadence de Venise, et si Gênes faisait encore dans le monde une certaine figure elle le devait surtout aux subsides que les Doria continuaient d'arracher à l'Espagne dont la flotte se recrutait volontiers parmi les incomparables marins de la côte ligurienne. Quant à la Toscane si industrieuse autrefois, elle se transformait

(1) En Sardaigne 350 villages avaient disparu. — Siotto-Pintór, *Storia di Sardegna.*

peu à peu en État purement agricole et ses banquiers presque tous ruinés avaient cessé d'être des concurrents redoutables pour les grands « argentiers » de l'Allemagne. Vers 1570, la Péninsule n'exportait guère plus que des objets d'art ou des produits de luxe tels que les poignards de Milan, les glaces de Murano ou ces admirables volumes qui sortaient des presses des Aldes et des Giunti. Mais le moment est déjà venu où, même sur le terrain des sciences, des lettres et des arts, l'Italie devra abdiquer son glorieux monopole : la France de Charles IX a ses statuaires, ses peintres, ses poëtes, Dumoulin et Cujas y enseignent le droit, Montaigne va écrire ses *Essais* et l'on sent qu'après avoir donné de splendides prémices sur les bords de l'Arno la « Renaissance » va s'épanouir en une floraison nouvelle sur les rives de la Seine.

Le dix-septième siècle s'ouvrait pourtant sous de riants auspices. Vainqueur des Espagnols Henri IV donnait la paix au monde, et le duc Charles-Emmanuel qui le dernier de tous, avait remis le glaive au fourreau acceptait enfin en 1602 les propositions équitables de la France en échangeant la Bresse contre le marquisat de Saluzzo. Durant de longues années l'Italie respira et pendant qu'on se passionnait chez nous pour le roman de *l'Astrée* nos voisins prêtaient une oreille attentive aux chants de Guarini et aux plaintifs accents de son *Pastor Fido*. C'est à peine si ce calme profond fut troublé à la

surface par de petits événements tels que l'annexion de Ferrare par le Saint-Siége qui abandonna Modène à l'héritier bâtard de la maison d'Este; — la mise en interdit de la république de Venise et la fameuse conjuration avortée qu'a contée Saint-Réal.

Cette misérable contrefaçon de l'âge d'or allait être malheureusement suivie de l'âge de fer et bien qu'assez courte la guerre pour la succession de Mantoue ne fut pas moins funeste à l'Italie que la guerre de Trente ans à l'Allemagne. De 1628 à 1630 Charles-Emmanuel tour à tour allié de la France et de l'Espagne suivant sa coutume, se couvrit de gloire et agrandit quelque peu ses États, mais il mourut de chagrin en apprenant le sac de Mantoue pris d'assaut par les lansquenets impériaux. Ces pillards allemands amenaient avec eux la peste qui fit d'horribles ravages; Turin qui n'était alors qu'une petite ville de 11 000 âmes en perdit 8 000; il y eut à Gênes 75 000 décès, 80 000 à Venise et la Péninsule vit sa population diminuée d'un tiers.

Cette première guerre qui avait eu de si lugubres conséquences n'aboutit néanmoins qu'à une paix provisoire (avril 1631) et quatre ans après le traité de Cherasco Victor-Amédée I[er] prenait de nouveaux arrangements avec son beau-frère Louis XIII, en vue d'un partage éventuel de la Lombardie. Mais les triomphes de Rohan en Valteline n'eurent aucun résultat appréciable, la guerre fut conduite mollement sur le Tessin par l'inepte Créqui et lorsque

Victor-Amédée mourut en 1637 il léguait d'immenses difficultés à sa veuve Christine dont la régence fut en effet des plus orageuses. La situation du Piémont ne fut définitivement réglée qu'en 1659 à la paix des Pyrénées et il se retrouva dans des conditions territoriales identiques à celle de 1631, mais avec une population fort réduite et à peu près ruinée.

Durant ces effroyables guerres, l'état de Venise et la Toscane paisibles et relativement bien administrés eurent pourtant à souffrir de la peste, tandis que les sujets du pape avait en outre à gémir sur le désordre des finances publiques et l'absence de sécurité. C'est que les abus déjà grands sous le pontificat de Paul V avaient pris sous le règne d'Urbain VIII les proportions les plus inquiétantes, car en 1635 la dette s'élevait à trente millions d'écus (165 millions de francs) somme prodigieuse pour l'époque. L'ambitieux Barberini ne paraissait pas d'ailleurs en prendre souci et il cultiva le népotisme sur une échelle inconnue à ses prédécesseurs depuis la Réforme. Ses trois neveux eurent à se partager près de 105 millions qui en vaudraient 600 aujourd'hui et ils reçurent des souverains étrangers non pas seulement des abbayes mais même des principautés ; aussi doit-on s'étonner qu'à l'extinction de la famille della Rovere Urbain ait annexé ce duché au patrimoine de l'Église au lieu de l'inféoder à quelqu'un des siens.

Ces indignes prélats ne se bornèrent pas à piller le le trésor des pauvres, ils portèrent encore une main sacrilége sur les ruines vénérables qu'avaient respectées les barbares (1), et ne rougirent pas d'emprunter aux restes du Colisée les matériaux nécessaires à la construction du palais qui a conservé leur nom en éternisant leur infamie.

Plus scrupuleux qu'Urbain, Innocent X remit un peu d'ordre dans ses États tout en se laissant dominer par son avide belle-sœur Donna Olimpia et, bien que dans une faible mesure, la prospérité publique se développa sous ses deux successeurs Alexandre VII et Clément IX; mais le népotisme avait eu des effets désastreux pour l'agriculture en favorisant la constitution d'énormes majorats qui se transformèrent rapidement en pâturages insalubres. Dans tous les environs de Rome on ne voyait plus que de loin en loin des terres livrées à la culture et la destruction des forêts contribua aussi à la propagation de la *malaria* qui de tous temps a plus ou moins désolé les plaines voisines de l'embouchure du Tibre.

Les Italiens ont un mot des plus expressifs pour décrire l'état de choses dont ils ont si longtemps souffert: Ils l'appellent le *malgoverno*, et c'est principalement à Naples que sévissait vers le milieu du dix-septième siècle cette horrible maladie sociale.

(1) *Quod non fecerunt Barbari... fecerunt Barberini.*

L'Espagne en décadence en était venue au point de faire argent de tout et la rapacité des vice-rois de Naples et de Sicile avait produit un mécontentement si universel que les clairvoyants politiques de France commencèrent à penser qu'il serait possible d'en tirer parti. En 1620 les conseillers de Louis XIII avaient songé à favoriser les desseins du duc d'Ossone qui ayant pris d'habiles mesures pour se faire proclamer roi des Deux-Siciles, manqua de cœur au dernier moment et n'osa pas consommer son crime. Vingt-cinq ans s'écoulèrent avant qu'on pût retrouver une aussi belle occasion, mais en 1647 alors que les Français qui occupaient Porto-Longone dans l'île d'Elbe étaient à proximité de Naples, une insurrection éclata dans cette grande ville sous la direction du pêcheur Masaniello; les Espagnols le firent traîtreusement assassiner sans parvenir à dompter la populace qui envoya des émissaires à Rome auprès du brillant et aventureux duc de Guise et celui-ci n'hésita pas à se présenter pour revendiquer les droits de la maison d'Anjou. Il obtint d'abord quelques succès contre le duc d'Arcos et si le timide Mazarin eût montré plus de décision c'en était fait de la domination espagnole.Mais les secours arrivèrent trop tard lorsque Guise était déjà battu et prisonnier, et une seconde tentative en 1654 n'eut pas un meilleur résultat.

Pendant les vingt années qui suivirent, l'Italie jouit d'une paix profonde. Seule Venise eut à lutter

au dehors contre les Turcs et perdit Candie après une résistance héroïque à laquelle de nombreux volontaires français prirent une part considérable, pendant que six mille de leurs compatriotes combattaient en Hongrie sous les ordres de Modénais Montecuccoli (1). Mais la période chevaleresque du règne de Louis XIV prit fin dès l'année 1672 et les Italiens ne tardèrent pas à apprendre à leurs propres dépens tout ce qu'il y avait d'égoïsme et de duplicité dans le cœur de l'orgueilleux monarque.

Deux ans après l'invasion en Hollande, la guerre éclatait de nouveau entre la France et l'Espagne; la Franche-Comté était conquise en quelques semaines, et Louvois envoyait une flotte au secours de Messine qui venait de se révolter contre Charles II. Maîtres de la mer à la suite d'un grand combat naval où périt Ruyter, les Français eussent pu affranchir la Sicile tout entière, mais ils se retirèrent capricieusement comme ils étaient venus, abandonnant, au mépris des engagements les plus solennels, la malheureuse Messine, aux vengeances de l'Espagne qui se montra sans pitié. De soixante mille âmes, la population de la ville tomba à moins de douze mille, et les exilés qui tentèrent de revoir leur patrie furent envoyés aux galères.

Les mauvais jours vont recommencer pour la Péninsule et l'horrible bombardement de Gênes exé-

(1) On sait de quelle façon bizarre ce nom illustre est travesti chez nous où l'on écrit : Montecuculli.

cuté en pleine paix, sans motifs sérieux, suffirait à lui seul à déshonorer le nom de Louis XIV. Mais l'odieux despote ne devait pas toujours trouver en face de lui, d'aussi faibles adversaires, et le jeune Victor-Amédée qui avait succédé en 1675 à son père Charles-Emmanuel, allait bientôt conquérir le titre de roi, en infligeant aux Français de rudes et humiliants échecs. Ce fut à l'occasion d'une grande faute politique de Louis, la révocation de l'édit de Nantes, que se produisit la rupture entre le cabinet de Turin et celui de Versailles. Il existait depuis des siècles dans quelques hautes vallées des Alpes piémontaises, une petite peuplade d'hérétiques, connus sous le nom de Vaudois, et non content de traquer dans ses propres États les malheureux calvinistes, le roi de France exigea que Victor-Amédée prit des mesures semblables à l'égard de montagnards paisibles que les ducs de Savoie n'avaient jamais inquiétés, si ce n'est sous le règne précédent. Victor parut se résigner, et sous la surveillance du maréchal de Catinat, il persécuta ses sujets jusqu'au jour où il put secouer le joug de son puissant voisin en adhérant à la coalition européenne dont Guillaume d'Orange se fit le promoteur. Battu d'abord à Staffarda et à Marsaglia, il prit bientôt sa revanche assisté de son cousin le fameux prince Eugène, et lorsque la paix fut enfin conclue en 1696, il recouvra Pignerol et Casal et le duc de Bourgogne épousa sa fille.

C'est sur ce traité, dont le Piémont avait si grand besoin, que le dix-septième siècle se clôt glorieusement pour la péninsule, tout en laissant beaucoup à réparer à l'âge qui allait suivre. A ce moment-là, en effet, la décadence universelle s'accusait par des signes sensibles, mais cette décadence était plus honorable qu'on ne le suppose généralement et n'avait rien de sinistre comme celle de l'Espagne. Les sciences florissaient encore et l'école de Galilée se continuait avec éclat ; les lettres étaient dignement représentées par les noms du chevalier Marini qui vaut infiniment mieux que sa réputation ; de Tassoni, le chantre vigoureux de la *Secchia rapita;* des historiens Davila, Sarpi, Pallavicino et Bartoli, — et les beaux-arts étaient cultivés sinon avec la même gloire qu'au temps de Raphaël, au moins avec un admirable talent par des peintres tels que le Dominiquin, le Guerchin, le Guide, l'Albane, Salvator Rosa, etc. et par un architecte-sculpteur de la valeur du Bernin. Il ne faut pas oublier d'ailleurs l'influence que l'Italie exerça à cette époque sur les destinées du monde par l'intermédiaire d'une demi-douzaine d'illustres émigrés : l'Espagne avait dû au Génois Spinola ses dernières victoires ; l'Allemagne, sans Piccolomini et Montecuccoli n'eût pu tenir tête aux Français et la France elle-même fut dix-huit ans gouvernée par Mazarin, à qui il n'a manqué que la moralité pour mériter le titre de grand homme. Revenons à notre récit.

Au lendemain de Ryswyk, l'agonie de l'Espagne commençait avec celle de son roi Charles II qui, dans l'espoir d'assurer le maintien de sa croulante monarchie, choisit pour héritier le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. Celui-ci était lié par les stipulations d'un traité secret et tout récent, mais l'orgueil de race l'emporta chez lui sur le patriotisme et il accepta sans balancer une succession onéreuse que l'Europe en armes allait lui disputer. Victor-Amédée qu'une combinaison adoptée d'abord investissait éventuellement du Milanais fut naturellement outré de ce manque de foi, mais la situation géographique de ses États le condamnait à la dissimulation ; il consentit donc à donner sa seconde fille au nouveau roi Philippe V et il combattit vaillamment aux côtés de Vendôme tout en négociant sous main avec les Impériaux commandés par son cousin Eugène de Savoie. Sa défection n'eut lieu qu'en 1703, et les conséquences immédiates en furent assez tristes, car les Français conquirent rapidement Nice, la Savoie et la moitié du Piémont ; mais là s'arrêtèrent leurs succès. Vendôme fut rappelé en France comme seul capable de lutter contre le terrible Marlborough, et Victor-Amédée eut facilement raison du présomptueux La Feuillade qui, après avoir essuyé devant Turin un sanglante défaite, perdit tout son sang-froid et repassa les Alpes. Dès ce moment, la Lombardie fut débarrassée des Franco-Espagnols et Victor-

Amédée agrandit ses États par l'annexion du Montferrat et d'un important débris du Milanais. L'année suivante (1707), les Impériaux s'emparent de Naples tandis que la Sardaigne tombait au pouvoir d'un amiral anglais. Les victoires tardives de Villars tout en préservant la France d'un démembrement et en consolidant le trône de Philippe V, ne modifièrent en rien la condition territoriale de l'Italie, dont le sort fut considérablement amélioré par le traité d'Utrecht.

Ce fameux pacte international assurait, en effet, à Victor-Amédée, le titre de roi avec la possession de la Sicile, — et Naples, la Sardaigne et la Lombardie gagnaient considérablement au change, en passant sous le sceptre de l'empereur d'Allemagne. Mais ces arrangements, fort imparfaits sans doute, parurent intolérables à un petit abbé conseiller d'une humble princesse de Parme qui voulait un trône pour chacun de ses fils, et la Péninsule fut encore bouleversée... toujours à son avantage. Les succès d'Alberoni n'eurent d'abord qu'un résultat fâcheux en enlevant la Sicile à Victor-Amédée, qui dut se contenter de la Sardaigne, mais après la chute de son ministre, Elisabeth Farnèse poursuivit ses desseins avec une heureuse opiniâtreté et réussit, en 1734, à placer l'infant don Carlos sur le trône de Naples, tandis qu'un autre Bourbon allait régner à Parme. Bien que l'Italie méridionale eût joui depuis 1713 d'une période de calme sous le

gouvernement de l'empereur, les vice-rois allemands avaient respecté religieusement tous les anciens abus. Dans ce pays infortuné régi par onze législations différentes, on comptait pour quatre millions d'habitants plus de cent vingt mille prêtres, moines ou religieuses possédant les deux tiers d'un territoire sur lequel trente mille voleurs exerçaient paisiblement leur industrie, et l'historien Colletta termine son chapitre préliminaire par ces quelques lignes qui en contiennent toute la substance :

« A Naples, les richesses du clergé étaient immenses, mais le peuple, bien que plus attaché peut-être qu'autrefois à la religion de ses pères, affichait ouvertement son mépris pour les ministres du culte et le souverain Pontife; la féodalité était aussi florissante qu'au moyen âge, la noblesse dépourvue d'éducation, l'armée en partie recrutée dans les bagnes, l'administration oppressive et arriérée. Le désarroi des finances était au comble, car les recettes diminuaient de jour en jour ; la législation était un chaos, les légistes étaient nombreux, intrigants et corrompus, la populace esclave de mille préjugés maudissait son gouvernement et en réclamait un autre quel qu'il fût... »

Telle était la situation, lorsque l'infant don Carlos débarqua dans son futur royaume entouré d'un brillant essaim de courtisans parmi lesquels se dissimulait modestement un jurisconsulte toscan,

destiné à une grande renommée, Bernardo Tanucci. Nous ne décrirons point les opérations militaires qui furent conduites par l'Espagnol Montemar avec plus de bonheur que de talent, et nous préférons tracer brièvement le tableau des réformes intérieures qu'amena le nouveau régime. Les améliorations apportées dans l'administration de la justice furent en réalité peu de chose, mais don Carlos releva le commerce par d'heureuses mesures, et attaqua les abus dans l'ordre religieux avec une décision que n'ont égalée ni les Cavour, ni les Ricasoli. Ce prince qu'on vit chanter au chœur en habit de chanoine, servir la messe et laver les pieds des pauvres dans l'église des *Pellegrini*, proposa au pape un projet de concordat, que Rome ne sanctionnerait certainement pas aujourd'hui, qu'elle accepta pourtant alors après mille protestations et dont le gouvernement élargit encore les clauses dans l'exécution. En vertu de cet acte, le nombre des prêtres fut réduit de moitié, le droit d'asile restreint, la juridiction laïque établie partout, les bulles pontificales ne devaient circuler qu'avec l'autorisation royale, les donations au clergé et la construction de nouvelles églises étaient interdites et les propriétés ecclésiastiques soumises à l'impôt, bien qu'avec un traitement de faveur. Ces excellentes réformes portèrent leur fruit et l'état des finances s'améliora comme par enchantement. Il y avait tant à réformer dans ce royaume, qu'un ministre intègre trouvait à

chaque instant l'occasion de faire le bien sans avoir besoin de la chercher, — et rien qu'en mettant un terme au pillage scandaleux des employés du fisc, Tanucci arriva en soulageant le peuple, à tripler les revenus de l'Etat.

Interrompue pendant la guerre de 1744, cette renaissance des provinces napolitaines prit un développement nouveau durant les onze dernières années du règne de Charles qui porta de rudes atteintes à la féodalité, laquelle ne reçut du reste le coup de grâce qu'en 1810. Le commerce et les beaux-arts furent encouragés, Tannucci donna une grande impulsion aux travaux publics et fit commencer les fouilles de Pompéi. Mais si ce grand ministre fut supérieur à son temps à quelques égards, il eut le tort de négliger l'instruction publique, à l'exception du haut enseignement, et dans les couches inférieures de cette populace restée en dehors du courant civilisateur qui entraînait la bourgeoisie, les bourreaux de 1799 recrutèrent de hideux auxiliaires.

Don Carlos quitta l'Italie en 1759 pour aller régner en Espagne sous le nom de Charles III, et pendant les vingt années qui suivirent, ce fut Tanucci qui gouverna sans contrôle comme tuteur de Ferdinand IV. Mais l'étude des réformes accomplies par un homme éminent nous a entraîné malgré nous jusqu'à la fin du siècle, et nous devons revenir sur nos pas pour reporter nos regards sur le centre et le nord de la Péninsule.

Nous avons peu de chose à dire des États romains où la mauvaise administration semblait immuable comme le dogme. Il faut constater pourtant que depuis la paix d'Utrecht jusqu'à nos jours les hommes ont souvent mieux valu que l'institution temporelle; la chaire de saint Pierre fut généralement occupée par des souverains inoffensifs quelquefois bienveillants et charmants, tels que Lambertini et Ganganelli, Mais il était évident dès lors que la machine détraquée du pouvoir ne pouvait être restaurée que par une initiative puissante venue du dehors, et lorsqu'à son avènement, Benoît XIV voulut mettre la main à l'œuvre, Alberoni l'en dissuada. Ainsi que le délié politique le comprenait fort bien, les abus étaient tellement invétérés qu'ils faisaient en quelque sorte partie de la constitution de l'État ; qu'ils étaient chers à ceux mêmes qui en souffraient, et l'on n'eût pu y toucher sans se mettre à dos les trois quarts de la population. Un Sixte V eût été impuissant en présence d'une pareille tâche, à plus forte raison l'aimable Lambertini qui, suivant sa propre expression n'était « qu'un bon vivant » ! Mais au train dont marchaient les choses en Europe, la lumière ne devait pas tarder à se faire aux yeux des sujets de saint Pierre : « Il est un degré de mauvais gouvernement que les peuples ne peuvent plus supporter aujourd'hui », disait M. Guizot, et le gouvernement de Rome était déjà en 1750 le plus mauvais de l'Italie.

Ce n'était pas seulement à Naples, en effet, que soufflait l'esprit de réforme. Le dernier des Médicis, l'inepte Jean-Gaston était mort en 1737 et avait eu pour successeur François de Lorraine récemment marié à sa cousine l'impératrice Marie-Thérèse. Si ce prince toujours absent fut médiocrement populaire à Florence, il n'en fut pas de même de son fils Léopold Ier dont la Toscane bénit encore la mémoire. Sans être doué de facultés supérieures ce jeune souverain avait une volonté droite, et sut s'entourer de serviteurs habiles tels que l'excellent financier Tavanti, Gianni, Rucellai et Pompeo Neri. Déjà sous François Ier on avait vu disparaître les derniers restes de la féodalité; l'empereur avait mis en vigueur le calendrier grégorien (1750) et réorganisé l'administration; Léopold fit plus et mieux; il réforma le code criminel, abolit la torture et la peine de mort, adoucit le régime des prisons et mit un terme aux abus de la police. Il supprima les tribunaux d'exception, réduisit le nombre des juges qui furent désormais plus scrupuleusement choisis, simplifia la procédure, et, chose plus surprenante dans un pays régi par la monarchie absolue, décida que les citoyens accusés et condamnés à tort seraient indemnisés. Ni l'agriculture ni les travaux publics ne furent négligés; il construisit des routes, dessécha des marais et la dette qui était de 87 millions à son avènement, fut peu à peu réduite à la somme de 24 millions. Léopold en un

mot ne laissa à peu près rien à faire à la Révolution, et la Toscane eût été au comble de ses vœux si elle eût borné son ambition à devenir une annexe privilégiée du puissant empire d'Allemagne. Mais si les princes lorrains avaient réussi à créer un État modèle, ils ne s'étaient nullement préoccupés d'organiser un État italien; ce vaste duché peuplé de douze cent mille âmes (1) n'avait plus un seul navire de guerre pour protéger ses côtes contre les Barbaresques, et son armée était représentée par trois ou quatre mille mercenaires incapables d'arrêter même une invasion des soldats de l'Église.

C'est que depuis la paix d'Aix-la-Chapelle (1748) la cour de Vienne avait pris à tâche d'endormir l'Italie et elle y avait réussi en Lombardie plus complétement encore qu'en Toscane. Il faut lire les admirables et sanglantes satires de Parini pour voir à quel degré de sybaritisme était descendu le patriciat milanais, et il nous suffira de dire que Marie-Thérèse avait cessé de demander un contingent de soldats à cette société opulente et amollie qui préférait se libérer par le versement annuel d'une forte somme d'argent. Mais si, comme à Venise on sommeillait doucement à Milan, en attendant le tocsin de la Révolution, il y avait sur la rive

(1) Ce chiffre devrait aujourd'hui être augmenté de plus de moitié.

droite du Tessin un peuple bien éveillé qui remplissait sérieusement son rôle de gardien des Alpes. Après avoir conquis tant de lauriers sur le champ de bataille le grand Victor-Amédée s'était montré habile diplomate durant les négociations d'Utrecht et si l'Espagne réussit en 1720 à lui enlever une partie des avantages qu'il avait si laborieusement obtenus, il ne laissa pas moins à son fils un royaume enrichi, agrandi et solidement constitué.

Soldat intrépide, prince austère et prudent, dignement secondé d'ailleurs par le fameux marquis d'Ormea qu'on surnomma le Richelieu piémontais, Charles-Emmanuel III, profita de toutes les occasions favorables pour augmenter l'influence de sa maison, et si, à la suite de la guerre de 1735 à 1738 où il combattit à côté des Français il ne put conserver Milan occupé deux ans par ses troupes, il resta maître définitivement des importants districts de Novare et de Tortone. Dans la guerre de la succession autrichienne où en adroit équilibriste il prit parti pour Marie-Thérèse, — l'impératrice lui céda de nouveaux territoires et aurait même voulu lui assurer la possession de Gênes ; mais la République, trahie par son lâche sénat, fut sauvée par l'héroïque dévouement de la population et les troupes françaises arrivèrent assez tôt pour seconder cette insurrection victorieuse. Si honorable qu'il soit pour le peuple de Gênes, cet incident n'en eut pas moins les plus regrettables consé-

quences, car si Charles-Emmanuel se fût emparé de la Ligurie en 1746, il n'eût certes pas cédé la Corse à la France, et le fondateur de la dynastie des Bonaparte fût mort probablement colonel au service de la Sardaigne.

Déçu dans l'objet principal de son ambition si légitime en somme, le vainqueur de Plaisance passa la seconde moitié de son règne dans une paix profonde uniquement préoccupé d'accroître la prospérité de ses États. Il établit sous le nom de *codex carolinus* une législation uniforme, construisit les forteresses d'Exilles, de Demonte, de Fenestrelle, reconstitua l'armée, favorisa les lettres et les sciences dans une mesure restreinte, mais il faut bien avouer qu'il y eut dans son royaume tout juste autant de liberté que sur le pont d'un vaisseau de guerre ou dans les redoutes d'un camp retranché ; Lagrange, Berthollet, Bodoni allèrent chercher hors de leur patrie une atmosphère plus respirable, et l'on sait que le jeune Alfieri s'indignait d'habiter un pays « où le roi est tout et où l'on ne parle que du roi ».

Marie-Thérèse et ses deux fils Joseph et Léopold laissaient aux intelligences une plus grande latitude, aussi Florence et Milan furent-ils durant la seconde moitié du siècle les foyers principaux des sciences et des lettres, et dans la dernière de ces deux villes on vit fleurir à la fois le grand criminaliste Beccaria, l'heureux adversaire de la torture,

le savant économiste Pietro Verri, l'illustre mathématicienne Agnesi, le spirituel critique Baretti, transfuge piémontais, et le poëte moraliste Parini. Grâce à cette longue période pacifique le mouvement des esprits reprit du reste partout un nouvel essor et les vieilles Universités se ranimèrent. Pise d'où était sorti Tanucci créait des légistes habiles pour seconder l'œuvre de Pierre-Léopold; à Bologne et à Pavie Galvani et Volta s'illustraient par leurs découvertes dans le domaine des sciences physiques, et à Padoue, Morgagni et Scarpa élargissaient l'horizon des études médicales.

Bien que la prose italienne touchât alors à son extrême décadence, la littérature elle-même était en voie de résurrection. On lit encore les beaux vers de Métastase, de Forteguerri, de Gaspare Gozzi, de Spolverini, de Parini, etc, et la Péninsule salue comme les véritables fondateurs de son Théâtre national l'aimable comique vénitien Goldoni et le sombre Alfieri. Quant aux arts du dessin ils restèrent languissants jusqu'à la veille de la Révolution; la peinture ne fut représentée que par des artistes de second ordre tels que le Canaletto et la sculpture ne trouva un digne interprète que dans le séduisant Canova qui appartient à l'ère contemporaine autant qu'à l'âge précédent. L'art musical en revanche fut cultivé avec un singulier éclat. Mort en 1725 le Napolitain Alessandro Scarlatti avait perfectionné la musique dramatique laquelle

fit encore un pas en avant avec Leo, Porpora, Fea et Pergolesi l'auteur du *Stabat mater* et de la *Serva padrona;* Jomelli s'immortalisa par la composition de son *Miserere* et ses partitions sur divers drames de Métastase; Tartini tira du violon des effets inconnus avant lui; Païsiello fut au premier rang dans *l'opera seria* comme dans *l'opera buffa;* Cimarosa l'auteur du *Matrimonio secreto* est encore à la mode; Sacchini et Piccini firent école à Paris et Sarti, c'est tout dire, fut le maître de Cherubini.

L'universelle renommée qu'obtint cette brillante élite de compositeurs eut son côté fâcheux; on s'habitua à considérer les Italiens comme les histrions de l'Europe, et un grand patriote de notre temps a peint au vif cette situation lorsqu'il disait: « Je ne puis entendre ces applaudissements qui saluent nos artistes, sans avoir le cœur serré; il me semble que nos prétendus admirateurs nous méprisent au fond, parce que si nous chantons toujours nous ne nous battons jamais ». Et pourtant à aucune époque depuis la chute de l'empire romain l'Italie n'avait été moins divisée et mieux armée. L'étranger ne régnait plus qu'à Milan sur un petit coin de terre peuplé de 1,200,000 âmes et pour communiquer avec son duché l'empereur était forcé de traverser les provinces vénitiennes qui eussent été interdites en cas de guerre au passage des troupes allemandes. Les rois de Naples et de Sardaigne vivaient alors du reste en bonne

intelligence; ils avaient de bonnes finances et en unissant leur forces rien ne leur eût été plus facile que de sauvegarder leur indépendance commune contre ces faibles masses de trente à quarante mille hommes que les grandes puissances du dernier siècle étaient habituées à lancer sur le territoire ennemi. Mais aucun prince du temps n'avait songé à se prémunir contre le choc d'une nation en armes, et le flot des quatorze armées de la Convention nationale refoula tout devant lui jusqu'aux Alpes et jusqu'au Rhin.

L'attaque des républicains commençait en 1792 par l'occupation relativement aisée de Nice et de la Savoie et pendant quatre ans leurs légions intrépides vinrent se briser contre la barrière des montagnes et la bravoure piémontaise. Bonaparte lui-même n'eût pas été plus heureux que les généraux ses prédécesseurs, si pour pénétrer dans les États de Victor-Amédée III il n'eût emprunté en le violant le territoire de l'impuissante république de Gênes. L'armistice une fois signé avec la Sardaigne, les Français se précipitèrent comme un torrent sur les plaines de la grasse Lombardie et ils trouvèrent à Milan des ressources de toute espèce. Bonaparte, ce conquérant de vingt-sept ans en usa sans scrupule; escomptant ses bienfaits il leva une contribution de guerre de vingt millions, fit main basse sur les trésors des églises et les gages du Mont-de-Piété, et rançonna sans pitié les petits

princes de Parme et de Modène auxquels il arracha les plus beaux tableaux de leurs galeries, inaugurant ainsi la série de ces spoliations barbares qui devaient se prolonger pendant de nombreuses années. Mais les lourds Autrichiens étaient abhorrés, et comme leurs pères du seizième siècle les Français se faisaient pardonner à force de bonne humeur. Sympathisant avec les populations qu'ils venaient de piller, ils croyaient s'acquitter largement envers elles par l'octroi d'une constitution démocratique et confiants dans la loyauté de leurs « frères de Lombardie », ils leur donnaient des armes et organisaient chez eux des clubs et la garde nationale.

En dépit de ses glorieux triomphes, la situation de l'armée républicaine était pourtant fort inquiétante, Venise gardait une menaçante neutralité et laissait violer son territoire par les Autrichiens qui occupaient la forte position de Peschiera tandis qu'une nouvelle armée descendait du Tyrol pour prendre à revers les soldats de Bonaparte. Pour dissiper cet orage il fallut les miracles de Castiglione où trente mille Français battirent soixante mille Allemands, et la conséquence immédiate de cette victoire fut la consolidation de l'État cisalpin qui s'agrandit par l'annexion du duché de Modène, des villes de Ferrare et de Bologne cédées par le pape Pie VI.

Jusqu'à ce moment le Directoire et son général, tout en constituant à Milan un semblant de gou-

vernement étaient fermement décidés à restituer leurs conquêtes d'Italie, en échange des Pays-Bas autrichiens qu'ils comptaient garder à la paix. Après Castiglione des projets ambitieux germèrent dans le cerveau de Bonaparte et la valeureuse légion lombarde qui combattit sous ses ordres en 1797, contribua sans le savoir à l'asservissement de la malheureuse Venise. Poursuivi l'épée dans les reins, l'archiduc Charles fut bientôt réduit à traiter, mais il n'était point encore assez vaincu pour adhérer sans compensation à l'affranchissement de la Lombardie, et pour l'y contraindre, Bonaparte se conformant aux instructions du Directoire, eût dû continuer sa marche sur Vienne où les légions victorieuses de Hoche n'eussent pas tardé à le rejoindre. Malheureusement les lauriers du jeune héros portaient ombrage au vainqueur de la Péninsule et, pour arrêter les succès de l'armée du Rhin ce dernier n'hésita pas à signer la convention de Léoben, préliminaire du traité de Campo-Formio qui fut également infamant pour les deux parties contractantes. Mais si toutefois la « terre ferme » vénitienne pouvait être livrée facilement aux Autrichiens il n'en était pas de même de la capitale qui, se ravitaillant par mer était réellement imprenable. Mais la population trompée par les agents de Bonaparte commençait à s'agiter, et le doge Manin qui croyait abdiquer en faveur d'un gouvernement démocratique, signait en réalité l'arrêt de mort de la république de Saint-Marc.

Les honteuses stipulations de Campo-Formio n'eurent d'ailleurs qu'une durée limitée, et dès l'année 1805 les provinces vénitiennes se voyaient annexées à un nouveau royaume d'Italie peuplé de sept millions d'âmes et comprenant en outre de Venise et de Milan les provinces de Novare, les anciens duchés de Parme et de Modène avec Bologne et les légations pontificales. Quant au Piémont et à la Ligurie, aux États romains et à la Toscane, ils furent de 1803 à 1809 réunis purement et simplement à l'empire français ; Naples sous Joseph Bonaparte d'abord, puis sous Murat, forma une monarchie vassale et seules les îles de Sicile et de Sardaigne restèrent aux mains de leurs anciens possesseurs. En dépit de ces qualifications variées, la Péninsule tout entière obéissait à un seul maître, il n'y avait qu'un seul code et du nord au sud le régime administratif était partout homogène. Les Italiens considéraient Napoléon comme un compatriote dont ils étaient fiers ; les soldats du jeune royaume étaient vaillants et dévoués et les vieux divisionnaires de la garde impériale ne parlaient qu'avec respect de leurs dignes frères d'armes les généraux Fontanelli, Mazzuchelli, Zucchi, Lecchi et Palombini. Les lettres florissaient à Milan, à Bologne et à Venise, et Monti, Foscolo et Giordani ont laissé le reflet de leur gloire sur cette période brillante bien qu'éphémère, qui se terminait brusquement après les effroyables revers de 1812 et de 1813.

L'agonie du premier royaume d'Italie fut glorieuse pourtant; le vice-roi battit les Autrichiens à diverses reprises, et sans l'inepte et odieuse trahison de Murat, l'empire était probablement sauvé en conservant les Alpes et le Rhin, et Eugène eût régné à Milan. Le roi de Naples s'aperçut trop tard de son erreur; lorsqu'en 1815 il voulut faire appel aux Italiens, les patriotes le traitèrent en suspect et après avoir obtenu quelques semblants de succès, il vit ses troupes se fondre rapidement au premier choc de l'ennemi.

Au lendemain de la chute de Murat il n'y eut plus dans la Péninsule que des gouvernements d'ancien régime; mais l'état de choses antérieur à la Révolution se trouva sensiblement altéré au profit de l'Autriche qui, avec l'ancien territoire de Venise s'était brutalement annexé la province pontificale de Rovigo et dominait en fait dans les Légations, à Parme, à Modène et en Toscane, où le grand-duc Ferdinand avait repris le sceptre. Le roi de Sardaigne, il est vrai, avait réuni à ses États la république de Gênes et ses dépendances, mais une pareille compensation était loin de rétablir l'équilibre; aussi des Alpes au phare de Messine le mécontentement était-il universel. De la petite île de Léon jaillit l'étincelle qui allait mettre en feu l'Europe latine et la détestable constitution de 1812 fonctionnait depuis quelques mois à peine à Madrid, lorsqu'elle fut acclamée à Naples par suite d'une

insurrection militaire conduite par le général Pepe.

Dans le midi de la Péninsule, la réaction politique de 1815 avait été pourtant infiniment moins violente qu'au centre et dans le nord ; le vieux Ferdinand qui ne subissait plus le joug de l'impérieuse Caroline, régnait depuis cinq ans avec douceur ; il avait respecté les codes français et caressé les soldats ; mais les généraux qui avaient voulu arracher une constitution à Murat, leur chef préféré, ne pouvaient exiger moins d'un prince dont ils se défiaient. Le faible monarque resta complétement passif entre leurs mains, et les obstacles vinrent d'ailleurs. Le nouveau parlement fit des fautes ; la Sicile se souleva pour rester fidèle à ses vieilles institutions et la Sainte-Alliance jugea le moment opportun pour intervenir.

La cause libérale était fort compromise à Naples au commencement de l'année 1821 lorsqu'on apprit tout à coup qu'une révolution venait d'éclater en Piémont, où les funestes conseillers de l'honnête Victor-Emmanuel Ier avaient réussi à le rendre fort impopulaire. Ce grave incident pouvait avoir une influence décisive sur la marche des événements, car il n'y avait en ce moment en Lombardie qu'une douzaine de mille hommes et la fermentation des esprits y était grande. Si seulement vingt mille Piémontais s'étaient mis sur le champ en route pour Milan, les cadres de l'armée de Napoléon récemment dissoute se reformaient,

la Révolution gagnait le centre de la Péninsule et les cinquante mille Autrichiens qui se trouvaient sur la frontière de Naples étaient pris comme dans une souricière. Mais les choses ne se passèrent point ainsi. Après l'abdication de Victor-Emmanuel une portion considérable de l'armée se prononçant pour la monarchie absolue refusa d'obéir aux ordres du régent Charles-Albert et ce jeune prince, qui avait une foi médiocre dans l'avenir de la constitution espagnole, reculant devant la perspective d'une guerre civile dont il était facile de prévoir l'issue, se soumit au roi Charles-Félix qui lui fit cruellelement expier ses aspirations libérales.

Vers la fin de l'année 1821 l'empereur d'Autriche fier de ses faciles succès, pouvait croire au retour des beaux jours de Charles-Quint; tous les princes de la Péninsule étaient ses obligés et ses vassaux, et pourtant c'était lui qui était réellement vaincu, car l'Italie allait désormais conquérir les sympathies de l'Europe libérale à l'aide de ses martyrs et de ses exilés. Toutes les classes de cette société rajeunie s'étaient confondues dans un effort commun et la postérité célébrera à jamais les noms de Santa-Rosa, de Collegno, de Pepe, ces glorieux et patriotiques soldats; des patriciens Confalonieri et Arrivabene, de l'humble, doux et résigné Pellico. Pendant dix ans, de 1821 à 1831, le plus lourd despotisme pesa sur la Péninsule, mais la nation mûrissait en silence pour la liberté.

La révolution de Juillet (1830) parut d'abord devoir changer la face du continent, et à quelques mois de là on vit l'Italie centrale se soulever presque entière; mais les gouvernements provisoires de Parme, de Modène et de Bologne ne pouvaient se soutenir par leurs propres forces et sans que le pacifique Louis-Philippe osât s'y opposer, l'empereur d'Autriche rétablit les souverains de sa famille tandis que ses troupes occupaient la partie septentrionale des États romains, pour ne plus l'évacuer qu'en 1859. Le prudent Charles-Albert, qui était monté sur le trône le 27 avril 1831, assista impassible à cette douloureuse exécution et réprima sévèrement, dans ses propres États, quelques tentatives démagogiques, mais ceux qui avaient son secret auguraient bien du règne qui venait de commencer.

Pendant les quinze premières années de son administration, la vie du nouveau roi se résume dans une lutte heureuse et persévérante contre deux formidables adversaires : l'ancien régime d'abord qui était représenté dans le ministère par le comte Solar della Margherita, — puis la Révolution incarnée dans le fanatique Mazzini qui, pour en venir à ses fins ne recula même pas devant l'assassinat. Le programme royal ne différait pas du reste autant qu'on pourrait le croire de celui du grand agitateur : le prince et le démagogue avaient tous les deux en vue l'unité italienne, mais l'un disait

qu'on n'y arriverait qu'avec le temps, à force de sagesse et de modération; — l'autre voulait faire table rase et soulever le monde sans avoir de levier. C'était évidemment le roi qui devait l'emporter à la longue.

Pour réaliser son plan si chimérique en apparence, Charles-Albert comprit qu'il fallait constituer en Piémont un état modèle qui pût servir d'objectif aux aspirations de tous les opprimés de la Péninsule. Au bout de quelques années l'œuvre était déjà assez avancée pour causer de grandes inquiétudes à M. de Metternich. Pendant que l'Autriche s'endettait et restait stationnaire, toutes les réformes, en effet, avaient marché de front de l'autre côté du Tessin. Bien que les finances fussent singulièrement prospères, grâce à l'administration économe du ministre Revel, les travaux publics avaient été poussés avec la plus grande activivité. Le pays se couvrait de monuments et de routes magnifiques, et l'on parlait déjà sérieusement d'un chemin de fer international qui traverserait le mont Cenis. Dans l'île de Sardaigne qui était encore à demi-sauvage, le roi supprima la féodalité en dépit de mille difficultés suscitées par l'aristocratie locale; il établit une police vigilante, ranima le commerce, si bien que la population de cette province reculée s'accrut de moitié en très peu de temps. Il fallait des lois nouvelles à ce peuple régénéré, et Charles-Albert promulgua en 1837 un code remarquable,

lequel, remanié récemment sous la direction du jurisconsulte Pisanelli, est devenu le meilleur de l'Europe. La peinture et la statuaire furent encouragées, et les études historiques firent des progrès rapides dûs en partie à la subvention du Trésor et à la publication de cette importante collection de documents dits *Monumenta patriæ*. Mais si préoccupé qu'il fût du développement moral et matériel de ses États, le digne père de Victor-Emmanuel fut constamment dominé par une pensée d'un ordre moins pacifique. Dès son avénement il songea à reconstituer solidement l'armée si fort négligée par son prédécesseur Charles-Félix, et il y réussit jusqu'à un certain point. Au bout d'une dizaine d'années il était parvenu à organiser un état-major instruit, ainsi qu'une force permanente de quarante mille hommes fort braves et manœuvrant à merveille, mais les recrues étaient mal encadrées ou trop rarement exercées, et, comme on s'en aperçut un peu tard en 1848, les officiers piémontais ne possédaient pas à un degré suffisant, l'art de passer promptement du pied de paix au pied de guerre, art dans lequel leurs héritiers de l'armée italienne sont aujourd'hui passés maîtres.

Quoi qu'il en soit, Charles-Albert ne pouvait avoir la prétention de battre à lui seul les nombreux bataillons de l'Autriche ; il fallut lutter d'abord sur le terrain de l'opinion, et ce fut avec l'approbation du roi que trois illustres publicistes de Turin, Balbo,

Gioberti et Massimo d'Azeglio, composèrent ces écrits fameux qui remuèrent l'esprit public à d'incalculables profondeurs. L'élection de Pie IX et la révolution de 1848 firent le reste ; aussi lorsque le grand-duc Léopold, le pape et le roi de Naples eurent donné des constitutions à leurs peuples et envoyé quelques bataillons en Lombardie où les troupes piémontaises avaient battu l'ennemi à Goito et à Pastrengo, — put-on espérer que tout était fini et que l'indépendance italienne allait sortir de la région des rêves. Mais l'absolutisme n'avait pas abdiqué sans arrière-pensée; il fut activement secondé par la démagogie dans son retour offensif, et de cette brillante tentative pour l'affranchissement de la Péninsule, il ne resta bientôt plus que le souvenir de l'héroïsme déployé à Venise et à Milan, et de la noble abnégation du roi Charles-Albert qui abdiquait heureusement entre les mains d'un prince qui ne fut ni moins brave ni moins loyal, et que la fortune devait conduire par la main jusqu'au seuil du Quirinal.

Monté sur le trône au lendemain du désastre de Novare, Victor-Emmanuel se trouvait dans une situation des plus critiques : Gênes était au pouvoir d'une plèbe insurgée et la Chambre des députés refusait de sanctionner le traité de paix avec l'Autriche alors qu'il y avait impossibilité matérielle de continuer la guerre. Habilement secondé par le marquis d'Azeglio et le brave La Marmora, soutenu

aussi par un tardif retour de l'opinion publique, le roi sut désarmer les démagogues et les utopistes et quatre années de ministère suffirent au grand comte de Cavour pour cicatriser les plaies de la guerre, restaurer les finances et doubler la richesse du pays. Aussi, en 1855. tandis que le vaste royaume de Naples paralysé par le despotisme assistait inerte aux convulsions de l'Orient qui le touchait de si près, le Piémont prit une part brillante aux succès de la France et de l'Angleterre, et son « bijou d'armée », comme disait le maréchal Bosquet, rétablissait au combat de Traktyr le prestige un instant éclipsé des trois couleurs italiennes.

Heureux sur le champ de bataille, le Piémont s'essaya au rôle de grande puissance pendant les négociations de ce traité de Paris où Cavour soutint avec tant de hardiesse et de dextérité la cause de la Péninsule opprimée. Mais en 1856 le drame véritable se jouait dans les coulisses et tandis que l'Autriche se flattait d'avoir enterré pour longtemps la question italienne le diplomate de Turin s'insinuait peu à peu dans les bonnes grâces de ce rêveur confus, mais tout-puissant qu'on nommait Napoléon III. En 1858, Cavour se rendait comme par hasard, aux eaux de Plombières où les idées de l'empereur achevèrent de s'élucider et le 1er janvier 1859 la cour de Vienne apprenait avec stupeur que ses rapports avec le cabinet des Tuileries

étaient des plus tendus. Les hostilités une fois déclarées, les événements se précipitèrent, mais il faut avouer que ce ne fut pas la faute de la France si le dénoûmeut espéré fut retardé par l'intermède de Villafranca. Trop confiant dans la force de son redoutable allié le gouvernement piémontais n'avait pas suffisamment compris que, pour produire des résultats durables, la guerre de l'indépendance italienne devait se faire surtout avec du sang italien et le général La Marmora qui depuis le 1er janvier avait eu tout le temps nécessaire pour armer un corps de 100,000 hommes en mit 40,000 à peine à la dispositon de l'empereur. Celui-ci qui voyait les rangs français terriblement éclaircis par le feu de l'ennemi recula devant l'attitude menaçante de la Prusse, et la Vénétie renouvela pour sept longues années son bail de servitude.

Lorsque l'armée française évacuait la Lombardie, Napoléon III ne s'était engagé pourtant envers l'Autriche qu'à faire respecter la frontière du Mincio, et ses bons offices étaient évidemment acquis aux tentatives probables du Piémont pour s'agrandir dans l'Italie centrale. En 1859, l'envoi si généralement blâmé d'un corps d'occupation en Toscane n'avait eu pour but que de favoriser une insurrection éventuelle en Romagne, — et Napoléon III était parfaitement résigné dans son for intérieur à la suppression graduelle de la souveraineté temporelle des papes, lorsqu'un incident insignifiant

en apparence le fit incliner plus résolûment du côté du Piémont. Il y avait deux partis dans la cour pontificale; l'un croyait sagement avec le cardinal Antonelli que Rome était forte surtout de sa propre faiblesse, l'autre représenté par M. de Mérode pensait qu'à l'aide des ressources abondantes fournies par le denier de Saint-Pierre il serait possible d'organiser une armée nombreuse qui, en combinant ses mouvements avec ceux des troupes napolitaines tiendrait facilement le Piémont en échec. Pie IX ayant adhéré à ce dernier avis, le général de Lamoricière vint avec une rare abnégation lui offrir l'assistance de sa glorieuse épée, et il improvisa en quelques semaines un brillant corps de zouaves recrutés principalement parmi ses jeunes compatriotes appartenant à l'aristocratie légitimiste.

L'empereur ne réussit point à cacher son dépit et lorsqu'au mois de septembre 1860, après avoir annexé toute l'Italie centrale, Cavour sollicita en France l'autorisation d'occuper les États romains, pour donner la main à Garibaldi parvenu déjà aux portes de Naples, l'oracle consulté répondit : «Faites vite.» Le général Cialdini opéra, en effet, avec une rapidité foudroyante ; au bout de quelques jours Lamoricière battu à Castelfidardo capitulait dans Ancône et le pape ne conservait plus qu'une mince bande de terre peuplée de 600,000 habitants. Rome une fois vaincue il restait à compléter les

victoires de Garibaldi et à désarmer le dictateur, double et délicate opération qui fut heureusement accomplie en peu de mois, si bien que le comte de Cavour, mourant prématurément au printemps de l'année 1861, put se rendre ce consolant témoignage que l'unité italienne était faite aux trois quarts, et qu'il serait aisé de l'achever.

A partir de ce moment Rome et Venise devinrent les deux grands objectifs d'un patriotisme emporté, et Napoléon III qui aimait les voies obliques frayait à Victor-Emmanuel le chemin de la ville éternelle par la Convention de septembre laquelle impliquait l'abandon tacite de la cause pontificale. L'empereur fit plus encore en 1866, car il réussit à conclure l'alliance prusso-italienne d'où devaient sortir avec l'affranchissement de Venise, l'unité allemande et la destruction prochaine de l'équilibre européen. Désormais le gouvernement de la Péninsule va jouir d'une pleine indépendance en s'appuyant tantôt sur la Prusse et tantôt sur la France, et l'audacieuse tentative sur Rome en 1867, cette interprétation trop libre du pacte de Septembre, sera la conséquence directe du nouvel état de choses.

Ce douloureux combat de Mentana où notre armée eut l'air d'essayer ses chassepots *in anima vili,* en tirant comme à la cible, sur les volontaires garibaldiens, compliqua nécessairement la question romaine et amena un refroidissement sensible

quoique passager entre la France et l'Italie. Mais la rancune de nos braves alliés ne survécut pas à nos désastres et au lendemain de Sedan le roi Victor-Emmanuel songea seul à nous porter une assistance effective. L'état misérable des finances ne le lui permit malheureusement pas, et l'armée d'ailleurs se trouvait sur un pied de paix tellement réduit qu'on organisa à grand'peine le faible corps qui prit possession de Rome le 20 septembre. Cette annexion qui s'opéra presque sans effusion de sang ne fut suivie d'aucune protestation de la part des grandes puissances et les deux Chambres s'empressèrent de voter la loi dite « des garanties » qui assurait au pape l'inviolabilité et la plupart des droits inhérents à la souveraineté. La situation n'en restait pas moins délicate, mais la sympathie réelle et constante qu'éprouvaient l'un pour l'autre le roi et le pontife aplanit bien des obstacles entre le Quirinal et le Vatican, et Pie IX en résistant aux obsessions des intransigeants qui voulaient faire de lui un émigré, montra clairement qu'il ne partageait point les appréhensions excessives de son entourage.

Cette année 1870 si funeste à la France a été en revanche pour sa sœur l'Italie le point de départ d'une ère de prospérité. Jusque-là, en effet, la richesse publique tout en croissant plus vite qu'autrefois ne répondait point encore aux besoins du Trésor, et la dette nationale augmentait tous les

ans dans des proportions inquiétantes. Après l'occupation de Rome, le phénomène inverse ne tarda pas à se produire, et l'on touchait enfin à l'équilibre en 1877. Cet événement coïncidait avec la réorganisation habilement conduite et aujourd'hui complète de la marine et de l'armée; aussi Victor-Emmanuel frappé par un trépas soudain a-t-il pu fermer les yeux avec la tranquille confiance de ceux qui ont noblement et utilement vécu. La tradition de sa politique sera fidèlement conservée par le roi Humbert Ier qui après avoir égalé sur le champ de bataille la bravoure paternelle, a donné en maintes circonstances des preuves de tact et de discernement, et l'avénement heureux du sage Léon XIII au trône pontifical semble garantir aux Italiens que l'Église et l'État travailleront désormais de concert à l'apaisement des esprits, en rétablissant les rapports nécessaires entre les deux grandes forces sociales.

L'ITALIE ET L'EXPOSITION DE 1878.



Paris
Libr^ie CH. DELAGRAVE et Cie Edit^rs
Rue des Ecoles 58

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE

DE L'ITALIE

Placée au centre de l'Europe, protégée contre ses voisins par la longue ceinture des Alpes et par la mer, pourvue néanmoins de communications faciles avec le nord, l'orient, l'occident et la côte africaine, l'Italie occupe une situation privilégiée qui a semblé de tout temps lui assigner le sceptre de la Méditerranée. La configuration intérieure de la Péninsule laisse, en revanche beaucoup à désirer, car ce pays hérissé de montagnes, sillonné de torrents et de défilés autrefois infranchissables était prédestiné au morcellement et, même au début de notre siècle, au moment où les aspirations unitaires commençaient à se faire jour, Napoléon a pu dire avec raison : « Pour constituer un seul État l'Italie est trop longue et trop divisée »

L'interminable chaîne des Apennins qui traverse le nouveau royaume presque dans toute sa longueur et dont les massifs montagneux de la Sicile

ne sont que la continuation, s'abaisse en deux versants d'inégale importance, puisque d'un côté on rencontre à chaque pas des ville de premier ordre telles que Gênes, Livourne, Florence, Rome et Naples, — tandis que sur la côte de l'Adriatique on ne trouve que des centres médiocrement peuplés, — et laisse libre au nord une vaste plaine formée par les alluvions du Pô, le principal pour ne pas dire l'unique fleuve considérable de la Péninsule (1). C'est cette opulente région qui sera la mieux représentée à l'Exposition universelle et c'est par elle aussi que nous commencerons notre excursion géographique en franchissant le tunnel du mont Fréjus cette œuvre grandiose de l'ingénieur Sommeiller.

Arrosé par le Pô et ses innombrables affluents la Dora Baltea et la Dora Riparia, la Stura, le Tanaro, la Bormida, la Sésia, le Tessin, etc., le Piémont peuplé en 1871 de 2,600,000 hab. (100 par kil. carré) est par excellence un pays agricole mais qui, grâce à l'exubérance de sa population tend à devenir un pays industriel, et c'est bien à cette terre féconde où la petite culture est en honneur que s'applique particulièrement le dicton agricole : *l'aratro è d'argento, ma la vanga è d'oro;* (La charrue est d'argent, mais la bêche est d'or). Aussi la valeur des produits fournis par les collines et les plaines piémontaises : céréales, plantes fourragères, feuil-

(1) Le Pô apporte à la mer, année moyenne, 46 millions de mètres cubes de matières solides.

les de murier et cocons, légumes et fruits, fromages dits parmesans et autres, s'élève-t-elle à plus de 800 millions, et le riz du Montferrat et de la Lomellina fort recherché en France figure pour un chiffre énorme dans les exportations italiennes. Et pourtant dans ce riche Piémont les classes inférieures sont assez misérables parce que la population y croissant plus vite encore que la richesse publique les salaires sont nécessairement trop bas, ainsi qu'il arrive également en Flandre et en Irlande; aussi les montagnards des Alpes émigrent-ils en foule dans nos départements de l'Est où leur âpreté au travail est justement appréciée.

Les villes, au contraire, sont généralement prospères, à commencer par la capitale qui, en cessant d'être la résidence habituelle de la cour d'Italie devait, disait-on, perdre la moitié de ses habitants. En dépit de ces fâcheux pronostics, la belle ville de Turin a continué de grandir, et sa population qui n'était encore que de 160,000 âmes en 1857, s'était accrue d'un tiers en 1871. Tout en gardant son titre de cité savante que lui avaient mérité l'illustration croissante de sa vieille Université et la possession de ses admirables musées d'archéologie égyptienne et d'histoire naturelle sans rivaux dans la Péninsule, l'ancienne métropole des rois de Sardaigne, a pris rang parmi les grands centres commerciaux, et l'on ne parle pas seulement aujourd'hui de ses gants et de son vermouth qui ne sont plus pour elle que

des industries accessoires, lesquelles ont cédé le poste d'honneur à d'importantes manufactures de soieries et de tissages, à d'excellentes papeteries et à diverses autres fabriques. Bien pourvue de chemins de fer qui la relient à la France, à Gênes, à Milan, à la Suisse, Turin a inauguré avec succès la création de lignes d'intérêt local par la construction du rail-way de Rivoli, qui pourrait servir de modèle à nos voies départementales, si peu productives jusqu'ici parce qu'elles sont trop coûteuses. Le même esprit pratique apparaît jusque dans des monuments luxueux tels que la belle galerie élevée par l'habile architecte Carrera et louée fort avantageusement à divers commerçants; aussi la municipalité turinaise a-t-elle su procéder à de nombreux embellissements sans trop engager l'avenir et sans compromettre les intérêts de ses créanciers.

Les autres villes du Piémont sont loin d'avoir une importance égale à celle de leur capitale, et nous ne dirons rien de Suze, si ce n'est que son arc de triomphe érigé en l'honneur d'Auguste est toujours admirablement conservé; Aoste qui est, du reste, une ville essentiellement française, est aussi riche en débris de l'époque romaine ; mais sauf en ces deux bourgades alpestres, on trouve dans la haute région éridanienne, non pas le souvenir du passé, mais le témoignage évident des plus ardentes aspirations au progrès matériel. C'est ainsi que la petite ville de Biella est déjà célèbre

par ses manufactures de lainage, tandis que sa voisine, Ivrée, est renommée pour ses filatures de soie et de coton; Mondovi, par ses tanneries et ses forges; Alexandrie, — où viennent converger huit lignes de chemins de fer, — par le commerce actif de la soie, de même que Novare et Verceil; Casale d'autre part est un entrepôt considérable pour les produits des fameux vignobles du Montferrat, mais dans la spécialité vinicole Asti l'emporte néanmoins à tous égards. La patrie d'Alfieri ne se contente pas, en effet, d'exporter au loin son délicieux *vino spumante*, elle se livre encore à l'industrie du *vinage* avec un incomparable succès, et les faux *champagnes* qui sortent par milliers d'hectolitres de ses vastes celliers peuvent presque lutter avec le produit original.

Lorsqu'on quitte le Piémont pour pénétrer dans l'ancien royaume lombard-vénitien, l'œil n'est frappé par aucun changement apparent; et jusqu'au bout de cette longue vallée du Pô les regards du voyageur se reportent sur des cultures identiques, lesquelles fournissent un aliment abondant à des industries similaires. Si l'on consulte les statistiques officielles, on sera bien obligé pourtant de constater qu'au delà de Turin la richesse du pays est plus grande, car tout le monde se souvient que sous le régime autrichien le produit des vers à soie s'élevait à lui seul annuellement à plus de cent millions et suffisait à solder les deux tiers de l'impôt. Il faut

noter aussi qu'en Lombardie les districts montagneux sont à la fois moins étendus et moins pauvres ; que la délicieuse région des lacs attire une foule d'étrangers qui répandent l'aisance autour de leurs villas, et qu'en outre au nord de Milan les entrailles des Alpes recèlent des mines de fer fort abondantes et même des mines d'or.

Ce que nous disons des campagnes de la Lombardo-Vénétie nous ne pouvons que le répéter en parlant de ses villes qui sont généralement plus riches, plus peuplées, plus intéressantes à tous égards que celles du Piémont. Milan, qui figure tout naturellement en tête de la liste, n'est pas seulement le centre le plus important de l'Italie septentrionale ; l'illustre cité aspire hautement et non sans raison au titre de « capitale morale » de la Péninsule entière, et c'est bien là, en effet, que la civilisation d'outre-monts se produit avec le plus de mouvement et d'éclat. A la fois antique et moderne, Milan, loin de s'immobiliser dans son brillant passé, est plus que jamais un centre lumineux où les supériorités en tous genres aiment à se grouper, et sa population (1) intelligente et active a les allures, l'entrain, la gaieté communicative du peuple de Paris. Principal foyer littéraire de l'Italie, la métropole lombarde compte parmi ses fils d'adoption les écrivains les plus en vogue, depuis le savant philo-

(1) Elle était en 1872 de 262,000 habitants.

logue Ascoli jusqu'au charmant conteur Salvatore Farina; ses journaux ne sont pas moins lus que ceux de Rome et le commerce de la librairie y est essentiellement florissant. Elle se distingue d'ailleurs éminemment dans toutes les branches de la fabrication de luxe ; sa carrosserie ne le cède qu'à celle de Paris, et ses instruments de musique sont sans rivaux au monde comme l'admirable théâtre lyrique de la Scala. Nous ne dirons rien ici de ses anciens monuments, tous très-connus, tels que son *Duomo* de marbre blanc couvert d'une forêt de statues; ses églises de Sant'Eustorgio et de Santa Maria delle Grazie; son élégant arc de triomphe et son immense musée de Brera; mais nous devons rendre hommage aux habiles administrateurs qui ont su la doter récemment d'une colossale galerie couverte, la plus belle de l'Europe, et d'un splendide Campo-Santo où fonctionnent de plus en plus fréquemment d'ingénieux appareils qui réduisent en cendre les cadavres humains. Ce qui manquait à Milan, elle a su se le donner en créant, à défaut d'une rivière navigable, deux véritables fleuves artificiels dans le *Naviglio grande* et la Martesana, auxquels viennent se relier toutes les mailles de ces innombrables canaux d'irrigation qui ont tant contribué à la prospérité du pays.

Après Milan vingt autres villes lombardes auraient droit d'attirer notre attention : Monza avec sa cathédrale, — où les rois recevaient jadis la

couronne de fer, — et sa ceinture de riantes villas; Côme, assis sur son beau lac et qu'enrichissent ses filatures de soie; Pavie, autrefois capitale des rois lombards et qui est fière à juste titre de son Université où enseigna Volta, comme de sa Chartreuse, œuvre de la Renaissance et qui représente le plus beau couvent de l'Italie; Crémone, célèbre par sa haute tour de 120 mètres et ses beaux palais, à l'un desquels notre musée du Louvre enlevait il y a deux ans sa monumentale porte de marbre; l'active Bergame qui, du haut de sa riante colline, domine le cours du Serio et du Brembo; Lodi, ancienne rivale de Milan et qui, plus modeste aujourd'hui mais toujours florissante, s'enorgueillit d'avoir donné le jour à la charmante artiste Carlotta Ferrari; Brescia et ses vastes fabriques d'armes; enfin l'insalubre Mantoue qui surgit au milieu des rivières, des marais et des lacs du Mincio. Fort déchue en tant que place commerçante, la patrie de Virgile attirera toujours les voyageurs par son merveilleux palais et son musée, et bien qu'un peu diminuée, son importance comme forteresse est encore assez considérable.

La région dite de l'Émilie (ancienne *via Emilia*) n'est, comme la Lombardie, qu'une dépendance de la vallée du Pô, et les productions des deux pays sont absolument identiques; mais il faut noter pourtant que dans le premier il se fait surtout un grand trafic de denrées agricoles, auxquelles le

voisinage du grand fleuve donne un écoulement facile. Quant aux villes de cette contrée féconde qui, avant 1849, comprenait deux États souverains, on doit constater à la décharge du nouveau régime qu'elles n'ont rien perdu par suite de l'expulsion des Bourbons et des archiducs d'Este. Plaisance s'est enrichie comme place d'entrepôt; Parme toujours visitée pour sa bibliothèque, son musée, ses fresques du Corrége, est plus peuplée qu'autrefois; Reggio s'est agrandi bien davantage encore, puisqu'on y compte maintenant 51,000 âmes, et Modène qui en a 52,000, a échangé sans y perdre sa petite cour ducale contre une excellente école militaire; mais Bologne « la savante » a progressé plus que toutes les autres cités émiliennes, puisqu'elle a passé en peu d'années du chiffre de 80,000 âmes à celui de 116,000; et comme suivant le mot de l'Évangile, l'homme ne vit pas seulement de pain, elle a voulu donner un nouveau lustre à sa vieille université où professent maintenant le fameux Regaldi et le vigoureux poëte Carducci. Citons encore l'antique Ravenne, si remarquable par ses beaux édifices byzantins; Forli, Cesena, Faenza, Rimini, Ferrare, toutes en voie d'accroissement, et passons en Vénétie.

Dès qu'on a franchi le Mincio, l'aspect de la contrée se transforme soudain, et sauf dans les districts les plus voisins de l'Adriatique, on n'a plus sous les yeux que des paysages ondulés conduisant par

transitions graduées jusqu'au pied des grandes Alpes. Généralement moins fécond que sur les bords du Pô, le sol soigneusement arrosé dans les parties basses et bien cultivé dans la région moyenne, se prête sur divers points à la création de vignobles de choix, et l'on sait combien est estimé le *Gióleto* d'Udine ; tandis que des environs de Trévise on exporte en Allemagne un autre vin des plus délicats, qui peut rivaliser avec nos bons crus de Bordeaux. Quant à la région montagneuse, si l'on n'y trouve malheureusement point de houille, les habitants du Frioul et du Véronais exploitent en revanche de nombreuses mines et carrières de diverse nature et utilisent ingénieusement dans leurs usines, comme force motrice, les torrents qui ravinent leurs vallées.

Bien que la Vénétie n'ait été affranchie qu'en 1866 de la lourde domination autrichienne, la renaissance de ce pays est aujourd'hui complète et on peut le constater surtout en traversant ses charmantes cités : l'opulente Vérone qui, sous l'ancien régime, avait l'air d'une prison, s'est reprise à la vie et à la joie, quoique sa population de 67,000 âmes soit encore trop à l'aise dans une vaste enceinte où surgissent non loin d'un immense amphithéâtre romain d'admirables édifices du moyen âge ; Vicence où abondent les palais élégants, est prospère encore comme au temps de Palladio ; à Trévise le docte économiste Caccianiga a laissé

l'empreinte de son administration éclairée, et la grande ville de Padoue, l'ancienne rivale de Venise, a su rajeunir son antique renommée universitaire. Mais c'est l'auguste métropole de l'Adriatique qu'il faut visiter de préférence si l'on veut juger en pleine connaissance de cause des effets bienfaisants du régime unitaire.

Il y a quelques années Venise, en pleine décadence, n'avait guère plus de 90,000 âmes; le dernier recensement lui en donne 129,000. En 1859, le mouvement du port était à peine de 400,000 tonnes; nous l'avons vu monter par degrés à 670,000 en 1867, à 713,000 en 1871, à 1,100,000 en 1874, avec 6,000 navires, et la valeur des échanges par terre et par mer n'est pas moindre de 600 millions. L'essor commercial de la noble cité a repris en même temps; la fabrication des glaces, des dentelles et de ces verroteries multicolores si recherchées en Orient s'est relevée d'une manière sensible, puisqu'elle occupe plusieurs milliers d'ouvriers, et la municipalité enrichie a pu disposer de ressources plus considérables pour l'entretien de ses merveilleux musées et de ses admirables monuments, parmi lesquels il faut citer, après l'église Saint-Marc et le palais ducal, ce fameux pont de 222 arches qui, franchissant les lagunes sur un parcours de 3,600 mètres, fait tant d'honneur aux ingénieurs de l'Italie comtemporaine.

C'est à Rimini que nous avons suspendu notre

excursion sur les bords de l'Adriatique, mais nous avons peu de chose à dire de cette longue plage resserrée entre les montagnes et la mer et qui nous conduit jusqu'au bout de la Péninsule. De Rimini à l'ancienne frontière napolitaine, le sol toujours riche et bien cultivé produit une assez grande quantité de céréales, de la soie brute et des vins médiocres ; au delà, le pays s'appauvrit à mesure qu'on s'avance vers le midi ; les Abruzzes donnent pourtant du blé et des huiles excellentes, mais la contrée argileuse de la Pouille, comprend les terres les plus stériles du royaume, et l'on en exporte surtout d'excellent goudron et le miel exquis du mont Gargano.

Quant aux villes du littoral, elles sont généralement peu considérables; quelques-unes d'entre elles sont intéressantes à des titres divers : Recanati a donné le jour à l'infortuné Leopardi ; Pesaro, est la patrie de l'heureux Rossini; Urbin où naquit Raphaël et qui fut longtemps la résidence d'une cour éclairée, a gardé les vestiges de sa grandeur passée ; Ancône et Brindisi ont seuls en revanche une véritable importance commerciale. Vaste et sûr, le premier de ces ports est dragué à une assez grande profondeur pour recevoir les plus forts navires, et son mouvement maritime dépasse 250,000 tonneaux. Celui de Brindisi est presque triple, puisqu'il s'élevait en 1873 à 730,270 tonnes, et il est probable néanmoins qu'il ne s'en tiendra pas à ce chiffre relativement infime, si l'on songe que cette ville est devenue la

tête de ligne de la route des Indes sur le continent européen. Mais il est fort douteux que pour le transport des marchandises, elle arrive jamais à faire une sérieuse concurrence à Marseille, à Gênes et à Trieste.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, le versant occidental de l'Apennin est de beaucoup le plus riche et le plus peuplé, il s'ouvre magnifiquement du côté de la France par le littoral ou « rivière » de Gênes, et cette appellation italienne est d'autant plus exacte, que la côte ligurienne se résume à proprement parler dans une seule ville entrecoupée d'immenses jardins qui projette au loin ses faubourgs dans les deux directions de l'ouest et de l'est. San-Remo, Oneglia, Albenga Savona, Chiavari, Sestri, la Spezzia ne sont pas autre chose, en effet, que des appendices de Gênes qui, avec ses dépendances immédiates, ne compte pas aujourd'hui moins de 200,000 âmes. Plus heureuse que son ancienne rivale, Venise, elle a retrouvé ses beaux jours d'autrefois ; elle a réparé ses palais de marbre qui tombaient en ruine le siècle dernier, elle a construit des monuments nouveaux et non contente de servir de débouché principal à la Péninsule, elle aspire à écraser Marseille et à devenir le port d'embarquement de tout le continent central. Quoi qu'il en soit de ses rêves ambitieux, le présent est assez beau, car son mouvement maritime qui atteignait à grand' peine il y a vingt ans le chiffre de 1,500,800

tonnes, dépasse largement aujourd'hui celui de trois millions, ses armateurs possèdent près de la moitié de la flotte commerciale italienne, et presque tous les navires construits chez nos voisins sortent de ses chantiers. Ville commerçante et industrielle, elle a d'innombrables fabriques de papiers, de soieries, de velours, de métaux, de poteries, de fleurs artificielles, de pâtes alimentaires, d'huiles et de savons; ses fonderies de San Pietro d'Arena mettent en œuvre le fer de l'île d'Elbe, tandis qu'à Sestri di Ponente surgissent les plus vastes chantiers de construction de la Méditerranée. Quant à la production agricole et horticole de sa vaste banlieue, elle est d'une importance incalculable en dépit de la nature rocailleuse du sol. On sait que grâce à ses jardins d'oliviers, Porto Maurizio a été surnommé la « fontaine d'huile » et le commerce d'exportation des *agrumi* (oranges et citrons) représente un chiffre formidable. Si dans cet amphithéâtre montagneux tout est cultivé sauf le roc nu, la population est trop dense pour vivre du sol, mais la mer lui appartient et les Génois sont toujours comme aux temps de Colomb et de Doria, les plus hardis pêcheurs du monde entier.

C'est aux portes de Gênes et tout près de la frontière toscane, que le gouvernement italien a installé dès l'année 1861, la principale station de sa flotte militaire, et cette petite bourgade de la Spezzia, pourvue il est vrai d'une rade admirable, est devenue

peu à peu une place navale de premier ordre peuplée de 14,000 habitants. Au sortir de son golfe, le rivage de la mer longe constamment le pied des Apennins et l'on ne tarde pas à pénétrer par une gorge étroite dans la région des marbres, dont Carrare est la célèbre métropole; puis en entrant dans la vallée du Serchio, on voit l'Apennin s'élargir brusquement pour dessiner ce vase demi-cercle qui formait à l'ex-grand-duché toscan une limite naturelle. Traversée par l'Arno qui la divise en deux portions d'inégale grandeur, cette illustre contrée offre deux aspects fort différents, suivant qu'on se rapproche des montagnes ou des plages de la Méditerranée. Dans les parties hautes et moyennes, le paysage est charmant; il est monotone et sinistre au contraire dans la *Maremma* où commence la région de la *Malaria* qui se prolonge au delà de Rome jusque vers Terracine. Des hommes éclairés, tels que le ministre Fossombroni, le grand agronome Ridolfi et le baron Ricasoli ont fait dans ces dernières années de persévérantes tentatives pour assainir le pays, mais l'œuvre est encore à son début et lorsque les finances italiennes seront rétablies, le gouvernement du roi Humbert tiendra sans doute à honneur de dompter l'horrible fléau qui sévit jusqu'aux portes de la ville éternelle. La *Maremma* ne représente heureusement en Toscane qu'un sixième environ de la superficie territoriale; les fertiles bassins de la Chiana et de l'Arno ainsi que les environs

de Lucques, de Sienne et de Pistoie, sont généralement bien cultivés, quoique le système suranné du métayage et le manque de capitaux nuisent sensiblement au progrès de l'agriculture, et le pays produit en assez grande quantité des huiles de première qualité, des céréales et des vins estimés dignement chantés par Redi le médecin-poëte. Mais le sol toscan recèle d'autres richesses que les arts et l'industrie utilisent depuis quelque temps dans une large mesure. Carrare et les localités voisines exportent des marbres pour une somme annuelle de 12 millions ; l'île d'Elbe qui n'est qu'un énorme bloc de fer, expédie au loin son minerai et l'on extrait des fameux *lagoni* du bassin de la Cecina, un énorme stock de sel, de silice et d'acide borique. On trouve aussi réunies sur un étroit parcours les sources médicinales les plus renommées de la Péninsule, et les malades affluent aux bains de Lucques, de Monte-Catini et de San Giuliano.

Si nous voulions citer maintenant toutes les villes toscanes dignes de mention, nous aurions fort à faire, car dans cette contrée privilégiée, la vue des plus minces bourgades, telles que Volterra et San Miniato, évoque dans la mémoire de l'érudit et de l'artiste les plus intéressants souvenirs. Nous nous bornerons donc à nommer en passant les belles et industrieuses cités de Lucques, de Pistoie et de Prato ; Pescia, patrie de Giusti ; Arezzo, célèbre par les nombreux artistes auxquels elle a

donné le jour et qui, bien qu'en décadence, compte encore plus de 30,000 âmes, — mais il est quatre villes dans lesquelles revit surtout le passé et le présent de la Toscane et que nous devons en conséquence visiter avec plus de soin. La mélancolique et sympathique Pise nous attirera tout d'abord, Pise qui sur sa vaste place où croît une herbe épaisse, nous montre groupés ses quatre incomparables monuments : son admirable cathédrale revêtue de marbre précieux et son élégant baptistère ; le *Campo Santo* aux longues galeries décorées par Orgagna et Gozzoli et dont le sol provient en partie de la Terre-Sainte ; la tour penchée du sommet de laquelle on domine la vallée de l'Arno et celle du Serchio. Fort déchue au commencement du siècle, alors que sa population était tombée à 15,000 âmes, la vieille cité qui s'est ranimée, elle aussi, depuis 1860, en a 50,000 aujourd'hui. Elle a vu son Université réorganisée, elle a conquis une véritable importance comme centre agricole et grâce à l'incomparable douceur de son climat, fait une concurrence active à Nice, à Cannes et à Madère.

Pise avait autrefois un port situé à quelques distance de la ville et que les alluvions de l'Arno ont fini par combler complétement. Livourne dont la grandeur ne date que du dix-septième siècle, lui a succédé comme débouché maritime de la Toscane, et passe immédiatement après Gênes et Naples, avec un mouvement total de 11,000 navires jau-

geant environ 1,900,000 tonneaux. Relié depuis longtemps par un chemin de fer à Pise et à Florence, Livourne communique facilement par la voie du littoral avec Gênes, Rome et Naples et sa population de plus de 100,000 âmes est en voie d'accroissement rapide.

C'est là, dira-t-on, une prospérité de parvenue et Sienne qui frissonne sur sa haute colline, assiste de loin avec un dédain mêlé d'envie à cet épanouissement soudain du monde matériel. Parquée fièrement dans son passé et parfaitement stationnaire avec ses vingt-trois mille habitants l'ancienne rivale de Florence vit de souvenirs ; elle montre avec orgueil aux étrangers sa cathédrale de marbre aux mosaïques splendides, son gracieux palais municipal, son riche musée et l'humble toit sous lequel naquit sainte Catherine. Une telle résidence était faite pour inspirer des penseurs et le baron Ricasoli a doté Sienne d'une Université complète, dont le rôle sera fort limité sans doute, grâce à l'inquiétant voisinage de Pise.

Des trois républiques fameuses qui se disputaient au quatorzième siècle la domination de la Toscane, il n'en est qu'une seule qui ait su faire revivre l'éclat de ses beaux jours, et Florence (1) a eu récemment le dangereux honneur d'être la capitale d'un État de premier ordre. Non contente, en effet, de

(1) Sa population s'est élevée du chiffre de 118,000 âmes, en 1859, à 167,000 en 1871.

posséder un musée de peinture qui est l'égal de celui du Louvre, des églises telles que Santa Maria del Fiore, Santa Maria Novella, San Lorenzo, San Miniato, Or'San Michele; des édifices comme le palais Strozzi, le palais Pitti, le palais-vieux, le palais Riccardi, etc., etc.; elle s'est parée pour plaire à ses nouveaux hôtes. L'actif et intelligent commandeur Peruzzi voulant marcher sur les traces de M. Haussmann, a construit une remarquable galerie vitrée imitée de nos halles centrales, pour remplacer l'immonde *Mercato vecchio;* il a fait disparaître de hideux quartiers on ouvrant de larges voies où l'air circule à flots; il a dépensé huit millions empruntés à un taux excessif, pour mener à bonne fin sa merveilleuse promenade des Collines, après quoi... la Cour est allée s'installer à Rome, et la patriotique municipalité, qui avait le droit de compter sur l'assistance de la nation, a dû se résigner à suspendre ses paiements. Il faut espérer que les Chambres aviseront, et qu'un secours modique fourni en temps utile, préservera la charmante cité des crises sociales qui sont les compagnes inséparables des grandes catastrophes financières.

Lorsqu'on s'éloigne de la Toscane, en passant par Sienne et Pérouse, la transition est d'abord insensible, car l'Ombrie est aussi un pays riche dont les productions sont à peu près identiques. Les villes qu'on traverse, Orvieto, Pérouse, Assise, Spoleto, Terni et Foligno, sont comme leurs voisines re-

marquables par la beauté de leur situation, autant que par leurs monuments du moyen-âge et de la Renaissance et ce n'est qu'en pénétrant dans l'*Agro romano* que l'on trouve le désert aux mornes étendues. Ces terres autrefois étaient fertiles pourtant, mais des siècles de mauvaise administration les ont dépeuplées et elles sont devenues insalubres en demeurant incultes. Partie des bas-fonds, la *malaria* a gagné les collines elles-mêmes, elle a franchi jusqu'à l'enceinte de la ville éternelle et décime la population de ses faubourgs pendant les mois d'été. Le mal est fort ancien, du reste, et il n'est pas besoin de circuler longtemps dans les rues de Rome pour constater que toute épidémie doit y être infiniment plus meurtrière qu'à Londres ou qu'à Paris. Si, en effet, les Césars ont été de grands constructeurs, il faut avouer qu'ils se souciaient fort peu de la perspective. Leurs monuments étaient entassés les uns sur les autres, — particulièrement entre le Capitole et le mont Palatin, — et la ville, sous Auguste, était composée en partie de ruelles malsaines où végétait une population fiévreuse. L'empire tombé, les papes ont fidèlement gardé sa tradition. Saint-Pierre et le Vatican qui n'ont pas coûté beaucoup moins d'un milliard, sont entourés de masures infectes, et l'on n'y aboutit que par les deux étroits couloirs du *Borgo nuovo* et du *Borgo vecchio;* la belle église de Saint-Pierre aux Liens est presque inaccessible et l'on pénètre dans le beau temple de

Saint-Clément comme dans une cave. Nous pourrions en dire autant de ces palais élevés à grands frais par les Médicis, les Chigi, les Borghèse, les Farnèse ou les Barberini, et il est surprenant qu'aucun de ces papes n'ait songé à s'immortaliser en dotant ses sujets d'un peu d'air respirable ou en réprimant les incursions du Tibre qui envahit périodiquement tous les quartiers bas, en exerçant des ravages affreux. Le nouveau gouvernement a vu en revanche ses bonnes dispositions à demi paralysées par le mauvais état des finances. Mais grâce au concours de la municipalité, il est déjà arrivé à des résultats fort appréciables; de larges voies telles que la *via Nazionale*, ont été ouvertes, d'autres élargies; des plantations d'eucalyptus ont purifié l'atmosphère de la banlieue, et sous la direction du grand antiquaire Rosa une vive impulsion a été imprimée aux recherches archéologiques dans toute la province. Les musées se sont enrichis, une florissante Université a été fondée, de nombreuses écoles populaires se sont ouvertes et la population aujourd'hui fortement mélangée d'éléments étrangers, tend à devenir économe et laborieuse.

Bien que le Tibre soit navigable dans la partie inférieure de son cours Rome communique surtout avec la mer par le chemin de fer qui la relie à Civita-Vecchia; c'est un port médiocre dont le mouvement n'est guère que de 500,000 tonneaux, mais qui semble appelé maintenant à de plus hau-

tes destinées. Les autres villes qui entourent la capitale sont moins considérables encore. Mais Tivoli, Albano, Genzano sont renommés pour la beauté de leur site, et les vignobles de cette dernière localité produisent une boisson assez délicate fort appréciée à Rome. Ces jolies résidences entourées de villas sont d'ailleurs en dehors du triste *agro romano* et, sur la route de Naples, la campagne offre déjà un aspect plus riant qui devient tout à fait enchanteur, lorsqu'on arrive enfin dans la fameuse terre de Labour, sorte de paradis terrestre, où vit à l'aise une population des plus denses. On n'y trouve pourtant qu'une seule ville considérable, Caserte résidence de prédilection des Bourbons, dont le splendide palais rappelle celui de Versailles sinon par son plan au moins par ses colossales dimensions. Quant au chef-lieu qui est à Capoue il n'a rien conservé de ses splendeurs d'autrefois mais on peut admirer à quelque distance un arc triomphal, les débris majestueux d'un vaste amphithéâtre et d'autres débris de la cité antique. Indiquons encore en passant la place forte de Gaëte, l'imposant monastère du Mont-Cassin, l'aqueduc de Maddaloni, un des chefs-d'œuvre de l'architecture moderne et arrivons à Naples.

Veder Napoli e poi morire ! telle est l'exclamation flatteuse que la vue de cette superbe cité a toujours arrachée aux voyageurs artistes et rien n'est comparable, en effet, à l'aspect extérieur de cette plage

mollement ondulée, baignée par des flots où se reflète la plus lumineuse atmosphère. Pour un poëte qui ne connaît que la promenade de Chiaja, la *Villa reale*, les beaux quartiers qui avoisinent le port, le palais royal et la rue de Tolède, — qui circule du Vésuve à Pompéi ou navigue en canot par une fraîche brise dans la direction de Sorrente ou de Castellamare, — Naples est un lieu de délices et les vers de Lamartine sont à peine à la hauteur de leur sujet. Les transports d'un archéologue ne seront pas moindres car dans le musée national la statuaire antique est représentée comme elle ne l'est nulle part ailleurs pas même peut-être au Vatican. Les monuments du moyen âge ne font pas défaut non plus et les pèlerins au cœur chevaleresque aiment à méditer sur les imposants mausolées du noble temple de Santa-Chiara. L'économiste au contraire s'irrite de voir tant d'opulence de joie et de bien-être dans ces quartiers privilégiés, tandis que les quartiers populaires offrent partout le spectacle de la misère la plus abjecte. On ignore trop généralement en Europe et même en Italie qu'à Naples, ville au climat semi-tropical, 61,000 infortunés s'entassent en moyenne sur l'étroite superficie d'un kilomètre carré, et que 54,000 indigènes habitent de véritables caves (1). La municipalité qui a gaspillé tant de millions en dépenses

(1) La population totale de la ville est de 448,000 âmes.

de luxe et qui marche allégrement à la banqueroute, a fait exproprier pourtant et démolir un certain nombre de bouges, mais sans se préoccuper de construire des maisons ouvrières et elle n'a fait ainsi qu'aggraver le mal puisque les malheureux expulsés ont dû se procurer un gîte plus coûteux dans les quartiers déjà encombrés. Une épidémie survenant dans de telles conditions amènerait sans doute un désastre pareil à celui de la grande peste de Florence et c'est au gouvernement qu'incombe le soin d'intervenir dans la gestion d'administrateurs aussi imprévoyants.

On aurait tort néanmoins de croire que cette grande ville soit en décadence, car le paupérisme est un legs des Bourbons et le type honteux du *lazarone* a presque disparu. Sa population devenue laborieuse autant qu'elle était remuante prend sa part du mouvement industriel de la Péninsule et l'on fabrique à Naples des draps et des soieries fort connues sous le nom de « gros », des verres, des porcelaines, des fleurs artificielles, de bons instruments de musique et des pâtes alimentaires ; on y polit aussi le corail avec une remarquable habileté et cette précieuse matière est conquise dans les flots par toute une légion de hardis pêcheurs dont le bénéfice annuel dépasse quatre millions. Mais c'est le commerce maritime qui a le plus progressé : le mouvement du port qui avant l'annexion de 1860 ne dépassait pas 1,200,000 tonnes s'élevait en 1875

à plus de deux millions et à près de trois si l'on groupe les chiffres du golfe tout entier. Torre del Greco, Castellamare, Sorrente chère aux poëtes et aux poitrinaires, ne sont en effet, que des faubourgs de Naples et les voies ferrées ou les bateaux à vapeur y relient aussi par un lien des plus étroits la région du Vésuve, les villes mortes d'Herculanum et de Pompéi et les îles charmantes d'Ischia et de Procida.

Le golfe de Naples nous offre comme le résumé des splendeurs de la molle Campanie, mais au sortir de cette riche contrée il nous reste à visiter les deux provinces les plus misérables de toute l'Italie, la Basilicate et la Calabre. Ici nous ne trouvons presque plus de routes et point d'autre chemin de fer que celui du littoral le long duquel s'échelonnent des villes déchues telles que Salerne, Amalfi, Reggio et Tarente. Sauf la jeune génération qui commence à fréquenter les écoles primaires, la population croupit dans l'ignorance et le pays mal cultivé ne contribue presque en rien aux exportations nationales. Mais ces paysans à demi sauvages sont intelligents comme les Grecs leurs ancêtres, ils ne demandent qu'à s'instruire et lorsque cette région déshéritée sera devenue plus abordable elle changera rapidement d'aspect.

De Reggio en Sicile la distance est courte et le contraste est saisissant entre la rude Calabre et les plages souriantes de cette île magnifique où la

civilisation n'a du reste vraiment élu domicile que sur les bords de la mer comme aux temps de Gélon et d'Hiéron. Mais là aussi la situation ne tardera guère à se transformer, car avec une population de près de trois millions d'âmes condensée sur un territoire aussi restreint qu'il est prodigieusement fécond, la vieille Trinacrie doit nécessairement atteindre d'ici à quelques années à un degré de prospérité tout à fait exceptionnel. Pays fortement accidenté, coupé en trois vallées profondément distinctes, par tout un système montagneux que domine l'Etna, ce volcan colossal qui n'a pas moins de 1,200 kilomètres de superficie, la Sicile exporte encore avec difficulté les denrées que ses riches campagnes centrales produisent avec tant d'abondance; mais si les nations étrangères ne lui achètent que peu de céréales, ils en tirent des fruits, des huiles, du soufre, des soies et du coton pour des sommes considérables. On sait en quelle estime les Anglais tiennent les vins de Marsala, de Syracuse, d'Alcamo et de Milazzo, et le chiffre total du commerce (importation et exportation), qui était de 60 millions à peine en 1854 s'élevait en 1877 à près de 300 millions.

Cette progression rapide est d'autant plus surprenante que l'île fort négligée sous les Bourbons était, récemment encore, désolée par le brigandage; aussi les villes où la sécurité est naturellement plus grande, sont-elles relativement plus florissantes

que les campagnes. Tandis qu'à l'extrémité méridionale de la Péninsule nous ne trouvons guère que de grosses bourgades assez clair-semées, nous admirons en Sicile une quinzaine de villes opulentes qui se déroulent sur ses côtes comme les perles du plus brillant collier. Au premier rang parmi elles figure la métropole, Palerme, qui avec ses deux cent cinquante mille âmes conserve ses grands airs d'autrefois. Sa belle cathédrale, son palais royal, sa merveilleuse chapelle décorée d'incomparables mosaïques, ses monuments qui datent des Arabes et des Normands, tout en elle, en effet, rappelle le passé, mais elle est réellement une ville des plus modernes grâce à l'esprit qui anime ses institutions et sa population intelligente. Son Université et son Académie qui comptent au nombre de leurs membres le docte et laborieux Pitré, le philosophe Vincent di Giovanni, le prince de Galati, etc., etc., font d'elle une cité savante et littéraire, et le mouvement de son port qui est de 1,600,000 tonneaux la classe parmi les plus importantes places maritimes du royaume.

Si florissante pourtant que soit la capitale, elle cède le pas en tant que lieu d'échange, à son ancienne rivale Messine dont la situation est tout à fait privilégiée, puisqu'elle est l'étape nécessaire de tous les navires que l'Europe occidentale expédie en Orient. Peuplée de 112,000 âmes, cette dernière ville est pourvue d'une rade vaste et sûre où les plus forts

navires peuvent se mouvoir à l'aise, et le mouvement de son excellent port, dont la forme curieuse, valut autrefois à la cité entière le nom de Zancle (faucille) était en 1877 de 1,800,000 tonneaux. Messine a d'ailleurs comme Palerme, un intéressant musée, une bonne Université où professent avec l'illustre philosophe Catara-Lettieri des écrivains connus tels que MM. Lizio-Bruno, Mitchell, etc., etc.; elle est le siége de la célèbre académie *Peloritana;* mais tant d'avantages moraux et matériels feraient d'elle un séjour plus enviable encore si ses habitants n'étaient pas exposés aux tremblements de terre. Ces catastrophes sont toujours à craindre à proximité de deux volcans et l'on se rappelle avec terreur la fameuse secousse de 1783 qui coula tous les navires du port, et sapa tous les monuments de la ville.

Catane qui occupe le troisième rang après Palerme et Messine est adossée aux flancs opulents du redoutable Etna, et tremble, elle aussi, sous une continuelle menace qui ne s'est heureusement pas réalisée durant le siècle actuel. La riante cité qui donna le jour à Bellini jouit depuis cent ans d'une prospérité toujours croissante et sa population s'élève aujourd'hui à près de 90,000 âmes. Catane est du reste le point d'intersection des chemins de fer siciliens ainsi que des grandes routes carrossables, et le mouvement de son port qui sert de débouché aux riches districts orientaux est déjà de 600,000 tonnes.

Parmi les autres villes considérables de l'île nous citerons encore Syracuse et Girgenti avec leurs admirables ruines, Termini aux sites délicieux, Aci-Reale, Marsala, Trapani, Modica, Caltanissetta qui toutes ont plus de vingt-mille âmes et nous achèverons notre dernière étape sur la terre italienne en passant dans l'île de Sardaigne.

Presque aussi vaste que la Sicile, mais généralement moins fertile et surtout moins salubre, l'antique Ichnusa, hier a peu près sauvage, comptait tout au plus 700,000 âmes en 1877; mais la population de l'île a presque doublé néanmoins dans la première moitié du siècle, et, sur cette terre féodale le gouvernement piémontais avant 1860, le gouvernement italien depuis cette époque ont travaillé efficacement à reconstituer la propriété privée. Aujourd'hui les paysans sardes sont usufruitiers lorsqu'ils ne sont pas propriétaires mais l'extirpation du brigandage est un fait trop récent pour que les campagnes puissent être fort prospères et l'on n'en exporte guère que de l'huile d'olive et de la soude extraite de la cendre des salicornes. L'industrie minière est encore à l'état rudimentaire, sauf dans le district d'Iglesias d'où l'on tire 800,000 tonnes de minerai de plomb et 100,000 tonnes de minerai de zinc, et le mouvement maritime de tous les ports de l'île s'élevait à peine en 1873 à 1,100,000 tonnes. Quant aux villes de quelque importance, on n'en pourrait citer que

deux : Cagliari la capitale qui a trente mille habitants, et sa gracieuse rivale Sassari qui n'en compte pas plus de 26,000. Chacune de ces jolies cités est pourvue d'une Université, et constitue un centre lumineux d'où la civilisation rayonnera sur tout le pays grâce aux chemins de fer dont trois cents kilomètres environ sont déjà construits. La Sardaigne a fourni d'ailleurs, dans ces derniers temps, un contingent d'illustrations tout à fait hors de proportion avec le chiffre modique de ses habitants et les deux Villamarina, les deux Siotto-Pintor, le Président Manno, le regrettable Pietro Martini, les Vivanet, les Caput, les Spano, etc., etc., ont contribué activement pour leur part à ce mouvement de régénération qui a permis à l'Italie contemporaine d'aspirer à de plus hautes et meilleures destinées.

DEUXIÈME PARTIE

L'ITALIE

A L'EXPOSITION DE 1878

8

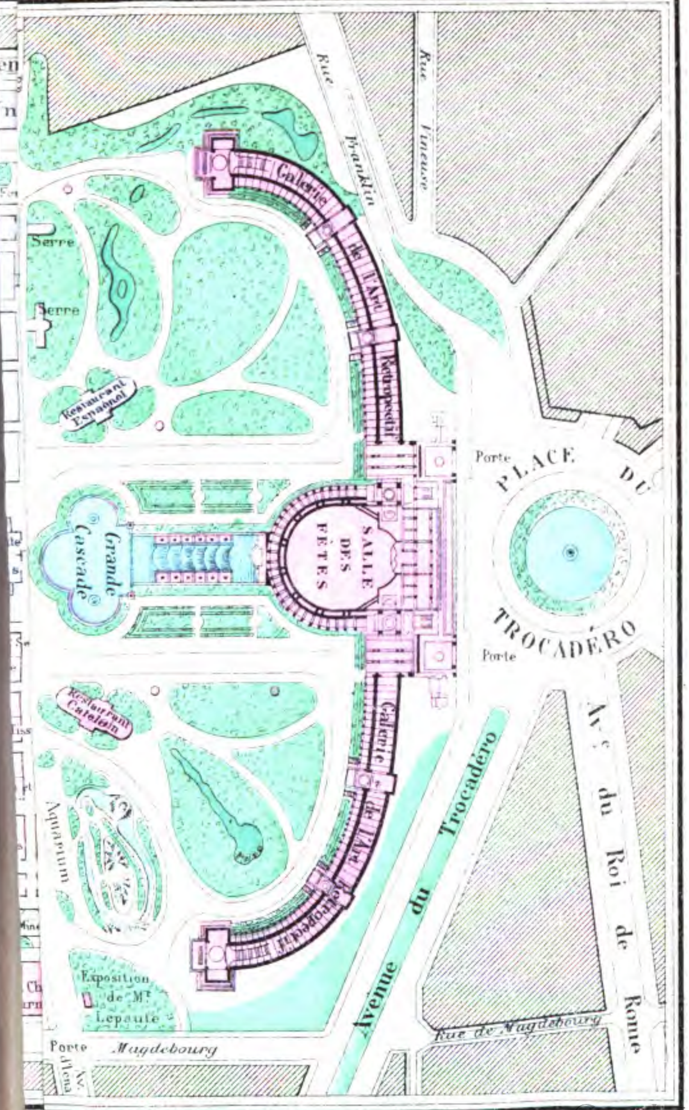
Serre

Serre

Cascade

Aquarium

78



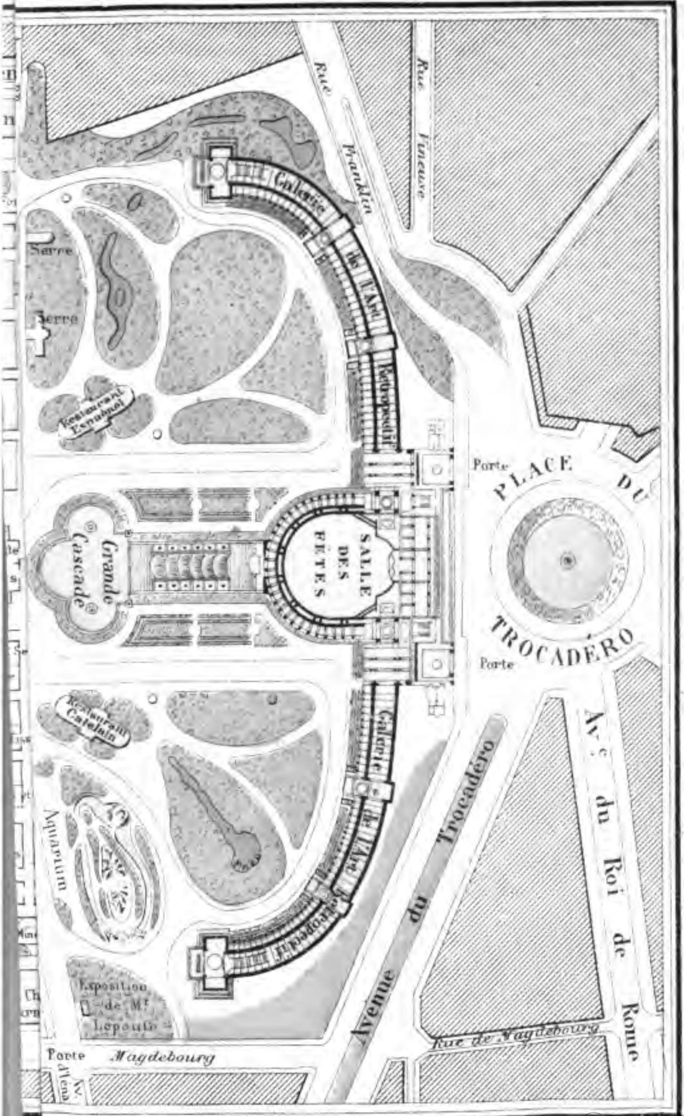
Rue Franklin
Rue Vineuse
Galerie de l'Art Retrospectif
Serre
Serre
Restaurant Espagnol
Grande Cascade
SALLE DES FÊTES
Porte
PLACE DU TROCADÉRO
Porte
Restaurant Catelain
Aquarium
Avenue du Trocadéro
Av. du Roi de Rome
Exposition de Mr Lepaute
Porte
Magdebourg
Rue de Magdebourg
Av. d'Iena

Serre

Serre

Cascade

Aquarium



Rue Franklin
Rue Vineuse
Galerie de l'Art Rétrospectif
Serre
Serre
Restaurant Espagnol
Grande Cascade
SALLE DES FÊTES
Porte
PLACE DU TROCADÉRO
Porte
Restaurant Catelain
Aquarium
Galerie de l'Art Rétrospectif
Avenue du Trocadéro
Av.e du Roi de Rome
Rue de Magdebourg
Exposition de Mr Lepoult
Porte
Magdebourg

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

SUR LE PLAN GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

I

LE CHAMP DE MARS

Le grand vestibule; les trophées. — L'entrée principale de l'Exposition se trouve du côté du pont d'Iéna. Le fronton qui la décore, pèse environ 10,000 kilogrammes; il se compose d'un écusson aux initiales R. F. Deux femmes-génies, les ailes déployées, se tiennent par une main, et, portant de l'autre une gerbe et un flambeau, lui servent de support. Au sommet de l'écusson, on lit en relief, sur un fond d'épis, le mot *Pax*, qui deviendra la devise nationale de la France ; à la base, 1878.

Le vestibule d'honneur, qui tient toute la largeur de la façade, est splendide avec ses voussures en or mat qui rappellent les tons discrets de Saint-Marc de Venise ; à droite, dans de hauts pavillons, rouge foncé, découpés artistement et surmontés de petits dômes en cuivre sourd, sont exposés les tré-

sors que le prince de Galles a rapportés de son voyage des Indes. La statue équestre, avec de beaux bas-reliefs représentant la réception des princes indigènes, domine ces merveilles. A gauche, une manière de temple grec abrite les tapisseries des Gobelins : des étagères, placées à l'avant et à l'arrière, font valoir les vases gigantesques de Sèvres, ou les pièces délicates de notre manufacture nationale. Au centre, avec ses quatre cadrans, une grande horloge s'élève, surmontée d'une sphère qui indique le mouvement de la terre et de la lune. Derrière cette horloge s'ouvre la galerie de la sculpture française et, après elle, toute la section des beaux-arts jusqu'à l'École militaire, tandis que toute la place est réservée, d'un côté, à la section française et, de l'autre, aux sections étrangères.

Les grands dômes couvrant les pavillons qui forment les quatre coins du Champ de Mars sont des plus élégants ; vitrés, ornés d'armes, de banderoles de toutes couleurs et de tous pays, ils forment les extrémités des deux galeries des machines françaises et étrangères. Quatre trophées ornent ces angles, ce sont : une colossale statue équestre de Charlemagne, du sculpteur Thiébaut ; l'empereur est là, sceptre en main, diadème en tête ; de chaque côté, deux guerriers tiennent les rênes du cheval. On a eu toutes les peines du monde pour hisser à 10 mètres de hauteur ce groupe en bronze pesant 25,000 kilogrammes.

A l'autre angle de la galerie des machines françaises, qui se trouve du côté de l'École militaire, éclate un immense trophée de tubes métalliques, surmonté d'une sphère de cuivre de trois mètres de diamètre.

Les deux autres dômes sont à l'Angleterre et aux Pays-Bas; la première a échafaudé un kiosque énorme et très-compliqué, au sommet duquel on lit: *Canada*, et qui renferme à sa base des curiosités de l'Amérique anglaise; les Pays-Bas ont formé, avec les végétations de leurs colonies océaniennes, un dernier trophée flanqué des coupes les plus diverses d'arbres rares des îles de la Sonde et autres.

La rue des façades et la galerie du travail manuel. — Une idée ingénieuse et absolument nouvelle c'est celle d'une voie à ciel ouvert qui traverse tout le palais sur une longueur de plus de 700 mètres. Là, chaque nation a sa façade typique; la France devait avoir, parallèlement, des constructions originales de Bretagne, d'Auvergne, du Midi ou du nord, mais on a dû renoncer à ce projet trop dispendieux.

L'Angleterre a cinq façades, entre autres un pavillon en simples briques rouges avec encadrement de pierres blanches et fenêtres à vitraux, et deux cottages des plus confortables, dont l'un est spécialement réservé au prince de Galles.

Les États-Unis nous montrent une maison en

bois comme en construisent les colons dans l'intérieur des terres; la Suède et la Norwége font un mélange des deux races, avec leur fortes constructions en bois de style scandinave; vient ensuite l'Italie dont la façade est une grande arcade flanquée d'autres plus petites, séparées par des colonnes de stuc, imitant le marbre vert; entre ces colonnes, se dressent des marbres sculptés et des terres cuites. Le Japon est représenté par un petit temple boudhique; la Chine, tout ornée de monstres et de chimères, laisse flotter à son sommet un drapeau blanc où un dragon bleu, absolument fantastique, se dresse tout hérissé. La façade d'architecture mauresque de l'Espagne rappelle le péristyle de l'Alhambra de Grenade, qui est ciselé et historié comme un bijou; voici maintenant l'Autriche-Hongrie dont la galerie de neuf arcs est supportée par des colonnes accouplées; aux ailes, deux pavillons; la corniche qui couronne le bâtiment, supporte des statues allégoriques: l'Art, les Sciences, le Commerce, etc.; cette façade ne mesure pas moins de 75 mètres.

La Russie nous offre un *Isba*, vaste construction en bois, faite de rondins dégrossis, agrémentés d'élégantes découpures qui ne manquent pas d'originalité. Plus loin, la Suisse arrondit une coupole élégante et azurée ornée des signes du zodiaque. La devise nationale se détache au sommet de l'entablement; « *Einer für Alle! — Alle für Einer!* »

(un pour tous, — tous pour un)! Une horloge forme le milieu de l'édifice; à l'heure, deux mannequins revêtus, dit-on, d'armures qui datent de la bataille de Granson, frappent à tour de rôle sur un timbre avec des marteaux. La façade de la Belgique peut être considérée comme l'œuvre capitale de la section étrangère; les Chambres belges ayant voté un crédit de 500,000 francs pour l'Exposition, on a bien fait les choses, en bâtissant un hôtel de la Renaissance, en briques et en pierres bleues de Soignies et d'Écaussines, avec des colonnes de ses beaux marbres noirs, bruns ou verts. La Grèce paraît bien petite à côté, mais elle intéresse avec sa maison blanche qu'elle intitule: « *la maison de Périclès*, » et sa *loggia*, qui défend des ardeurs du jour. Viennent successivement le Danemark, puis les États de l'Amérique centrale et méridionale, qui donnent un spécimen riche et simple de leurs constructions; un joli balcon leur prête un cachet tout oriental.

Les royaumes de Perse et de Siam, la Tunisie et le Maroc se suivent fraternellement; malgré l'exiguïté des façades, l'œil s'arrête sur le minaret tunisien, où il semble qu'un *muezzin* va apparaître. Le grand duché de Luxembourg, la principauté de Monaco, la république du Val d'Andorre sont réunis dans une devanture commune. Le Portugal a dessiné les poétiques arceaux du cloître des Hiéronymites de Belem et du couvent de Batalha; deux

merveilles que ces arceaux; ce ne sont que sculptures et ciselures dans la pierre blanche, où de grands saints se détachent admirablement. Les Pays-Bas terminent cette avenue imposante de l'architecture de tous les peuples. Leur façade en pierres et briques rouges représente l'hôtel de ville de la Haye, avec son léger beffroi.

On arrive ainsi à l'entrée qui fait face à l'Ecole militaire; ce côté, parallèle au vestibule d'honneur, sert de galerie au travail manuel; là, de jeunes ouvrières font des éventails, des colliers, des fleurs, et tous ces jolis bibelots parisiens qui ne vivent qu'un jour et sont si charmants. Au milieu, la taillerie de diamants française, la première établie à Paris, laisse voir les intéressantes opérations par lesquelles passe la précieuse matière avant de devenir parure scintillante.

Ces travaux reposent du perpétuel mouvement des galeries des machines.

Le pavillon central de laville de Paris. — Les galeries des beaux-arts sont séparées, au centre même du palais du Champ de Mars, par l'élégant pavillon de la ville de Paris. A proprement parler ce n'est pas un type de l'architecture française, mais plutôt un assemblage des styles composites, qui forment ce qu'on appelle l'architecture du dix-neuvième siècle. Il est très-orné, très-chargé de terres cuites, de faïences, de dorures soutenu par des colonnettes

de fonte et recouvert d'une toiture transparente en verre dépoli. Il renferme tout ce qui a rapport au service municipal : écoles, égouts, pompes, travaux de la ville, plans en relief, entre autres celui du marché aux bestiaux de la Villette et celui de l'Hôtel de Ville restauré. Autour du pavillon et sur ses murs mêmes sont plantés les produits les plus remarquables des magnifiques serres de la Ville, dont les spécimens sont sans cesse renouvelés. Un petit jardin, orné de statues, de gazons et de bancs, sert de repos, de chaque côté. C'est sur ces parterres que s'ouvrent, par des portiques monumentaux, les deux entrées de la galerie des beaux-arts. Ils sont couverts d'émaux, de paysages et de figures allégoriques ; ils représentent : l'un, Apollon sur son quadrige ; l'autre, une réduction du Parthénon et de la maison dite la Lanterne de Diogène, offrant le type de l'architecture grecque.

A gauche et à droite du Champ de Mars sont des cafés et des restaurants qui coupent l'exposition d'horticulture. Inutile de dire que l'affluence est grande de ces côtés où les Tziganes, avec leurs concerts improvisés, font florès. A côté d'eux, on admire le tonneau de MM. Wilhaumser et Müller, de Strasbourg, mesurant 4 mètres à la tête, et 4 mètres 50 au plus fort diamètre ; il contient 600 hectolitres.

Le parc du Champ de Mars. — Une immense pe-

louse verte de 223 mètres de longueur, placée entre les deux palais, repose la vue et permet de contempler l'ensemble du palais du Trocadéro, qui éclate de toute la blancheur de ses colonnes et de ses statues.

Cette partie est très-animée, les allants et venants se reposent là de préférence dans des chaises-paniers très-confortables. Ce ne sont, de tous côtés, que massifs d'azalées et de rhododendrons; deux petits lacs, bornés par des rochers et des cascades artificiels, mettent la fraîcheur au milieu de cette végétation. Sans entrer dans le détail des œdicules qui meublent ce parc très-vaste, s'étendant jusqu'au pont d'Iéna, citons, outre un restaurant belge et un restaurant français, le chalet des manufactures de l'État, où l'on assiste à la fabrication des cigarettes et des cigares de la régie : le pavillon de notre grande usine métallurgique du Creuzot, où l'on peut étudier de près les machines les plus puissantes, telles que le fameux marteau-pilon, un véritable phénomène; un peu plus loin, le ministère des travaux publics expose sa collection si complète de pierres et de marbres français de toutes espèces; le hangar des Terres-Noires, près duquel un escalier et un petit pont conduisent à l'exposition agricole qui s'étale tout le long du quai d'Orsay.

La tête de la grande statue de Bartholdi, représentant l'Union américaine, est placée entre le Champ de Mars et le Trocadéro.

II

LE TROCADÉRO

Le pont d'Iéna, la ferme japonaise, le quartier tunisien. — Le pont d'Iéna est élargi au moyen de poutres métalliques placées en travers et appuyées sur des socles qui reposent sur l'ancien tablier; entre les deux tabliers courent trois énormes conduits qui amènent au Champ de Mars l'eau de la grande cascade du Trocadéro.

Sur la gauche, en montant la pente du Trocadéro, on voit le Japon agricole représenté par une maison de ferme exactement semblable à celles qu'on rencontre dans l'intérieur des îles japonaises; on y pénètre par une porte cochère très-travaillée, sur le sommet de laquelle se dressent, avec une véritable verve, des coqs et des poules sculptés; à droite et à gauche, des branches pleines d'épines sont travaillées avec art. On se trouve alors dans un jardinet plein de plantes du pays; l'habitation, basse et ouverte à tous vents, laisse voir des meubles pittoresques; à côté, une fontaine où l'on peut boire; le poulailler, rempli de jolies poules blanches à crêtes rouges; le parasol, à l'ombre duquel la famille peut venir se reposer; les faïences d'usage quotidien, les bronzes, etc, etc. Le Japonais en costume du pays qui vous reçoit,



parle très-bien le français. On fait le tour de la barrière en bambou, et l'on voit successivement : les Tunisiens avec leurs jolis bibelots ciselés, leurs parfums pénétrants et leur musique monotone : la maison aux armes de Lion et Soleil, qui attend le schah de Perse, mystérieuse avec ses vitraux de couleurs ; plus loin, un village norvégien-suédois, au centre duquel une tour en bois s'élève, ayant à son sommet une horloge de Stockolm ; l'Égypte, aussi représentée par une bâtisse originale, ainsi que le Maroc, qui a son musée et son café.

Partout, des oasis de verdure et de fleurs ornent ce paysage unique, dessiné par tous les pays du monde.

L'habitation chinoise, les forêts, l'aquarium. — La Chine offre le spécimen très-curieux et absolument authentique d'une maison des environs de Pékin ; elle est riche en ciselures dorées des plus fines, qui se détachent sur fond rouge. Dans la cour intérieure se dresse un kiosque très-découpé qui offre un abri contre les chaleurs du jour. Un grand nombre de Chinois en costume national, avec leurs grandes robes en soie et leurs cheveux tressés en longues queues, vendent des porcelaines et des curiosités du Céleste Empire.

A droite, voici le pavillon de l'administration des Forêts, qui n'est qu'une dentelle de bois sculpté ; puis, la blanche façade du palais algérien, de forme

rectangulaire, flanquée à ses angles de quatre tours couronnées de créneaux. La façade principale se fait surtout remarquer par une porte richement encadrée de faïences et émaillée d'arabesques. C'est la reproduction de celle de la célèbre mosquée de Sidi-Bou-Médin; de chaque côté, sont deux petites tours aux dômes très-bas surmontés d'un croissant d'or; dans un des angles se dresse la haute tour carrée d'un minaret qui rappelle celui des ruines de la mosquée d'El-Man-Souka. Une frise polychrome décore la muraille blanchie à la chaux, rendue éblouissante au soleil; l'intérieur est riche et gracieux comme toutes les constructions mauresques; sa cour est formée par quatre galeries à arcades supportées par des colonnes torses, dont les parois à jour varient les effets de lumière et d'ombre. Une fontaine jaillissante, encadrée des arbustes et des fleurs les plus caractéristiques du climat et de la flore de l'Algérie, et provenant du Hamma d'Alger, forme le milieu de cette magnifique construction.

L'aquarium d'eau de mer et l'aquarium d'eau douce abritent les habitants aquatiques les plus variés; on descend dans ces réservoirs souterrains avec bonheur, pour s'y mettre au frais. C'est le plus vaste palais de poissons qui existe.

Le palais et la salle des fêtes. — Le palais du Trocadéro se compose d'une immense rotonde exhaussée de deux tours, elle a, à son sommet, une Re-

nommée en bronze doré, du sculpteur Mercié, et se complète par deux ailes en demi-cercle. Tout l'extérieur du monument est à jour; c'est un promenoir dont les colonnes de pierre blanche se détachent sur fond rouge. La grande rotonde a trois étages, ornés de trente statues allégoriques représentant: la Peinture, l'Agriculture, la Géographie, la Médecine, la Navigation, etc.; six grands groupes en fonte de fer doré symbolisent les parties du monde.

Ils sortent de mains de maîtres, tels que : MM de Falguière, Mathurin Moreau, Millet, Schnewerk et Delaplanche. Entre ces figures, jaillit une cascade qui tombe avec fracas, et va s'affaiblissant sur des degrés de marbre du Jura: deci, delà sort un jet écumant, et quatre groupes colossaux d'animaux en fonte dorée se dressent de chaque côté.

Dans la rotonde centrale se trouve la grande salle des fêtes; l'amphithéâtre à lui seul ne contient pas moins de 4,000 spectateurs. La scène est construite de telle sorte que quatre cents musiciens y jouent à l'aise, en temps ordinaire; l'adaptation d'un plancher mobile, qui, partant de l'extrémité de la scène va s'abattre sur les premiers rangs des fauteuils, permet en outre de donner des auditions exceptionnelles, auxquelles peuvent prendre part 1,200 exécutants. L'orgue qui s'élève au fond de la scène, est d'une hauteur de douze mètres, et d'une puissance telle que les soufflets sont desservis par une machine à vapeur. L'éclairage de cette salle splen-

dide, de MM. Davioud et Bourdais, dont la hauteur intérieure n'a pas moins de trente-deux mètres, est entretenu par 4,000 becs de gaz qui éclairent *a giorno* l'immense coupole.

Dans les deux pavillons adjacents à la rotonde centrale se tiennent les conférences et les congrès, dans lesquels sont traitées les questions qui se rattachent à l'origine, à la production, à l'exécution, aux progrès, à la législation, à la protection légale des œuvres et des produits de toute nature, réunis dans l'enceinte de l'Exposition.

Les galeries des ailes sont destinées à l'art rétrospectif sous toutes ses formes, et encore à l'exposition spéciale des sciences anthropologiques, et enfin, de chaque côté de la rotonde surgissent au-dessus de l'édifice les deux grandes tours latérales, sveltes et élégantes, qui donnent tant de légèreté au monument, et dans l'intérieur desquelles fonctionnent deux ascenseurs menant le public au sommet; de ce point élevé, on plane à vol d'oiseau sur le panorama d'ensemble.

L'Exposition de 1867 était certainement remarquable, mais quelle place était perdue! Son palais ne couvrait qu'une surface de 146,000 mètres carrés; celui de 1878 en occupe 200,000; en dehors du palais, en 1867, il y avait une surface de 7,000 mètres répartie entre tous les pavillons; en 1878, en dehors du palais, on a couvert 20,000 mètres, dans le Champ de Mars seulement.

Le succès toujours croissant de l'Exposition de 1878 ne tient pas seulement aux dimensions plus vastes de ses deux palais mais aussi au concours plus empressé qu'y ont apporté tous les peuples, et au nombre des exposants, qui s'élève à 35,000.

SECTION ITALIENNE

Ainsi que nous l'avons amplement démontré dans la première partie de ce volume, l'Italie a singulièrement accru sa puissance et ses richesses durant les dix dernières années, et pour en être pleinement convaincu, il suffit d'une course rapide dans les nombreuses salles où sont groupés suivant leur nature, les produits de l'art et de l'industrie péninsulaires aussi bien que les matières premières fournies par un sol privilégié. Il ne faudrait pas s'y tromper néanmoins; si l'Italie de 1878 nous a dévoilé des ressources que nous ne lui connaissions pas, si ses exposants ont surpassé de beaucoup leurs devanciers de 1855, de 1867, de 1873, il est pourtant certain qu'elle ne nous a pas donné toute la mesure de ses progrès. Tel opulent industriel ou tel grand artiste n'a rien adressé au Champ de Mars, ou ne s'est pas fait représenter d'une façon digne de sa renommée, et trop peu confiante peut-être dans le concours de ses nationaux, la commission italienne a eu le tort de ne pas réclamer au début un espace assez vaste pour que les objets de choix pussent s'y étaler à l'aise et qu'on pût les étudier sans peine, et sous tous leurs

aspects. C'est ainsi que les belles mosaïques de Rome et de Florence sont confinées dans un couloir étroit, le long duquel les visiteurs s'entassent en se gênant mutuellement, tandis que les statues en petit nombre qui ont pu trouver place dans les salles de la section artistique sont disposées d'une façon si malheureuse qu'il est presque impossible d'en discerner le mérite. Ces réserves chagrines une fois faites dans l'intérêt même des Italiens nous devons dire que l'ensemble de leur exposition est des plus imposants. Sans se suffire à eux-mêmes, puisqu'aucun peuple ne se suffit, nos voisins d'outre-monts tendent de plus en plus à utiliser toutes les ressources de leur territoire et dans plusieurs branches de l'industrie aussi bien que dans la culture du sol, leurs efforts secondés par le bas prix de la main-d'œuvre ont amené des résultats surprenants. C'est assez dire que la plupart des groupes constitués par le commissariat général sont ici représentés, le plus souvent d'une manière brillante, et pour achever notre tâche nous n'aurons plus qu'à les passer sucessivement en revue en accordant naturellement le premier rang au plus noble de tous, à celui qui sera toujours particulièrement honoré dans la patrie de Léonard de Vinci, de Raphaël et de Michel-Ange.

1er GROUPE

BEAUX-ARTS

CLASSE I

Peinture à l'huile.

C'est vers le milieu du siècle passé que l'art italien en général toucha à son extrême décadence et la peinture a été la dernière à se relever. Au temps du premier royaume d'Italie et durant les trente années qui suivirent sa chute, il y eut sans doute des artistes distingués tels qu'Appiani, Hayez, et quelques autres dont les œuvres sont réunies dans le musée moderne de Capo-di-Monte, mais les symptômes encore obscurs du réveil définitif ne datent réellement que de l'Exposition française de 1855. Bien que d'apparence fort modeste, la section italienne des beaux-arts fut remarquée; en 1867 le succès alla grandissant et la splendide toile de M. Ussi : l'*Abdication du duc d'Athènes,* excita l'admiration générale. A partir de ce moment les peintres de la Péninsule commencèrent à être appréciés du monde entier et trouvèrent à vendre leurs tableaux, non pas seulement en Angleterre et en Amérique mais en France et en Belgique,

deux pays où les amateurs sont plus économes tout en ayant le goût plus épuré. Aux récentes Expositions de Vienne et de Philadelphie la convalescence italienne n'a fait que s'affirmer d'une façon plus décisive et cette année nous constatons avec plaisir que sur quatre-vingts toiles exposées, il en est bien peu qu'on puisse considérer comme des ouvrages entièrement médiocres. La peinture solennelle est, il est vrai, assez peu en honneur chez nos voisins et leurs grands tableaux historiques ou religieux ne sont pas ceux qui nous ont fait le plus de plaisir. Le *Marco Bruto* de M. Gustavo Simoni de Rome ne nous offre, par exemple, qu'un fouillis d'un ton verdâtre assez désagréable, bien que la figure principale ne soit pas mal posée.

Dans le grand tableau de M. Altamura de Naples : *Jésus enchaîné écoutant la lecture de son arrêt de mort,* ce sont au contraire les personnages secondaires qui nous paraissent les plus satisfaisants. Le scribe qui lit la sentence a bien la physionomie basse et hideuse qui convient à un agent de l'odieux sanhédrin; les gardes ont une excellente attitude, mais Jésus a trop l'air d'un condamné vulgaire, il est lourdement drapé dans sa tunique et son visage manque de rayonnement. Sans ce défaut malheureusement choquant, l'ouvrage serait classé très-haut et vaudrait certainement les 30,000 francs que M. Altamura voudrait en tirer.

D'un format un peu moindre la *Gindıtta* de

M. Bompiani de Rome a des qualités et des défauts analogues, sauf que le coloris est moins bon. Les accessoires sont traités avec soin, mais on s'étonne de voir figurer au centre de cette scène de deuil une femme grassouillette, à la physionomie douce, avec une tache de sang au bout du nez et ressemblant fort, non pas à une Némésis au cœur impitoyable, mais à une aimable nymphe qui, en mangeant des mûres se serait barbouillée au hasard.

L'*Arrestation de Jérôme Savonarola*, de M. Achini de Milan n'appelle ni les mêmes éloges ni les mêmes critiques. La toile nous semble mal éclairée; mais l'attitude ferme et résignée du prophète florentin contraste heureusement avec la pantomime emportée des deux sbires qui viennent l'arracher à la calme solitude du couvent de Saint-Marc.

Dans la *Ragion di stato*, la seule toile qu'il ait exposée à Paris, M. Didioni a traité avec talent un épisode intime et navrant de l'histoire contemporaine. Dans un riche salon meublé à la mode de 1809 nous voyons l'impératrice Joséphine s'affaisser sous le coup d'une crise nerveuse tandis que la reine Hortense lance un regard indigné sur Napoléon qui vient d'annoncer à l'infortunée compagne de ses beaux jours ses projets d'union avec la fille des Césars. Ici l'empereur est vu de dos et l'on admire le tact de M. Didioni lorsqu'on jette les yeux sur le tableau de M. Pagliano, qui a voulu prendre le taureau par les cornes et nous montrer Napoléon

de face au moment où il vient de prononcer la sentence de l'épouse disgraciée. Les deux peintres sont de Milan, et c'est le plus célèbre qui a le moins réussi..

Tous les ouvrages que nous venons de citer sont remarquables à des degrés divers, mais nous n'hésitons pas à leur préférer la belle toile un peu trop connue où M. Domenico Induno représente le roi Victor-Emmanuel posant la première pierre de la fameuse galerie de Milan. Cette cérémonie eut toute la portée d'un événement national et le peintre a été bien inspiré en prêtant au fondateur de l'unité italienne ce bon et fin sourire qui transfigurait sa martiale physionomie à de certains moments; il semble qu'en recevant la truelle des mains de l'architecte le preux de Palestro lui dise: « Nous avons assez démoli comme cela; il faut prouver à l'Europe que nous savons construire pour la postérité. » Les personnages qui entourent le roi sont tous fort connus et M. Induno était dans l'obligation de les faire ressemblants ce à quoi il a parfaitement réussi en variant d'ailleurs suffisamment les attitudes pour éviter cette monotonie qui s'attache d'ordinaire à la représentation des foules officielles. Nous le blâmerons néanmoins d'avoir donné trop d'importance à certains détails insignifiants, et nous lui signalerons particulièrement une chaise renversée qui, placée sur le premier plan et admirablement peinte attire le regard infiniment plus que la masse con-

fuse de l'immense cathédrale qu'on aperçoit à distance.

Si nous joignons à ces six tableaux l'ouvrage assez bien composé où M. Campi, de Milan, représente une scène des persécutions du temps de Dioclétien; nous aurons à peu près au complet le bilan de la grande peinture pour la section italienne qui est heureusement beaucoup plus riche en bonnes toiles « de genre ». Cette humble mais intéressante spécialité est aujourd'hui à la mode d'un bout à l'autre de l'Europe et parmi les peintres qui la cultivent avec succès de l'autre côté des Alpes nous citerons d'abord M. Girolamo Induno qui expose trois fort bons tableaux. Le plus important est inscrit sous la rubrique *Italia*, 1866, et nous retrace une émouvante scène à demi champêtre, à demi patriotique. On participe rétrospectivement à l'enthousiasme de ces jeunes volontaires, mais on sourit malgré soi de l'attitude solennelle de M. le maire qui va prononcer un discours et qui est agréablement flanqué de ses deux inséparables acolytes, le curé et le maître d'école. Il y a là un contraste que l'artiste a heureusement saisi et son œuvre si bien équilibrée offre un ensemble des plus harmonieux.

Nous en dirons autant de la *Prima neve :* ici nous assistons au douloureux exode d'une famille de montagnards milanais qui, au premier froid, émigrent vers les opulentes cités de la plaine. Il n'y a là que des enfants et des femmes et sur chacun de ces

visages attristés, la nostalgie naissante a laissé son empreinte. Mais la troisième toile de M. Induno est la plus entourée bien qu'elle ne renferme que deux personnages. Cet *Amateur d'antiquités* semble, en effet, sorti d'un pinceau hollandais et il a une de ces physionomies qu'on n'oublie plus. Il examine curieusement à la loupe l'objet que vient de lui apporter un visiteur demi-bourgeois, demi-manant, qui se tient debout devant lui, et, avec son air embarrassé et son énorme parapluie ; ce second personnage est également pris sur le fait. Il y a évidemment dans M. Induno l'étoffe d'un grand peintre de genre et il ne lui manque absolument rien que la fécondité.

L'habile artiste milanais est, dans tous les cas, pour nous, une vieille connaissance et quand nous parlons de lui nous ne saurions avoir la prétention d'apprendre quelque chose au public. Nous saluons volontiers, en revanche, dans M. Luigi Mion, de Venise, un astre nouveau et des plus brillants, car le mot de chef-d'œuvre n'est pas trop fort pour qualifier sa *Mosca cieca*. C'est une partie de colin-maillard engagée dans la cour d'une maison rustique entre une douzaine de jolis enfants des deux sexes, et les attitudes de ces petits paysans sont aussi naturelles que variées. Leur entrain a quelque chose de communicatif car une jeune femme les contemple en souriant et avec amour de l'intérieur de la maison, tandis qu'une laveuse plus active se détourne

elle-même de son travail pour jeter de furtifs regards sur ce groupe bruyant. Cette scène en somme est pleine de charme et si sa toile vieille de deux siècles attestait son âge par sa dégradation, M. Mion en tirerait sans peine les 20,000 francs qu'il exige dès à présent.

Nous regrettons au contraire ne pas penser autant de bien du tableau de M. Rotta qu'il en pense lui-même. Cette petite toile n'est pourtant pas mal peinte, mais dans cette hideuse vieille qui ajuste à sa poitrine décharnée un vieux corset de satin rose, il nous est impossible de reconnaître la célèbre femme de Béranger, celle qui regrette à bon droit « le temps qui n'est plus. » Évidemment la mégère que reproduit M. Rotta n'a jamais été belle car la véritable beauté laisse toujours des traces.

Un artiste doit, en conséquence, se préoccuper tout particulièrement de la pureté des types qu'il copie, et si M. Delleani de Turin s'était bien pénétré de cette vérité, son tableau intitulé *Una festa sul canal grande* constituerait un ouvrage tout à fait supérieur ; le coloris en effet est fort bon, la mise en scène est fort bien entendue, mais dans cette foule bigarrée qui prend ses ébats sous le beau ciel de Venise il n'est pas un visage qui séduise ou sur lequel le regard se plaise à s'arrêter, tandis qu'on trouve du charme à contempler certaines toiles de MM. Bianchi, Busi, Pagliano, Castiglione et Spiridon.

Le premier, dans son tableau *Guarda! guarda!*

nous expose une scène champêtre aussi agréable qu'elle est prodigieusement simple. Il se passe assurément quelque chose d'insolite sur la route, car, tout en criant : Voyez ! voyez ! trois jolies paysannes franchissent en même temps la haie d'un enclos voisin et sont debout devant nous, le cou tendu, la lèvre souriante, le regard animé. Cela n'a l'air de rien et l'œil s'y arrête pourtant avec plaisir.

M. Busi ne s'est pas non plus mis en frais d'imagination en créant ses *Compiacenze materne*, mais cette jolie femme en déshabillé du matin et à l'air spirituel nous intéresse malgré nous, et, en la voyant jouer avec son petit garçon, nous pensons tout naturellement à ce dicton flatteur lequel affirme « que le premier enfant embellit. » Si toutefois M. Busi n'eût exposé que cet ouvrage nous n'en parlerions point car les œuvres piquantes ne sont pas rares dans la section italienne, mais il y a un mérite supérieur dans les *Due madri* dont un amateur éclairé s'est empressé de faire l'acquisition. De ces deux mères il en est une à quatre pieds, une vigoureuse chèvre qui prodigue un lait pur à un florissant nourrisson de six mois, tandis que la véritable mère, une élégante dame au sein tari, regarde d'un œil d'envie celle qui la remplace. Adossé au mur d'enceinte de son parc le père est fort abattu comme doit l'être un fervent disciple de Rousseau et une atmosphère de suave mélancolie semble planer sur cette aimable élégie.

Nous pouvons heureusement nous dérider en contemplant la toile satirique de M. Pagliano : *La Rivista dell' eredità.* Parmi les héritiers qu'on nous présente, il y a de jolies femmes qui prennent plaisir à se travestir avec des robes de l'ancien temps trouvées dans la garde-robe de leur grand'tante. Ces pétulantes créatures portent avec beaucoup de grâce leurs vêtements d'emprunt et un vieux savant qui a mis son dévolu sur les livres poudreux de la succession se divertit lui-même lorsqu'il jette un regard oblique sur cette scène de carnaval. Cette toile est fort agréablement peinte et fait à M. Pagliano infiniment plus d'honneur que son *Napoleone che ripudia Giuseppina* dont il est question plus haut.

Talent non pas supérieur, mais plus soigneux et moins inégal, M. Castiglione expose deux belles toiles qui se font pendant. La plus remarquable représente « le château de Haddon Hall (Derbyshire) envahi par les soldats de Cromwell. » Sur le premier plan se déroute une allée de parc qui longe une splendide terrasse à demi noyée dans le feuillage, et dans cette allée sont dispersés plusieurs groupes aux attitudes les plus variées. Tandis qu'à l'extrême droite du tableau nous voyons défiler la force armée et que le capitaine signifie déjà au seigneur du lieu les volontés du terrible protecteur, les personnes placées à l'extrême gauche continuent de causer de choses indifférentes et les groupes intermédiaires

n'éprouvent encore qu'un sentiment de vague inquiétude. Toutes ces nuances sont finement rendues, et l'on retrouve ces mêmes qualités bien qu'à un degré plus faible dans la seconde toile : *Visite à l'oncle Cardinal.* Ici nous sommes sur une terrasse en plein soleil d'où l'on domine un horizon splendide ; le cardinal circule à pas lents entouré de seigneurs et de moines, et sur le second plan nous voyons s'avancer le neveu et sa femme, joli couple à l'attitude obséquieuse. Les accessoires sont bien peints, la teinte générale est habilement fondue et ces deux ouvrages soutiendront s'ils ne l'augmentent la renommée de l'auteur d'*Une fête vénitienne.*

Ces vastes perspectives ne sont pas le fait de M. Spiridon qui aime les petites pièces bien closes et les scènes à un seul personnage. C'est ainsi que dans la *Prova del busto*, il sait nous intéresser à une jolie femme qui fait l'essai d'un corset neuf, et prend les plus coquettes attitudes en face d'un miroir. La caméristе est bien posée de son côté et semble surveiller cette grave opération avec tout le sérieux qu'elle comporte. Cette toile a été appréciée peut-être au delà de sa valeur et je lui préfère celle que le catalogue inscrit sous la rubrique *Uscita dal bagno.* Cette baigneuse au repos représente une fort bonne étude de nu et elle est peinte avec la gracieuse précision du pinceau de Gérôme. Les draperies qui recouvrent la partie inférieure du corps de la baigneuse sont aussi d'un bon style et l'ensemble

de l'ouvrage est harmonieux autant qu'il est simple.

Il est d'autres tableaux plus importants que ceux-là dont nous ne dirons rien parce qu'ils sont trop connus tels que celui de M. Marchetti, *Prima del Torneo,* qu'une gravure de Goupil a popularisé en France, mais nous louerons en passant le *Matrimonio di Stato* de M. Zuliani qui a tiré un parti fort spirituel de son lugubre sujet; *Il Ritorno dal battesimo* et la *Gondola* de M. Jacovacci, habile artiste romain, l'*Avaro* tête hideuse mais énergique de M. Piccinni; le *Prêtre digérant* d'un futur émule de Vibert, le Napolitain Volpe; *la dernière messe* de M. de Negris; la *Lettura di una poesia gioconda* de M. Quadrone; deux scènes populaires de MM. Mancini et Sindici; une belle scène orientale de M. Massarani, et, en demandant pardon de plus d'une omission qui n'a d'excuse que la nécessité, nous arrivons aux deux peintres à la mode qui ont cultivé une spécialité intermédiaire à égale distance du paysage et du genre proprement dit.

Né dans le sauvage ville de Bari, M. de Nittis est un artiste fort civilisé, habile à exploiter les travers de son temps, et qui a conquis en fort peu d'années une grande renommée un peu surfaite. Il est d'ailleurs beaucoup plus connu à Paris et à Londres qu'à Milan ou à Florence, car la plupart des sujets qu'il traite sont pris sur les bords de la Seine ou de la Tamise, et nous avons vu déjà à nos expositions

la plupart des tableaux qu'il nous montre aujourd'hui ; mais le public surtout celui qui arrive d'Angleterre, les retrouve évidemment ici avec le plus grand plaisir. J'en fais pour mon propre compte, tout le cas que mérite une collection d'excellentes photographies dépourvues presque toutes d'idées et de poésie, et, je signalerai néanmoins comme une heureuse exception un puissant effet de brume sur la Tamise et dans un coin du tableau, cette série d'hommes groupés sur le parapet dans les attitudes les plus diverses et qui représente au naturel la canaille de Londres. Ces têtes de boules dogues ont une expression saisissante, mais il est regrettable que M. de Nittis ne soit tout à fait supérieur que dans la reproduction des types ignobles. Ses visages de femmes sont généralement en revanche, déplaisants ou affreux, et lorsqu'on examine la jolie perspective du pont des Saints-Pères on est surpris de voir les fantômes hideux qui circulent sur ces quais où tant de frais minois se montrent constamment. Les amateurs du laid forment heureusement aujourd'hui une légion des plus compactes et le peintre qui a tiré cinquante mille francs de son *Pont de Londres* ne saurait prêter qu'une oreille distraite aux conseils des gens de goût qui « n'entendent rien aux affaires. »

M. Pasini l'autre artiste à la mode n'encaisse peut-être pas autant que M. de Nittis, mais sa réputation est plus solide, son talent plus sérieux, son

public plus choisi et les onze tableaux qu'il expose constituent un des plus vifs attraits de la section italienne. Parmi ces ouvrages où la nature orientale revit dans toute sa splendeur il n'en est pas un qui soit médiocre et le critique est fort embarrassé lorsqu'il veut faire un choix. Quatre toiles pourtant semblent avoir particulièrement attiré l'attention des connaisseurs, à commencer par la fameuse *Promenade dans le jardin du harem.* Ce lugubre défilé qui s'exécute sous la direction d'un ennuque noir a quelque chose qui serre le cœur et la pompe des vêtements contraste avec l'abattement profond qui est empreint sur tous ces visages de femmes. Ces hautes murailles qui les enserrent et que percent de loin en loin de sombres fenêtres grillées semblent retomber de tout leur poids sur ces pauvre créatures, et dans ce jardin qui reçoit à peine les rayons du soleil on ne trouve qu'un seul arbre, un gros oranger qu'entourent quelques arbustes encaissés et débiles. Tous ces détails sont rendus avec une fidélité prodigieuse et les effets de lumière et d'ombre qui jouent sur la muraille attestent à la fois dans l'auteur une singulière habileté technique et le sentiment du pittoresque porté à sa dernière limite.

Je ne saurais insister faute d'espace sur les mérites d'une petite *chasse au faucon* et du *Marché sur la place d'une mosquée*, mais je ne puis faire autrement que de dire un mot sur l'*Entrevue de deux chefs dans le Liban* qui égale certainement en importance la

Promenade dont il est question plus haut, et dont les qualités sont néanmoins d'un ordre tout différent. Dans l'*Entrevue*, en effet, nous n'avons plus pour clôture une simple muraille, mais les hauteurs colossales des montagnes syriennes et c'est sur un petit plateau encadré de rochers que les groupes de cavaliers se font face. A droite, sous un bouquet de palmiers des tentes sont alignées et les deux chefs s'avancent dans l'intervalle laissé libre entre les deux armées. Au-dessus de ces guerriers aux costumes diaprés, de ces coursiers brillants contenus à grand'peine par la main de fer des cavaliers s'étend un ciel d'un azur profond et le coloris le plus brillant met en relief les moindres accessoires. En voyant ce tableau et ceux qui l'accompagnent on ne peut s'empêcher de classer très-haut l'école italienne et l'on oublie que MM. Morelli et Palizzi n'ont rien exposé, non plus que MM. Mussini et Ussi dont le nom est sans doute inscrit sur le catalogue officiel, mais dont les œuvres sont encore absentes au moment où nous écrivons.

Si M. Pasini est au premier rang comme peintre de genre il a également peu d'émules comme paysagiste et parmi ceux qui cultivent avec lui et avec honneur sa spécialité favorite nous n'aurons à citer qu'une demi-douzaine de noms. C'est M. Lojacono le grand artiste de Palerme que nous placerons tout naturellement en tête de la liste et nous nous plaindrons en débutant de son extrême modestie qui ne

lui a pas permis d'envoyer plus d'une toile à Paris. Il est vrai que cet unique spécimen de son talent représente une œuvre des plus complètes, et les gens de goût, aussi bien que les poëtes rêveurs ne peuvent détacher leurs regards de cette admirable villa à laquelle les flots d'azur de ce golfe enchanteur qu'on appelle la *conca d'oro*, forment une si riante ceinture. Ces arbres exotiques habilement groupés, ces fontaines jaillissantes, cette lumière dorée qui s'insinue doucement à travers le feuillage, le ciel étincelant que reflète la mer, ces rares promeneurs qui accoudés sur une riche balustrade, songent à l'infini en contemplant les mobiles aspects de l'immense nappe bleue, tout cela forme un ensemble qui frappe vivement le spectateur et l'initie malgré lui au sentiment du grand art et au culte de l'idéal.

Il n'y a dans toute la section italienne aucun paysage qui nous plaise autant que celui de M. Lojacono, mais il en est plusieurs néanmoins qui méritent une mention des plus honorables et les *Pini* de M. Gaeta de Castellamare nous ont laissé une impression des plus satisfaisantes. Il va sans dire que ces pins sont des pins-parasols, et nous sommes dans les environs de Naples car le Vésuve fume dans le lointain ; à la vue de cette route poudreuse bordée d'une muraille en pierres sèches calcinées par un soleil sans pitié nous avons la sensation de ce calme accablant sous lequel le Napolitain s'affaisse vers le milieu d'une journée d'été, et le mélan-

colique ombrage des pins qu'on aperçoit sur la gauche contraste avec l'effet de lumière qui se trouve au centre de la toile.

En considérant le tableau de M. Gaeta nous avons déjà un avant-goût des pays orientaux mais M. Vertunni nous transporte en pleine Égypte avec son *Sphinx* et sa *Vue des Pyramides*. Ces deux tableaux sont extrêmement remarquables surtout le dernier où l'auteur s'est puissamment identifié avec son sujet. L'aspect général du paysage est vraiment imposant et le reflet lumineux qui dore le sommet des pyramides fait vivement ressortir la teinte sombre du sol désolé qui les entoure.

M. Vertunni a exposé également une *Vue des marais Pontins* ainsi qu'un *Coucher de soleil sur le Vésuve*, et l'on retrouve dans ces toiles bien qu'à un moindre degré, les qualités que nous avons relevées dans les deux premières. Ce sont-là, évidemment des œuvres d'un mérite exceptionnel et celles qu'il nous reste à analyser ne les valent certainement pas. Citons pourtant M. Tivoli et ses *Rives de la Seine*, tableau qui a d'excellentes parties ; le comte d'Aquila et ses deux bonnes marines normandes, M. Bartesago et ses deux jolies métairies ; M. Ferrari et son alpestre *Lago di Molina* et passons au portrait.

« A tout seigneur, tout honneur.... » C'est dans la première salle en face du tableau de M. de Nittis qu'on admire les portraits en pied du roi et de la reine d'Italie, et ces deux grandes toiles sont par-

faitement dignes de la place distinguée qui leur a été assignée par les commissaires ordonnateurs.

M. Guillaume de Sanctis, le fameux ritrattista romain de la via Babbuino a représenté Humbert Ier en tenue militaire portant le grand cordon de la Couronne d'Italie. Le héros de Custozza, tête nue, soutient son casque de la main droite, sa main gauche repose sur la garde de sa vaillante épée; le visage spirituel, souriant, animé comme aux jours du combat se détache nettement sur un fond rouge sombre, et pour saisir tout la différence qui existe entre l'œuvre d'un véritable artiste et celle d'un excellent praticien, il n'y a qu'à comparer ce portrait à celui qui figure à titre d'ornement dans le beau vestibule de l'Exposition italienne.

Destinée tout spécialement au public parisien, la toile de M. de Sanctis est de 1878; celle de M. Gordigiani beaucoup plus ancienne nous représente moins la reine d'Italie, que la princesse royale Marguerite avec sa beauté mélancolique, et ses traits un peu frêles. Il y a aujourd'hui non moins de charmes, mais plus de santé et de sérénité dans le doux visage de la reine et il est fâcheux à ce point de vue que le peintre soit en retard de cinq ans. Mais si nous passons aux accessoires nous n'aurons plus qu'à louer car la toilette de bal de la princesse et les riches dentelles qui la couvrent sont rendues avec un fini admirable et l'exécution matérielle de l'ouvrage entier laisse fort peu à désirer.

C'est par des qualités analogues que se recommande le beau portrait en pied de Manzoni par M. de Notaris. L'illustre poëte déjà presque octogénaire est représenté avec une exactitude photographique dans cette attitude empressée, avec cette physionomie bienveillante qui était toujours la sienne lors même que nous allions le troubler dans ses profondes méditations; il a le dos appuyé à cette bibliothèque remplie de vieux livres français qu'il aimait tant à feuilleter, et il semble nous inviter à prendre place devant cette petite cheminée assez incommode mais autour de laquelle s'engageaient chaque jour de si piquantes causeries. M. de Notaris n'a eu qu'un tort, celui d'avoir substitué un riche tapis aux nattes de paille qui recouvraient les dalles de ce cabinet. Quoique mauvais administrateur, Manzoni avait des habitudes fort simples et se fût senti mal à l'aise au milieu d'un riche ameublement.

Pour retracer l'image de l'aimable Manzoni il fallait recourir aux teintes les plus douces; M. Spiridon, en revanche, a mis en œuvre et non sans raison, un procédé plus sommaire et plus brutal lorsqu'il a voulu reproduire les traits de l'audacieux tribun Gambetta. On nous le montre ici pourtant dans la dernière phase de son existence physique et politique, vu qu'il tient dans sa main droite un rouleau de papier et non un bâton de commandement; il a l'œil légèrement injecté de sang, un embonpoint

déjà considérable prouve qu'il est arrivé à l'âge où suivant M. Flourens (l'ancien) on continue de croître..... mais en largeur. Il est comme dit Dante :

Nel mezzo del cammin della sua vita...;

il va se ranger et causer avec le prince de Galles ; il songe en souriant à l'échéance de 1880. Voilà ce qu'on devine avec un peu de bonne volonté en déchiffrant la toile de M. Spiridon et les amateurs d'énigmes politiques paraissent la contempler avec la plus grande attention.

Après MM. Gordigiani, de Sanctis et Spiridon, nous pouvons citer encore quelques peintres de portraits, notamment M. Bompiani, lequel expose une fort belle femme qui nous séduirait davantage si elle était un peu moins maquillée ; — MM. Bianchi, Cortazzo et Mancinelli ; mais il est évident que les artistes de cette catégorie sont trop peu nombreux au Champ de Mars et nous savons de science certaine qu'ils ont en Italie des émules distingués devant qui les portes de l'Exposition parisienne se se fussent ouvertes à deux battants. Nous ne pouvons donc que blâmer hautement la coupable incurie de ces abstentionnistes.

CLASSE II

Peintures diverses et dessins.

Parmi les ouvrages qui ne sauraient figurer dans

la classe des tableaux à l'huile il en est un qui est digne de remarque à plus d'un titre, le *Boniface VIII* de M. Gastaldi de Turin. Ainsi que cet artiste habile nous le déclare dans une note intéressante, il a voulu tenter un premier essai pour retrouver ce procédé de peinture à *Cire fondue dans l'eau*, qui selon certains interprètes consciencieux de l'antiquité aurait été employé par les Grecs et serait resté en usage chez les Romains jusqu'aux derniers temps de l'époque impériale. « Cette peinture, ajoute M. Gastaldi est supérieure à la peinture à l'huile : 1° Par sa conservation inaltérable. 2° En ce qu'elle permet de reproduire avec une perfection plus grande la couleur et le relief des còrps. 3° Par la facilité qu'on aurait de la substituer à la peinture à fresque. »

La plupart de ces affirmations nous paraissent assez conjecturales et le temps seul pourra prononcer sur le mérite réel de cette invention. Mais ce qui est visible aujourd'hui c'est le singulier éclat du coloris et la beauté de l'œuvre.

On sait que Boniface VIII mourut dans un accès de rage et les angoisses suprêmes de l'orgueilleux pontife sont exprimées avec énergie dans le bouleversement de ce visage altéré jusqu'à la convulsion.

En outre de ce tableau d'un genre tout spécial nous voyons figurer dans les deux dernières salles une collection de jolies aquarelles parmi lesquelles

nous avons distingué l'*Uscita per il battesimo* de M. Joris de Rome et les *Costumi di Venezia* de M. Rotta de Venise ; il y a dans ces deux ouvrages beaucoup d'expression et d'entrain et il est à regretter que ces hommes de talent n'aient pas incarné leur pensée sous une forme plus durable.

A la suite des aquarelles sont disposés quelques jolis spécimens de peinture sur porcelaine sortis pour la plupart de l'École professionnelle qui obtient, tant de succès à Milan sous la direction de madame Montalenti ; mais M. Baldisseroni Vénitien domicilié à Sèvres a exposé quatre autres morceaux qui ne sont pas sans intérêt puisqu'ils représentent avec une extrême fidélité les membres principaux de la famille royale d'Italie. Quant aux dessins je n'en ai vu que trois, assez bons du reste, signés par M. Pancaldi de Rome.

CLASSE III

Sculpture et gravure en médailles.

Ce que nous avons dit en parlant de la peinture italienne nous ne pouvons que le répéter en parlant de la statuaire. Cette exposition est bonne, mais elle serait infiniment meilleure si quelques artistes d'élite ne s'étaient pas abstenus, si MM. Dupré et Romanelli, par exemple, n'avaient pas cru satisfaire à toutes leurs obligations envers eux-mêmes et envers

l'Italie en adressant à eux deux trois bustes au Champ de Mars. Quoi qu'il en soit de ces réserves, le succès des sculpteurs d'outre-monts est grand, il est trop grand peut-être car ce que le vulgaire des visiteurs admire surtout chez eux, c'est une incomparable habileté de main qui ne s'allie malheureusement pas toujours avec le sentiment profond des exigences de l'art véritable. Nous ne saurions quant à nous, insister beaucoup sur le mérite de ces hochets de marbre qui vont s'enfouir heureusement demain dans quelque obscure galerie d'Angleterre ou d'Amérique et nous allons nous occuper tout d'abord de quelques grandes œuvres qu'entoure dès le matin un cercle nombreux de connaisseurs.

On avait beaucoup admiré en 1867 le *Napoléon mourant* de M. Vela ; le sculpteur lombard n'a rien envoyé cette année ; mais le Romain Monteverde le remplace dignement avec son *Jenner inoculant le vaccin à son fils*. Ce groupe est extrêmement remarquable, et la tête de Jenner est sublime d'expression. On aperçoit clairement sur cette physionomie accentuée deux sentiments en lutte : l'angoisse du père aussi bien que l'inébranlable conviction de l'inventeur, et l'attitude du fils est elle-même d'une vérité saisissante, car ces traits enfantins expriment à la fois un curieux mélange de confiance et d'effroi. Étudié de près et dans ses moindres détails ce groupe offre très peu de prise à la critique ; observé à dis-

tance comme il doit l'être, il produit un effet moins satisfaisant et le corps incliné de Jenner semble former un tout indivis avec l'enfant, le fauteuil et le berceau. L'aspect général est donc lourd ; mais, le sujet étant donné, l'artiste devait nécessairement se heurter à cet inévitable écueil.

Le même sculpteur a exposé une statue allégorique d'un bon style : l'*Architecture*, un monument assez important pour la tombe du comte Massari et un charmant petit groupe qui a été acheté dès les premiers jours de l'Exposition : *Putto con gallo.* Dans cette lutte avec un énorme coq l'enfant semble l'emporter, mais non sans peine, et l'artiste a parfaitement rendu ce joli visage bouleversé par la colère et par l'effroi.

M. Monteverde est selon moi l'artiste le plus complet parmi ceux qui ont exposé cette année dans la section italienne, mais je placerai près de lui M. Enrico Braga, M. Civiletti et M. Barzaghi.

La *Cléopâtre sortant du bain* par M. Braga représente un magnifique groupe en marbre de l'effet le plus imposant. Le corps nu de la reine d'Égypte est d'un modelé irréprochable et ce visage aux lignes pures, mais d'une expression indécise est bien celui de cette femme aux charmes fatals qui séduisit Antoine après César et qui régna pendant dix années sur la plus belle moitié de l'univers romain. Cléopâtre est debout, son œil semble sonder l'infini et absorbée dans son rêve elle reçoit immobile, les

10.

soins de l'esclave empressée qui promène sur ses membres de déesse un tissu délicat.

Pour sentir tout le mérite de ce groupe, il suffit de regarder tout à côté, la Cléopâtre de M. Papini, artiste habile mais trop ingénieux, qui a représenté la reine « en Vénus au moment où elle se rend auprès d'Antoine pour se disculper et le fasciner ». Pour faciliter l'accomplissement d'un pareil dessein hautement affiché, il fallait que le statuaire créât une merveille. Mais quoi ! M. Papini est amoureux de la couleur locale ! Selon lui, quiconque règne à Alexandrie est plus ou moins affilié à la trentième dynastie, et il a imaginé de greffer sur le beau corps d'une Grecque, la tête d'une Égyptienne aux lèvres proéminentes. Cette statue est sans doute fort originale, mais la femme qu'elle représente, est digne tout au plus d'essuyer les pieds de la Cléopâtre de M. Braga.

En parcourant la section italienne, il ne vient à personne l'idée de s'écrier comme tel fameux diplomate : « où est la femme ? » Ici, nous ne voyons guère que cela, et avant de passer aux nymphes, aux bacchantes et aux princesses de MM. Barzaghi, Tadolini, Ciniselli, Peduzzi, Boninsegna, etc. Je suis bien aise de m'arrêter un moment devant les œuvres plus sévères de M. Civiletti de Palerme. Le grenadier qu'il a chargé de représenter à lui seul la « Garde qui meurt et ne se rend pas », tient à la main le tronçon d'une arme blanche, tandis

qu'un fusil brisé est gisant à ses pieds. L'héroïsme et la fureur respirent sur ses traits énergiques, et en contemplant ce brave, on croit réellement assister au dénoûment lugubre d'une épopée guerrière. Ce sujet aussi simple qu'il est pathétique était d'ailleurs d'une exécution relativement facile, et le mérite de la difficulté vaincue est infiniment plus grand dans le beau groupe voisin : *Canaris à Chios*. incliné sur l'avant de son brûlot, l'illustre marin, s'apprête à pénétrer au milieu de la flotte turque ; une de ses mains est munie d'un mèche incendiaire et de l'autre il indique à son pilote la manœuvre à exécuter. Placé à deux pas du grenadier de Napoléon, Canaris a lui aussi l'air d'un héros, mais sa physionomie audacieuse est animée d'un sentiment complexe :

Le courage fait entreprendre
Mais l'adresse fait réussir...

On comprend aisément, rien qu'à le voir, que le futur amiral se tirera d'affaire plus encore par sa dextérité que par sa bravoure, et notre conviction est évidemment partagée par le marin qui, penché sur son chef, recueille avidement ses dernières instructions. Cette œuvre remarquable est taillée dans un marbre bleuâtre un peu grossier mais qui, mieux que le bloc de Carrare, résiste à l'action des intempéries atmosphériques. Aussi les Grecs, s'ils ne s'étaient transformés de nos jours en affreux iconoclas-

tes devraient-ils acheter ce groupe à tout prix pour l'installer sur la plus belle de leurs places publiqués. Mais le *démos* de la nouvelle Athènes a bien d'autres préoccupations, et à défaut des Grecs je ne vois qu'un musée français ou italien qui puisse donner un asile convenable au bel ouvrage du statuaire de Palerme.

M. Barzaghi de Milan n'a point de tels soucis et ses statues qui plaisent à force de grâce mignarde seront indubitablement toutes vendues à de riches amateurs avant la fin de l'Exposition. Trop grand, vu le sujet qu'il représente, le *Moïse sauvé des eaux* qui est sa pièce capitale n'est pourtant pas apprécié autant qu'il devrait l'être, car le statuaire a réussi là où M. Papini a si complétement échoué. La fille de Pharaon a incontestablement le type égyptien mais ce type adroitement atténué n'est pas désagréable et il y a beaucoup d'élégance dans la pose de la jeune princesse qui montre à ses compagnes l'enfant qu'elle vient de retirer du Nil. Les draperies sont admirablement traitées, et le petit Hébreux ne laisserait lui-même rien à désirer s'il ne semblait un peu vieux pour son âge. Ce groupe fait en somme assez d'honneur à M. Barzaghi qui n'a pas fait preuve d'un talent aussi élevé dans sa *Silvia che si specchia* jeune fille un peu niaise, ni même dans sa *Vanarella* qui néanmoins est toujours fort entourée par les dames, les demoiselles et les tailleurs de pierre. C'est là, en effet, un de ces merveilleux hochets dont j'ai

parlé plus haut, et le public s'extasie tout naturellement à la vue d'une robe de marbre qui ressemble à une robe de satin, et d'une couture faite au ciseau laquelle semble exécutée par la machine de M. Howe, N'est-ce pas à propos des chefs-d'œuvre de ce genre qu'il a été dit : *Habuerunt mercedem suam... vani vanam :* De vains applaudissements pour de vains travaux. Mais j'oubliais que cela s'est vendu six mille francs.

A la suite de M. Barzaghi, nous aurions à nommer une foule d'artistes qui ont une habileté de main à peu près égale à la sienne et un talent qui n'est pas sensiblement inférieur. C'est ainsi que la *Schiava denudata* de M. Boninsegna est digne d'une mention très-honorable. Il y a quelque chose d'admirablement pudique dans l'attitude de cette belle esclave qui semble réellement souffrir d'être exposée nue aux regards des acheteurs, et dans son *Paggio nei primi giorni di Servizio* le même statuaire n'a pas été moins heureux. Les traits de cet enfant respirent la plus suave mélancolie et les flots de dentelle dont il émerge ressemblent à s'y méprendre à de la vraie dentelle.

Les deux statues qui se font pendant : *Vanità* et *Modestia* par le Romain Bottinelli sont remarquables aussi et la *Modestia* qui me plaît davantage, bien qu'elle coûte moins cher, est drapée des pieds à la tête avec une perfection surprenante. Dans une exposition moins riche je ne marchanderais pas non

plus les éloges à M. Borghi pour sa *Chioma di Berenice* ses *Delizie materne* et même son *Cromwel* si lourd qu'il soit à l'instar de son vilain original ; à M. Ciniselli pour sa *Susanna sorpresa nel bagno* dont le corps est admirablement modelé et l'attitude excellente, mais dont le petit nez retroussé ne me paraît pas assez sémitique ; à M. Tabacchi pour une *Péri* suffisamment idéale achetée par S. A. le duc d'Aoste ; à madame Adélaïde Maraini pour une *Saffo* rêveuse bien drapée et bien posée ; à M. Troili pour sa *Silvia che si trastulla col cervo*, fort agréable personne qui est cependant cotée un peu cher à trente mille francs ; mais j'accorderai une mention à part à M. Ginotti de Rome.

Cet habile statuaire dont le nom était jusqu'à ce jour à peu près inconnu vient en effet de conquérir définitivement ses lettres de noblesse en envoyant à l'Exposition l'*Emancipazione dalla Schiavitù.* Cette esclave d'Asie qui, cherchant à briser ses fers, se raidit dans un effort surhumain, a selon moi une valeur égale ou supérieure à celle du *Spartacus* de M. Foyatier. Nous n'avons pas sous les yeux un marbre insensible, mais de la chair vivante dont tous les muscles semblent frémir à l'unisson ; jamais statuaire n'a plus parfaitement assoupli une matière rebelle, et cette œuvre bien conçue et bien exécutée me paraît bien préférable à celle d'un homme de talent, M. Lucchetti, dont le *Spartacus* n'est qu'un joli garçon de mauvaise humeur.

L'exposition italienne est riche d'ailleurs en ouvrages académiques d'une bonne facture mais dépourvus d'expression, aussi le public qui demande à être fortement remué passe-t-il rapidement devant ces grandes machines pour aller admirer des œuvres esthétiquement laides telles que la statue de bronze que nous a envoyée M. Gemito. Ce pêcheur napolitain est vraiment dégoûtant, mais il est plein de vie et l'on fait cercle autour de ce petit monstre accroupi dans la vase.

Le même artiste a exposé un très-beau médaillon représentant la tête pensive du *maestro* Verdi, mais là aussi le but est dépassé, car l'auteur du *Trovatore* ressemble plutôt à un conspirateur qu'à un compositeur d'*Opere serie*.

M. D'Orsi, de Rome, obtient de son côté un certain succès avec ses *Parasites* qui à la fin d'une orgie romaine s'affaissent ivres-morts dans la salle du banquet. Ces deux personnages sont vrais sans doute en tant que tirés du domaine de la nature du plus bas étage, mais comme font presque toujours les réalistes, l'artiste est allé je le crains, jusqu'à la caricature et j'ai peine à croire que les grands débauchés de la ville éternelle aient jamais admis à leur table deux êtres aussi franchement ignobles dont le type rappelle celui des magots de la Chine. Je ne vois pas quel pourrait être l'acquéreur d'un pareil groupe, et selon toute apparence ce plâtre vil ne se transformera jamais en bronze ni en marbre.

En quittant la statuaire italienne il nous serait pénible de laisser nos lecteurs sous le coup d'une aussi fâcheuse impression, et nous ne pouvons que les inviter en finissant à parcourir cette travée hospitalière où tant de jolies statues de Milan, de Florence et de Rome ont trouvé un abri en face des glaces de Murano, des porcelaines de Ginori, des mosaïques du chevalier Gallandt, et parmi tant de joujoux prétentieux, ils trouveront à admirer encore de bons ouvrages tels que le *Fanfulla* de M. Bortone, l'*Arianna* de M. Calvi; le *Putto* de M. Galletti; le *Giotto Fanciullo* de M. Salvini de Bologne; la *Scrittrice* de M. Spertini; le *Bacio* de M. Tantardini; etc., etc.

Dans la même classe que la statuaire, le catalogue général fait figurer les gravures en relief et parmi les travaux de ce genre nous nous bornerons à citer quarantes belles médailles de bronze de M. Louis Gori, de Florence, et d'excellents camées de M. le chevalier Capannini, de Rome, représentant le *Jugement universel* de Rubens; un *Épisode du massacr des Innocents; Vénus dans sa coquille;* le *Saint Michel* de Guido Reni; la *Madonna della Seggiola* de Raphaël. Ces ouvrages sont beaux, mais nous regrettons vivement que les nombreux émules de M. Gori ne l'aient pas aidé à soutenir l'honneur de l'école romaine qui cultive avec tant de succès une branche de l'art, secondaire sans doute, mais si intéressante néanmoins.

CLASSES IV ET V

Dessins et modèles d'architecture. — Gravures et lithographies.

Les classes IV et V sont assez faiblement représentées et ne peuvent guère donner lieu, l'une et l'autre, qu'à d'arides mentions. Parmi les dessins et modèles d'architecture qui ont été expédiés à Paris en très-petit nombre nous n'avons distingué en effet qu'un assez beau projet de façade pour la cathédrale de Santa-Maria-del-Fiore. L'auteur, M. Calderini a, dans cet ouvrage, fait preuve d'une certaine originalité et M. Ferrario, de Milan, mérite le même éloge pour son *Projet de restauration de la cathédrale de Milan*. Les autres dessins si bien exécutés qu'ils soient nous ont moins frappés et notre compétence est d'ailleurs trop insuffisante pour qu'il nous ait été possible d'apprécier à première vue des travaux de ce genre.

Quant à l'exposition des graveurs et des lithographes elle est moins riche encore que celle des architectes, et en outre d'une assez belle estampe du chevalier Bartolo, de Rome : *l'Amour sacré et l'Amour profane,* nous ne pouvons guère citer qu'une excellente eau-forte de M. Pagliano, de Milan : *Tintoretto e sua figlia morta.* Il y a eu nécessairement beaucoup d'abstentionnistes parmi les artistes de cette

section comme parmi les peintres et les statuaires, mais il faut bien constater aussi que de l'autre côté des Alpes, plus encore que chez nous, la photographie fait une rude concurrence à la gravure et là comme à Paris le gouvernement devra recourir à des remèdes énergiques s'il veut prévenir une décadence complète que des esprits chagrins jugent inévitable.

GROUPE II

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT. — MATÉRIEL ET PROCÉDÉS DES ARTS LIBÉRAUX

CLASSES VI, VII ET VIII

Éducation de l'enfant. — Enseignement primaire. — Enseignement des adultes. — Organisation, méthodes et matériel de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur.

En parcourant les salles où sont disposés les produits artistiques, nous avons pu constater que, dans ce domaine, l'Italie ne le cède à aucune autre nation européenne si ce n'est à la France, mais c'est surtout dans la voie purement intellectuelle que nos voisins ont accompli de rapides progrès et nous devons en conséquence accorder une attention spéciale à la belle exposition organisée par le ministère romain de l'instruction publique lequel a été si bien secondé d'ailleurs par les chefs de nombreux établissements particuliers.

En ce qui touche à l'éducation primaire nous avons été frappés de voir qu'une institution à peu

près inconnue chez nous, celle des « Jardins d'enfance » est déjà fortement implantée sur divers points de la Péninsule. On nous offre les plans de ces charmants asiles dont nous saisissons facilement l'aménagement intérieur et nous avons sous les yeux des spécimens réduits mais fort exacts de leur modeste et utile mobilier.

Les écoles primaires proprement dites laisseraient également fort peu à désirer si nous étions bien sûrs que les jolis modèles d'écriture et les élégantes broderies qui sont étalés à nos regards peuvent être exécutés par la majorité des jeunes élèves des deux sexes, mais il n'y a que la foi qui sauve et dans nos propres sections il faut faire évidemment la part du trompe-l'œil.

En ce qui concerne l'enseignement secondaire que nous avons quelque raison de croire un peu en décadence les chiffres qu'on nous donne sont médiocrement satisfaisants, car d'après la statistique officielle il n'y aurait dans les gymnases ou les lycées de l'Etat que 16,000 étudiants, — 6 pour 10,000 habitants. — Mais le ministère veut bien nous apprendre qu'en compensation les écoles techniques prodigieusement florissantes ne comptent pas moins de 22,000 élèves assidus, et nous devons dire que les cartes, plans et dessins envoyés par des étudiants de cette catégorie sont extrêmement remarquables. Parmi les établissements de cet ordre qui se sont le plus distingués nous citerons l'Institut technique

de Milan, l'École de sculpture de Florence si bien dirigée par M. le professeur Romanelli et l'Ecole des artisans de Padoue qui, dignement représentée par les élèves Vignon et Ñardin, obtient un véritable succès auprès des gens du métier.

L'enseignement supérieur en revanche, et en dépit de ses cadres imposants, n'est pas encore tout ce qu'il devrait être, et la situation qu'on fait aux professeurs du haut enseignement n'est pas assez brillante pour que ce corps d'élite puisse se recruter d'une façon convenable. Aussi le rôle qu'il joue au Champ de Mars est-il à peu près nul, et parmi les exposants de cette catégorie nous ne voyons figurer que les élèves de deux grands établissements spéciaux, l'École d'agriculture de Milan et l'École navale de Gênes.

Mais, ainsi que nous venons de le dire, les exposants particuliers de ces trois classes ont fait aussi bien que le gouvernement et nous accorderons une mention des plus honorables à la Ligue véronaise de l'enseignement et à M. Paravia, de Turin, pour leur mobilier scolaire, système Frobel ; à M. Cesare Cantù de Milan, pour ses traités d'éducation, quelques-uns desquels ont été réimprimés plus de quarante fois ; à M. Vincenzo de Castro, pour son appareil didastique lequel permet de conduire de front l'enseignement graduel de la lecture, de l'écriture, du dessin et du calcul ; à M. Pietro Musso, de Turin qui arrive à des résultats analogues pour l'écriture

et la lecture au moyen de son album et de ses tables synoptiques.

Après l'écriture vient la calligraphie et l'on a remarqué avec raison les deux traités complets de M. Castelli, de Turin et de M. Thévenet, de Milan. Quant à M. Angelini, de Rome, il nous enseigne à bien écrire le grec et je crains que son cours ne soit pas très-suivi.

Le grec, en effet, est impopulaire en Italie plus encore qu'en France, et de la vieille Hellade, la Péninsule n'a reçu en héritage que le goût de l'harmonie si répandu parmi les classes inférieures. Aussi ne sommes-nous pas surpris de voir figurer dans la section de l'instruction élémentaire le *Nouveau système musical* de M. Salvatore d'Anna, de Palerme, système qui n'est pas trop mauvais s'il en faut juger par les compositions que nous ont adressées quatre élèves de l'habile professeur. Ce qui nous paraît étrange au contraire, c'est qu'on ait cru devoir faire figurer dans cette humble section les *Operettine* de M. Parisini, de Bologne et, dans la classe suivante, les œuvres admirables d'une grande artiste telle que Carlotta Ferrari, dont la messe funèbre produirait au Trocadéro un si prodigieux effet, si on la faisait exécuter par des masses chorales suffisantes secondées par l'orchestre du maëstro Pedrotti.

Dans tous les cas, ces morceaux de choix ne devraient pas paraître encadrés entre les études techniques de M. Pietro Oddo, de Palerme — auteur d'une

bonne grammaire de la langue musicale, — et les études sur les *Septièmes diminuées* de M. Tizzani, de Naples. Il aurait fallu transporter les compositions musicales dans la classe de l'enseignement supérieur puisqu'il ne dépendait pas du commissariat italien d'obtenir une section spéciale et l'on eût ainsi enrichi la classe VIII où nous ne saurions distinguer que de bons ouvrages scientifiques tels que le *Traité d'anatomie* de M. Sangalli et les *Essais de paléographie* de M. Bozzo.

CLASSES IX, X ET XI

Imprimés et librairie. — Papeteries, reliures, matériel des arts de la peinture et du dessin. — Application usuelle des arts du dessin et de la plastique.

L'enseignement oral si fécond au moyen âge ne joue plus de nos jours qu'un rôle secondaire; le livre et le journal sont devenus les principaux agents de la science, et l'on pourrait presque juger du degré de civilisation d'un peuple en examinant les produits sortis de ses imprimeries. Or, l'Italie est après la France le pays de l'Europe où l'on imprime le mieux. On compte de l'autre côté des Alpes de puissantes maisons qui tendent de plus en plus à s'élever au niveau des établissements sans pareils jusqu'ici de Paris et de Leipzig et il est à regretter que, sauf M. Sonzogno, qui fait glorieusement bande

à part, les typographes-éditeurs de Turin, de Milan, de Rome, de Naples et de Florence aient cru devoir se contenter d'une exposition collective.

Parlons donc tout d'abord de M. Sonzogno pour le remercier d'avoir été moins discret que les autres et citons à sa louange quelques chiffres de son inventaire. Fondée en 1861, cette maison emploie directement 500 personnes et publie à la fois des journaux très-populaires, des livres tirés à un nombre immense d'exemplaires, de la musique et des gravures. Le *Secolo*, journal politique dont 40,000 numéros se vendent chaque jour est un des recueils les mieux informés de la Péninsule et suffirait à lui seul à enrichir M. Sonzogno qui édite en outre l'*Emporio pittoresco*, le journal illustré le plus répandu dans la Péninsule et tire d'énormes bénéfices de sa *Bibliothèque classique* et de sa *Bibliothèque des meilleurs* romans, mais il a de nombreux rivaux dans chacune de ces spécialités et M. Treves qui n'a point exposé, M. Hœpli, M. Ricordi lui font une rude concurrence.

M. Sonzogno garde toutefois le premier rang comme éditeur populaire tandis que M. Barbera l'emporte de beaucoup sur lui comme imprimeur artiste. L'illustre typographe de Florence avait sous la mains tous les éléments d'une exposition splendide et les amateurs en sont malheureusement réduits à accomplir un véritable voyage d'explora-

tion pour découvrir dans un obscur recoin les volumes admirables mais trop peu nombreux qu'il a expédiés à Paris. On n'en peut hélas! contempler que les dos et je me demande par quel excès de modestie il a refusé de suivre l'exemple de M. Salmin de Padoue qui nous étale ouverte au bon endroit sa merveilleuse édition de la *Divine Comédie*, et nous offre en outre un intéressant spécimen des caractères qui ont servi à l'imprimer.

C'est que M. Salmin qui veut se faire connaître à tout prix est un nouveau venu dans la carrière et il vient d'y prendre une place honorable à côté de M. Vigo de Livourne déjà couronné à Vienne; de M. Pedone-Lauriel de Palerme, de M. Casanova de Turin qui reproduit si habilement nos charmantes éditions elzéviriennes de Paris; de M. Nistri de Pise, et de MM. Pomba et Paravia directeurs des deux principales typographies turinaises. Je n'aurais en revanche rien à dire de Venise si elle n'était dignement représentée comme toujours par la congrégation arménienne qui poursuit avec succès ses publications savantes dont tous les exemplaires sont importés dans le Levant; et en passant de la classe IX à la classe X, je ne puis m'empêcher d'adresser un blâme à M. Favale de Turin, à M. Calerini de Reggio et à tant d'autres artistes habiles dont l'abstention est vraiment inexcusable.

Dans les fabrications accessoires qui suivant leur bonne ou leur mauvaise qualité soutiennent ou

paralysent le bel art de l'imprimeur, l'Italie se tient au niveau des nations les plus avancées, et ses papiers valent généralement les nôtres puisque l'importation de ce produit est exactement balancée par les exportations. Ici comme à l'Exposition de Vienne MM. Civolli et Gnocchi de Milan, M. Fornari d'Ancône, M. Nodari de Vicence, les papeterie anonymes de Turin se sont particulièrement distingués, et les meilleures fabriques d'encre sont celles de MM. De Lucchti de Florence, Gnocchi de Milan, Maranesi de Bologne, Margini de Reggio (Emilia) et Tardini de Turin.

Quant aux produits disposés dans la classe XI, ils sont de l'aveu de tout le monde d'une valeur fort inégale. La lithographie et la chromolithographie ont beau être en honneur sur l'autre versant des Alpes, les industriels italiens n'ont qu'assez médiocrement réussi jusqu'ici dans ces deux spécialités et nous ne connaissons guère que trois maisons qui aient obtenu des succès réels et soutenus dans ces genres de reproduction, celles de MM Terzi de Palerme, Bruno de Rome et Doergny de Turin; mais dans les travaux en terre cuite nos voisins sont tout à fait supérieurs: on fait cercle autour du *Neptune* et de la *Pescatrice* de MM. Airaghi et Boni de Milan, et des divers objets exposés par M. Andrea Boni de la même ville; et l'on semble apprécier beaucoup les fruits artificiels de MM. Talotti de Trapani, Alcantarino de Naples et Garier de Turin.

CLASSES XII, XIII ET XIV

Épreuves et appareils de photographie. — Instruments de musique. — Médecine, hygiène et assistance publique.

La classe XII est consacrée à la photographie, art merveilleux dont l'origine est bien certainement italienne puisqu'elle a son point de départ dans l'invention de la chambre obscure par J. B. Porta qui vivait au seizième siècle, et l'on sait que Léonard de Vinci, cet homme universel, eut l'idée de construire l'ingénieux instrument que nous nommons stéréoscope. Cette double découverte a sommeillé longtemps ; mais, lorsqu'on a enfin réussi à la compléter et à l'exploiter en grand, les Italiens ont été des premiers à l'utiliser et elle a dans ces dernières années fourni d'inépuisables ressources non pas seulement à ses artistes mais à ses géographes et à ses astronomes.

En 1878 plus encore qu'en 1873, les photographes italiens ont soutenu leurs belle renommée et l'on admire avec raison le grand portrait du roi Humbert, les portraits divers et les vues de Rome que nous offre M. Alessandri, si connu des étrangers de distinction qui visitent la ville éternelle. De fort bons ouvrages sont sortis également des âteliers de M. Alinari de Florence et l'on s'intéresse généralement aux tentatives de M. Pietro Guidi de San

Remo qui a expédié à Paris tout un curieux album d'histoire naturelle.

L'importance récente et réelle acquise par l'industrie photographique contraste avec la décadence d'une fabrication qui semblerait devoir être italienne par excellence, celle des instruments de musique. Mais la statistique est là avec ses chiffres inexorables; dans cette catégorie commerciale l'importation qui est d'environ deux millions n'a pour contre-partie qu'une exportation de 400,000 francs, et c'est assez dire que les compositeurs d'outre-monts aussi bien que les riches amateurs font venir leurs pianos de Vienne et leurs violons de Paris. On pourrait citer néanmoins quelques maisons d'où sortent d'excellents instruments à cordes, celles par exemple de M. Marconi de Conegliano, de M. Mola de Turin où l'on fabrique de bon pianos verticaux, de M. de Meglia de Naples couronné à Vienne en 1873; mais pour les instruments à vent les Italiens ne le cèdent à aucun autre peuple et l'on remarquera certainement les produits exposés par MM. Lupo de Pise, Soverini de Bologne, Petitti de Milan, Santucci de Vérone, etc., etc.

Le jury aura d'ailleurs une pénible besogne a accomplir s'il veut être édifié sur les mérites comparés de tous les cuivres italiens exposés dans la section musicale, et en lui souhaitant bonne chance, nous visiterons un instant en dépit de notre indi-

gnité, la classe XIII où l'Italie fait très-bonne figure. C'est en effet un des pays où la charité a le plus prodigué ses miracles et nous admirerons tout d'abord le plan du splendide hôpital que madame la duchesse de Galliera vient de faire construire dans la ville de Gênes. C'est là un travail modèle qui fait grand honneur à l'architecte M. Parodi et donne en même temps une idée consolante des progrès accomplis de nos jours par la science hygiénique.

A côté de ce plan magnifique on remarquera d'admirables préparations anatomiques de M. le docteur Efisio Marini de Naples, de curieux instruments chirurgicaux inventés à Venise par M. le professeur Barbiroli pour le traitement des blessures causées par des armes à feu, une bonne machine de M. Menici de Livourne pour soulever les blessés, des dents artificielles de M. Gramignani d'Ancône, etc., etc. Nous en passons et des meilleurs. Mais les produits exposés dans cette classe sont de telle nature que les gens compétents agiront sagement en les visitant eux-mêmes, tandis que les gens du monde ne nous sauraient aucun gré de nos ennuyeuses explications.

CLASSES XV ET XVI

Instruments de précision. — Cartes et appareils de géographie et de cosmographie.

C'est à Paris et à Londres qu'on achète de préfé-

Remo qui a expédié à Paris tout un curieux album d'histoire naturelle.

L'importance récente et réelle acquise par l'industrie photographique contraste avec la décadence d'une fabrication qui semblerait devoir être italienne par excellence, celle des instruments de musique. Mais la statistique est là avec ses chiffres inexorables; dans cette catégorie commerciale l'importation qui est d'environ deux millions n'a pour contre-partie qu'une exportation de 400,000 francs, et c'est assez dire que les compositeurs d'outre-monts aussi bien que les riches amateurs font venir leurs pianos de Vienne et leurs violons de Paris. On pourrait citer néanmoins quelques maisons d'où sortent d'excellents instruments à cordes, celles par exemple de M. Marconi de Conegliano, de M. Mola de Turin où l'on fabrique de bon pianos verticaux, de M. de Meglia de Naples couronné à Vienne en 1873; mais pour les instruments à vent les Italiens ne le cèdent à aucun autre peuple et l'on remarquera certainement les produits exposés par MM. Lupo de Pise, Soverini de Bologne, Petitti de Milan, Santucci de Vérone, etc., etc.

Le jury aura d'ailleurs une pénible besogne a accomplir s'il veut être édifié sur les mérites comparés de tous les cuivres italiens exposés dans la section musicale, et en lui souhaitant bonne chance, nous visiterons un instant en dépit de notre indi-

gnité, la classe XIII où l'Italie fait très-bonne figure. C'est en effet un des pays où la charité a le plus prodigué ses miracles et nous admirerons tout d'abord le plan du splendide hôpital que madame la duchesse de Galliera vient de faire construire dans la ville de Gênes. C'est là un travail modèle qui fait grand honneur à l'architecte M. Parodi et donne en même temps une idée consolante des progrès accomplis de nos jours par la science hygiénique.

A côté de ce plan magnifique on remarquera d'admirables préparations anatomiques de M. le docteur Efisio Marini de Naples, de curieux instruments chirurgicaux inventés à Venise par M. le professeur Barbiroli pour le traitement des blessures causées par des armes à feu, une bonne machine de M. Menici de Livourne pour soulever les blessés, des dents artificielles de M. Gramignani d'Ancône, etc., etc. Nous en passons et des meilleurs. Mais les produits exposés dans cette classe sont de telle nature que les gens compétents agiront sagement en les visitant eux-mêmes, tandis que les gens du monde ne nous sauraient aucun gré de nos ennuyeuses explications.

CLASSES XV ET XVI

Instruments de précision. — Cartes et appareils de géographie et de cosmographie.

C'est à Paris et à Londres qu'on achète de préfé-

rence les instruments de précision, mais l'Italie ne laisse pas de posséder quelques bonnes fabriques à Milan et à Turin, à Naples et à Florence, et les envois de M. le professeur Golfanelli sont justement remarqués. Ses balances pour analyser et son nouveau déclinomètre de voyage seront évidemment fort utiles aux savants, ainsi que le baromètre électrique de M. Mannelli de Reggio Emilia, la lunette de M. Ponti de Venise et les instruments de M. Salmoiraghi ingénieur en chef d'une célèbre usine de Milan. Mais nous ne saurions nous appesantir sur les mérites d'une industrie naissante et nous avons hâte de passer à la classe seizième où figurent de fort bonnes cartes et d'excellents appareils pour l'étude de la géographie et de la cosmographie.

Jusqu'à ces derniers temps, l'Italie était distancée de beaucoup par l'Allemagne pour cette double spécialité, mais les choses ont bien changé depuis quelques années. Après les essais imparfaits de Vallardi et de Maggi, les éditeurs de Milan, de Rome, de Naples, de Florence et surtout de Turin en sont venus à soutenir sans peine la concurrence de leurs anciens maîtres de Gotha et nous connaissions déjà les cartes murales et les atlas des Piémontais Schiapparelli et Mayr ; les appareils cosmographiques de Paravia, de Scioldo, etc. Mais l'Exposition de 1878 nous permet de constater de nouveaux progrès et nous signalerons particulièrement à l'attention de nos lecteurs la carte agronomique de la

province de Catane; la grande carte postale d'Italie en plusieurs feuilles par MM. Salivetto et Marchisio; la grande mappemonde de M. d'Italo de Livourne et les intéressants envois de la direction de statistique de Rome, qui compte parmi ses collaborateurs des hommes justement célèbres tels que MM. Correnti, Baccelli, Messedaglia, Morpurgo, Sormani, etc. etc. Cette exposition eût pu sans doute être plus complète encore, mais dans ses proportions restreintes, elle nous semble fort satisfaisante, et vu l'absence des Allemands, les géographes italiens occuperont certainement une place d'honneur.

GROUPE III

MOBILIER ET ACCESSOIRES

CLASSES XVII, XVIII ET XIX

Meubles à bon marché et meubles de luxe. — Ouvrages du tapissier et du décorateur. — Cristaux, verreries, et mosaïques.

Quoique fort peuplée l'Italie est encore abondamment pourvue de bois de chauffage et de bois de travail, et l'industrie du mobilier à bon marché ou du mobilier de luxe a toujours été extrêmemeut florissante. Les meubles de la première catégorie sont fabriqués surtout dans les campagnes de Milan, de Turin, de Pise, de Gênes, de Pistoia, de Livourne, de Chiavari, célèbre par ses jolies chaises, et ceux de la seconde sortent en grande partie des ateliers de la rivière de Gênes, où Savone est renommée pour ses marqueteries ; de la Sicile et même de la Sardaigne.

Les meubles en fer viennent généralement de Milan, de Gênes, de Florence, de Naples et de Palerme; tandis que la fabrication des meubles de grand luxe est concentrée dans une dizaine de villes, et il faut observer d'ailleurs que les grands établis-

sements sont fort rares; car la plupart des belles sculptures sur bois sortent d'obscurs ateliers dirigés par un artiste qu'assistent rarement plus de deux apprentis. Quant aux meubles en mosaïque ils proviennent tous de Florence, de Rome ou de Venise.

Tous ces spécimens de mobiliers, sauf les produits à bon marché (1), sont richement représentés dans la section italienne, et parmi les meubles d'art proprement dit, nous avons remarqué le merveilleux coffret de M. Angiolini de Milan; il est en bois de noyer délicatement ciselé, style lombard du seizième siècle et nous voyons là probablement la reproduction d'un original qui appartint à Francesco Sforza dont il porte le nom.

Nous citerons aussi le grand bureau à encadrements d'or et d'ivoire de M. Brambilla; la bibliothèque en noyer ciselé de M. Cheloni de Florence; un meuble de bronze et d'ébène de M. Coco de Palerme; le miroir sculpté en bois d'olivier de M. Gargiuolo de Sorrente, et les meubles élégants de MM. Frutillini, Lorati, Luzaschi, Maggi, Gomez, Moretti, Pagano et Pancicra.

En passant aux mosaïques nous aurions d'abord à signaler, si l'espace ne nous manquait pas de nombreuses tables florentines de toutes dimensions, mais d'un style uniforme dont les prix, suivant les grandeurs, oscillent entre les chiffres de 1000 et

(1) Ils ne comptent qu'un seul exposant de grand mérite M. Descalzi Campanino de Chiavari.

10,000 francs. Mais parmi les travaux de cet ordre le public n'a d'yeux que pour les œuvres de M. Gallandt de Strasbourg naturalsié Romain par un séjour de plus de quarante ans. Ses tableaux en mosaïque représentant la *Madonna della seggiola,* le Forum et le Capitole rivalisant avec la plus fine peinture devraient être transférés dans la section des beaux-arts, et la grande table dont la surface reproduit les *Heures* de Raphaël est une véritable merveille toujours fort entourée et fort admirée. Quant à sa magnifique tasse en pierre dure elle a été achetée au prix de quinze mille francs par un riche amateur anglais.

Les chefs-d'œuvre de M. Gallandt ont le tort de faire de l'ombre autour d'eux, et s'ils n'étaient pas dans la même salle nous apprécierions davantage les deux trophées en mosaïque dont M. Scappini espère tirer 100,000 francs ; — les petits tableaux de M. Francolini et ceux de MM. Gherardi, Mariotti, Merlini, et Barzotti, mais nous ne pouvons d'ailleurs tout citer car Venise nous appelle du sein des éclatants étalages de Murano et de M. Salviati.

La manufacture de Venise et Murano a été fondée en 1866 et ses artistes ont dû tâtonner péniblement pendant de longues années avant de retrouver les traces du grand art qu'il fallait restaurer. Le succès a été lent à venir, mais il est venu et la compagnie ne pouvait manquer de saisir l'heureuse occasion que lui offrait l'Exposition de 1878, pour sou-

mettre à l'examen intelligent de toutes les nations ses plus récents produits, et notamment une collection de verres soufflés, verres *graffiti* sur or, verres émaillés, *murrhines*, pâtes gréco-romaines, vases chrétiens et byzantins, lustres-miroirs, etc, aussi bien que plusieurs spécimens de ses mosaïques décoratives murales et encadrées, et un riche assortiment d'émaux.

Le spectacle d'ensemble que nous offre cette exhibition muranaise est tellement brillant qu'on croit d'abord se trouver en présence de quelque trompe-l'œil, mais ces objets miroitants ne perdent rien à être vus de près et parmi les pièces de choix nous avons remarqué celle qui porte le n°1. C'est un vase sphérique en forme de reliquaire avec piédestal et couvercle en verre *pagliano* (couleur paille) offrant dans le pourtour des ornements et emblèmes chrétiens encadrés de cercles entrelacés. C'est la reproduction exacte d'un vase fort connu de la célèbre collection de M. Alessandro Castellani de Rome.

Le n° 3 nous a également frappé. Ce grand bassin en verre émaillé a 38 centimètres de diamètre sur 26 de hauteur, et sur le bord supérieur une frise d'or avec décor imitant les pierres précieuses, porte au centre l'écusson de la famille Priuli. Ce bassin très-remarquable pour la pureté de la forme est la copie d'un bassin du quinzième siècle qu'on admire dans le musée Correr.

Nous avons distingué en outre le nº 16 grand vase liturgique en forme d'urne; le nº 20 excellente reproduction de la fameuse tasse du trésor de Saint-Marc, et, parmi les verres soufflés non émaillés, les numéros 28, 29 et 31. Les pâtes à imitation des murrhines antiques et les verres romains nous paraissent fort bien réussis et nous signalerons en finissant les pièces extraites du musée municipal de Murano.

En quittant l'exposition muranaise on passe immédiatement dans le compartiment de dimension à peu près égale qui a été assigné à M. Salviati. On y trouve des objets analogues dont l'étalage produit un grand effet mais qui nous ont paru inférieurs aux précédents si l'on se place au point de vue purement artistique; ce n'est pas néanmoins celui de la majorité des visiteurs, car M. Salviati a déjà beaucoup vendu et nous l'en félicitons, en attendant que le jury lui décerne un diplôme d'honneur comme l'a fait celui de Vienne en 1873.

La Compagnie de Murano et M. Salviati éclipsent, il faut bien l'avouer, tous les autres exposants mais nous ne ferons que justice en citant un peu au-dessous des leurs les noms de MM. Olivieri, Olivotti, Tommasi, Radi et Trevisan de Venise; de M. Ceccoli de Ferrare et de M. Li Pira de Palerme qui nous offre un curieux tableau en feuilles d'or sur verre représentant Marie-Antoinette à la Conciergerie.

CLASSE XX

Céramique.

Les potiers italiens d'autrefois ont joui d'une renommée des mieux méritées, et, plus encore que les grands concours de 1867 et de 1873 l'Exposition de 1878 va montrer au monde que nos voisins cultivent aujourd'hui avec un succès digne de leurs pères une branche de l'industrie fort voisine de l'art. Les plus heureuses tentatives se sont produites sur divers points de la Péninsule, mais c'est particulièrement en Toscane que le progrès a été sensible et nous nous occuperons tout d'abord du vaste établissement dirigé par les membres de l'illustre famille Ginori et dont la création en 1735 coïncide très approximativement avec celle de notre glorieuse fabrique de Sèvres.

Les débuts furent brillants; habilement secondé par le sculpteur Bruschi, le chimiste Wandhelein, et le peintre Anreiter, le marquis Carlo Ginori fondateur de la manufacture de Doccia, à 8 kilomètres de Florence sur la route de Prato, parvint à imiter fidèlement les merveilleux produits de la Chine et du Japon et les amateurs achètent aujourd'hui au poids de l'or les premiers échantillons de porcelaine connus sous le nom de *Ginori antichi*.

Lorsque cet homme illustre mourut en 1757,

Doccia n'était encore toutefois qu'un intéressant foyer artistique peu connu au dehors; mais la situation changea sous le marquis Laurent qui multiplia les fours, éleva de vastes et élégantes constructions, en partie conservées, et imprima à son entreprise un caractère plus strictement commercial qui persista jusqu'en 1848.

A cette époque, et tout en donnant plus d'extension à la fabrication des poteries vulgaires, le marquis Laurent deuxième du nom, accorda des soins particuliers à la porcelaine d'art et, à l'Exposition française de 1855, nous avons déjà pu admirer ses vases à reliefs coloriés qui reproduisent le type célèbre dit de *Capodimonte*, et surtout, ses imitations si parfaites des antiques maïoliques italiennes, de ces chefs-d'œuvre qui ont immortalisé les artistes de Faenza et d'Urbin, de Castel Durante et de Gubbio. Ce ne fut pas sans quelques tâtonnements que le chimiste Giusto Giusti et le peintre Francesco Giusti attachés l'un et l'autre à l'établissement de Doccia atteignirent le but désiré, mais ils y touchèrent pourtant au bout de peu d'années et le jury de Londres en 1862 prononça un verdict plus favorable encore que celui de Paris.

Deux fois vainqueur dans des luttes européennes le marquis Laurent ne s'endormit point sur ses lauriers; sa légitime ambition semblait croître avec le succès et, dès le lendemain de l'Exposition anglaise, il conçut le dessein de productions originales

pour la création desquelles on mettrait en œuvre les inépuisables ressources de l'art et de la science modernes. L'ingénieux directeur de Doccia allait donc entrer dans la voie où nos administrateurs de Sèvres s'étaient engagés depuis longtemps et si comme on n'en peut douter nous sortons incontestablement vainqueurs du concours de 1878, nous ne saurions nous dissimuler que l'immense intervalle qui nous séparait de nos futurs rivaux est en partie comblé. Il n'aura point été donné au regrettable marquis Laurent Ginori d'assister à son dernier triomphe, car il s'est éteint doucement au milieu des siens, il y a quelques semaines, alors que tout plein encore d'une patriotique ardeur il faisait expédier à Paris les œuvres de choix sorties depuis quinze ans de sa manufacture. Une médaille d'honneur leur sera certainement adjugée et pour être fixés d'avance sur la décision du jury, il nous suffira de parcourir rapidement la brillante galerie où elles sont disposées avec tant de goût.

Parmi les porcelaines artistiques nous distinguerons d'abord une belle pendule haute de 670 millimètres, au sommet de laquelle siége le Temps représenté sous les traits gracieux d'un enfant ailé armé d'une faux et tenant un sablier dans la main gauche; la pose des deux femmes qui se tendent la main au-dessus du cadran est aussi d'une rare élégance et nous ne pouvons que louer également les deux charmants génies qui s'appuient sur un écusson à

la base du petit édifice dont l'ensemble, fort imposant par lui-même, est encore rehaussé par le voisinage de deux beaux candélabres qui devront se vendre avec la pendule.

Nous avons remarqué en outre le coffret classé sous le n° 43 et sur le devant duquel on voit en relief une jolie figure de femme entourée de petits amours; — le numéro 87 porte-bijoux élégant dont les proportions nous semblent excessives vu le modeste emploi auquel il est naturellement réservé; — le numéro 44 beau vase de 550 milimètres enrichi d'excellents bas-reliefs; — la jardinière en forme de nef dont la face principale représente *Vénus* et l'*Amour;* plusieurs autres ouvrages du même genre et divers petits groupes, pièces de pur ornement mais de l'effet le plus agréable.

Il est néanmoins quatre objets qui ne rentrent dans aucune des catégories précédemment indiquées et qui nous paraissent dignes par leur importance d'une mention à part : ce sont des plaques de porcelaine d'une dimension moyenne (1) et constituant autant de tableaux en relief qui représentent les quatre saisons. L'idée seule d'un pareil travail semble assez bizarre au premier abord, mais elle devient plus plausible lorsqu'on s'en tient au résultat, car l'exécution est vraiment satisfaisante et l'on peut dire que la bacchanale inscrite sous le

(1) 420 millimètres de hauteur sur 560 de longueur.

n° 3 est extrêmement réussie. Nous ne serions pas surpris que ces plaques ne devinssent à la mode en Angleterre et en Amérique et il pourrait bien se faire que d'ici à peu de temps la manufacture de Doccia se transformât en une fabrique de musées... pour l'exportation.

A la suite des porcelaines figurent les maïoliques artistiques lesquelles ne seront pas moins recherchées par les amateurs en dépit de leur apparente simplicité. Ici la matière moins riche semble mieux se prêter, en revanche, aux caprices de l'inspiration et c'est uniquement dans ce genre de travaux que la maison Ginori peut être considérée comme hors de pair. Aussi cette partie de son exposition est-elle la plus complète et celle qui retient le plus longuement un cercle toujours croissant d'admirateurs choisis. Nous ne saurions donc avoir la prétention d'énumérer ici tous les objets qui nous ont paru dignes de mention; le mérite de ces pièces diverses est sensiblement égal et sauf pour quelques produits considérés comme tout à fait hors ligne, les appréciations ne pourraient être dictées que par des préférences individuelles.

Au nombre des premiers nous placerons d'abord le grand vase inscrit sous le chiffre 141 et qui a plus d'un mètre de hauteur; il a pour anses deux jolies têtes de béliers et la peinture fort soignée représente une chasse au daim. Les numéros 25, 142 et 145 sont fort remarquables aussi, mais l'attention

de la foule est surtout attirée par l'énorme masse du vase 147 dit justement *Il colosso*, puisqu'il a près de deux mètres d'élévation. Si simple qu'il soit ce modèle nous attire par la correction de l'ensemble et la pureté des lignes, et sur la face principale on admire une fort belle chasse au tigre. Cette série de vases élégants de toutes formes et de toutes dimensions est du reste interminable; l'admiration ne tarderait pas à se lasser si l'on voulait tout voir en une seule séance, et nous en dirons autant de la magnifique collection de plats historiés qui n'offrira pas une moindre pâture à la curiosité des visiteurs. Dans cette spécialité néanmoins les ouvriers de Doccia ont surtout fait preuve d'une grande habileté de main qui leur a permis de lutter sans désavantage avec leurs grands ancêtres du seizième siècle et cette puissance d'imitation est particulièrement sensible dans les grands objets d'art où ils se sont efforcés de reproduire les procédés de Luca della Robbia. Le grand bas-relief exposé sous le chiffre 219 est fort remarquable à ce point de vue ainsi que le médaillon qui porte le numéro 220 et nous offre la douce image d'une vierge aux traits fins et gracieux. Nous préférons de beaucoup ces deux pièces au grand médaillon qui représente deux petits génies soutenant un écusson et qui passerait presque inaperçu s'il n'avait un mètre, 701 millimètres de hauteur. Mais il y aura toujours des gens pour qui la qualité ne sera jamais l'équivalent de la quantité, et il faut savoir

gré au chef de la maison Ginori d'avoir habituellement dédaigné leurs suffrages,

La fabrique de Doccia qui occupe 600 ouvriers environ, est sans rivale dans la Péninsule mais on trouve pourtant d'autres établissements recommandables à citer après elle, et nous adresserons nos plus sincères compliments à M. Giustiniani de Naples pour son grand vase, style du quinzième siècle et ses belles imitations des vases étrusques et gréco-siciliens ; à M. Farina de Faenza qui soutient la vieille réputation de sa ville natale et dont on voit de beaux médaillons sur la façade même de l'exposition italienne, où ceux du comte Annibale Ferniani de la même ville ont aussi trouvé place. Les terres cuites de M. Minghetti de Bologne, de M. Scappini de Rome, de M. Spinaci de Pérouse méritent également une mention flatteuse et nous aurons terminé ce chapitre sur la céramique si nous ajoutons que l'Italie se suffit à elle-même pour la poterie commune et que pour les produits de luxe ses importations balancent ses exportations.

CLASSES XXI ET XXII

Tapis, tapisseries et autres tissus d'ameublement. — Papiers peints.

Dans les deux classes XXI et XXII qui se rattachent elles aussi aux industries de l'ameublement, l'Italie

est assez pauvrement représentée, car la fabrique piémontaise de Vinovo qui imite avec un succès d'ailleurs contestable nos tapisseries des Gobelins n'a pas osé affronter une lutte évidemment trop inégale; et, sans M. Levera de Turin qui nous a expédié d'assez riches étoffes pour meubles en soie et en velours de soie, les autres fabricants n'ont exposé que des produits assez communs.

Citons pourtant parmi ces derniers les tissus de cuir pour meubles et voitures sortis des ateliers de M. Giovanni Costamagna de Turin. L'établissement que dirige cet habile industriel est unique en son genre dans la Péninsule et ne fût-ce qu'à ce titre il a droit à l'attention du jury international.

Si la tapisserie italienne est médiocre que dirons-nous des papiers peints d'outre-monts? Cette industrie est encore dans l'enfance; car, jusqu'à ces derniers temps, on suppléait de l'autre côté des Alpes à l'emploi du papier de tenture par celui de la fresque à l'instar des anciens, et c'est tout récemment que la mode française a commencé à prévaloir. Nos exportations en ce genre seront donc pendant quelques années encore assez considérables, et il est même assez singulier que la fabrication italienne puisse compter déjà quatre maisons aussi importantes que celles de MM. Ferrino, Vittone, Lefèvre et Tadini. Il est vrai que la plupart de ces établissements sont mixtes et qu'il en sort peut-être moins de papier peint que de papier d'emballage.

CLASSES XXIII, XXIV, XXV

Coutellerie. — Orfèvrerie. — Bijouterie. — Bronzes d'art, fontes d'art diverses, métaux repoussés.

La classe XXIII n'a guère plus d'importance que la précédente. La fabrication de la coutellerie italienne est concentrée dans quelques vallées des Alpes où l'on produit surtout des objets de pacotille et à fort bon marché. Il est pourtant un établissement de Bresçia celui de M. Fugini qui est renommé pour ses excellents ciseaux et M. Sella de Novare expose de son côté des couteaux élégants et de bonne qualité puisqu'ils ont valu à cet industriel une double distinction aux précédentes expositions de Londres et de Paris.

Dans les classes XXIV et XXV (1), la patrie de Benvenuto Cellini retrouve en revanche une partie de ses avantages, et cependant l'art du joailler a dû se relever au commencement du siècle de la plus affreuse décadence puisque, jusqu'en 1830, la plupart des ornements d'or et d'argent étaient importés de la Suisse et de la France. Le peuple seul était resté fidèle à ses vieilles parures fabriquées dans d'obscures bourgades des Apennins par de modestes ouvriers,

(1) La logique nous oblige à confondre avec la classe 24, la classe 39 qui en est inséparable et que les rédacteurs du catalogue en ont détaché, nous ne savons pourquoi.

et c'est en perfectionnant les procédés de ces artisans vulgaires et en imitant aussi les admirables modèles récemment découverts dans les tombeaux de la vieille Étrurie, que M. Fortunato Castellani de Rome parvint à créer ses ravissants chefs-d'œuvre qui obtinrent un succès de vogue dans le monde entier. Il eut des élèves non pas seulement dans son pays, mais en France, en Angleterre, et en Allemagne, mais c'est à Rome que sa tradition a été le plus fidèlement conservée. Son petit-fils M. Alessandro Castellani marche dignement sur ses traces et ses belles imitations grecques, étrusques et romaines attireront certainement l'attention du jury. Un de ses parents M. Augusto Castellani mérite aussi une mention, et nous citerons après eux M. Forte de Gênes qui expose de charmants bijoux en filigrane d'argent et d'or, M. Gualdini de Rome, M. Mayer Martino de Turin, M. Melillo de Naples habile orfèvre archéologue.

Parmi les bijoutiers qui travaillent sur corail nous distinguerons MM. Caralta et Giojuzza de Naples; M. Raphaël Costa de Gênes. Quant aux Florentins ils ont la spécialité de la mosaïque et MM. Sandrini, Sceppini, Ugolini, Vichi nous offrent de charmants petits sujets encadrés de la façon la plus gracieuse.

Dans d'autres catégories nous signalerons rapidement les perles fausses prodigieusement réussies, dont Rome a le monopole, ainsi que les belles reproductions en galvanoplastie de M. Pellas de Florence

qui nous a expédié deux plats de Benvenuto Cellini et nous passerons aux bronzes d'art.

Les Italiens de toutes les époques se sont distingués comme fondeurs en métaux; le bronze de Lodi, la louve du Capitole, la chimère de Florence sont là pour l'attester. Au moyen âge, leurs cloches étaient les meilleures de la chrétienté; au seizième siècle, ils ont coulé d'inimitables statues et après leurs grands émules de France peut-être sont-ils encore aujourd'hui les premiers ouvriers de l'Europe en ce genre d'industrie; mais nous doutons que l'Exposition de 1878 puisse donner une idée suffisamment exacte de leur incontestable supériorité.

Ici encore les envois ont été beaucoup trop restreints et nous ne voyons que M. Michieli de Venise dont l'étalage soit un peu imposant. Encore n'a-t-il exposé que des objets de dimension médiocre; sa belle reproduction de la statue fameuse de Colleoni n'a guère que 35 centimètres de hauteur et ses candélabres gigantesques sont infiniment moins intéressants au point de vue de l'art que ses mille colifichets de bronze qui sont destinés à comprimer des masses de papiers ou à orner de simples étagères.

MM. Amodio de Naples et Bazzanti de Florence ont exposé quelques statues remarquables si l'on ne tient compte que du travail de fusion, et M. Brun de Turin nous offre aussi d'assez belles reproductions dans la fabrication desquelles l'art du cise-

leur a joué évidemment le rôle le plus important. Nous en dirons autant des deux jolies statuettes de bronze de M. Tognozzi de Florence et nous signalerons en finissant les deux beaux candélabres en fer battu de MM. Franci et Zabaffi qui sont de Sienne tous les deux.

CLASSES XXVI, XXVII, XXVIII ET XXIX

Horlogerie.—Appareils et procédés de chauffage et d'éclairage. Parfumerie. — Maroquinerie, tabletterie, vannerie.

Comme fabricants d'horlogerie les Italiens n'ont qu'une assez faible réputation, ce qui se conçoit d'autant mieux qu'ils se pourvoient à l'étranger de montres et de pendules ordinaires et qu'en ce genre de travail ils se consacrent exclusivement à l'art monumental. C'est ainsi que le jury de Vienne a distingué les produits de M. Barbiroli de Venise et nous ne doutons pas que MM. Hocke d'Udine et Masetti de Bologne n'obtiennent cette année une récompense analogue pour leurs curieuses pendules électriques.

Dans la classe XXVII l'infériorité de nos voisins est plus flagrante encore ; car la Péninsule est un des pays du monde où l'on ignore le plus complètement les joies du coin du feu. On y entend beaucoup mieux en revanche l'art de l'éclairage et de la ventilation. Aussi les jurys de Vienne et de Philadelphie ont-ils déjà couronné M. Dellachà de

Moncalieri pour ses excellentes allumettes en cire et en bois, et l'on peut placer sur le même rang les produits de M. Lavaggi de Troffarello qui ont été primés aussi aux États-Unis. Quant à M. Romanin de Padoue il a obtenu une médaille d'argent à l'Exposition internationale de sauvetage à Bruxelles pour des appareils de ventilation, lesquels semblent devoir être fort efficaces.

Dans la classe XXVIII où elle devait triompher d'une façon éclatante, l'Italie est également fort en retard bien qu'elle soit richement pourvue des matières premières qui sont indispensables à la parfumerie. Elle ne possède en effet qu'une seule fabrique de savons de luxe celle de MM. Turchi et Chiozza à Ponte Lagoscuro (près Ferrare) laquelle fait, il est vrai, une concurrence des plus active aux importateurs français et allemands.

Parmi les produits de cet ordre connus à l'étranger on ne pourrait guère citer que les essences dites eaux de Felsina (Bologne) et de Gênes dont MM. Bortolotti et Frecceri nous offrent des spécimens de choix, l'iris florentine et autres poudres qu'expose M. Adolfo Mostardini.

Dans la classe XXIX l'Italie se relève heureusement; car elle n'a pointde concurrence sérieuse à redouter pour la vannerie, la tabletterie, et d'autres petites industries dont l'écaille de tortue et les os de divers animaux fournissent la matière première. On fabrique aussi dans la vallée du Pô des brosses excellen-

tes et toutes ces spécialités sont richement représentées à l'Exposition.

Nous avons particulièrement remarqué les objets de fantaisie en carton que nous offre M. Fagioli de Plaisance; les porte-cigares en cuir de MM. Martini de Pise; les gravures sur écaille de tortue de MM. Labriola de Naples; les peignes en os de M. Mazzuchelli de Como; les brosses de MM. Giacomini et Barbanti, les couvertures de tables de M. Lancetti de Pérouse et nous pourrions prolonger à l'infini cette sèche nomenclature si nous prétendions citer les industriels sur paille qui sont tous extrêmement distingués.

GROUPE IV

TISSUS, VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES

CLASSES XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV ET XXXV

Fils et tissus de coton, de lin, de chanvre, de laine peignée ou cardée. — Soie et tissus de soie. — Châles.

Avec le groupe IV nous abordons le chapitre de la grande industrie qui est èn progrès réel de l'autre côté des Alpes. C'est ainsi que la filature du coton met en œuvre 30,000 tonnes de produit brut et fonctionne dans des manufactures dont l'ensemble représente près de 800,000 fuseaux, c'est-à-dire plus des deux tiers de la quantité nécessaire à la consommation nationale.

Le tissage du coton emploie 80,000 ouvriers environ et bien que les métiers mécaniques ne dépassent point encore le chiffre modeste de 15,000, la valeur produite annuellement s'élève déjà à l'énorme somme de 170 millions. Pour l'impression de ces tissus on a fondé trois vastes établissements à Milan, à Torre-Pellici, à Salerne et leur production totale de 600,000 kilogrammes est inférieure d'un tiers à celle que réclameraient les besoins actuels,

aussi la différence se comble-t-elle au moyen de l'importation.

L'industrie du coton étant fortement concentrée, on comprend que le nombre des exposants ne soit pas très-grand, mais chacun d'eux représente un établissement de premier ordre et M. Preda de Milan imprime lui-même les 160,000 kilogrammes de coton qu'il verse tous les ans sur la place. Ses produits sont fort remarquables et son rival de Salerne M. Schlaepfer se tient naturellement à peu près sur le même niveau. Quant aux autres établissements de moindre importance on distinguera très-certainement ceux que dirigent M. Gentiluomo de Pise qui fabrique de si jolis mouchoirs; M. Leumann de Gênes dont nous avons admiré les belles tentures de mousseline avec application de guipure: et M. Ripamonte de Monza qui a été déjà couronné à Vienne.

La filature et le tissage du lin, du chanvre et autres textiles de qualité plus vulgaire encore ont en Italie beaucoup moins d'importance et, pour les numéros supérieurs, l'importation est énorme, ce qui s'explique en partie par la qualité médiocre des lins bruts d'outre-monts. Le progrès de cette industrie n'est pas moins sensible ponr cela, et l'on remarquera les fils de lin de M. Lanza de Turin; les cordages de M. Sancassoni de Vérone; les tissus de fil de MM. Anetti, Bass, Pozzolini et Remaggi; les beaux services de table de M. d'Andrea de Salerne

et enfin les sparteries de M. Polidori de Florence.

Nous ne dirons rien de la classe XXXII qui ne compte que deux exposants pour le filage et le tissage de la laine, et nous serons brefs en ce qui touche la classe XXXIII relative aux fils et tissus de laine cardée; notons seulement que cette industrie encore à ses débuts est de plus en plus florissante et qu'elle est assez bien représentée au Champ de Mars par M. Barbarulo de Salerne et M. Marcon de Padoue.

La classe XXXIV mérite toute notre attention, et l'industrie de la soie occupe le premier rang parmi celles de l'Italie contemporaine. Plus de 150,000 ouvriers en vivent, sans compter les innombrables paysans qu'enrichit la production de la matière première, et la spécialité du tissage est en progrès constant ce qui doit donner beaucoup à penser à nos fabricants de Lyon lesquels, fort heureusement pour eux sont encore sans rivaux en tant que teinturiers. C'est à Como que se trouve le grand centre de fabrication et c'est aussi dans cette ville que l'on compte la majeure partie des métiers mécaniques. A Turin, en effet, à Milan, à Florence et à Rome, on n'emploie guère que des métiers à la main et faute de concentration l'industrie est moins productive sans être précisément inférieure au point de vue du résultat artistique.

Ainsi qu'on doit bien le supposer, les exposants abondent dans cette section et comme d'une vitrine à l'autre les produits ne se distinguent que par des

nuances imperceptibles, il est assez difficile même à des spécialistes de faire un choix parmi tant de produits éclatants. Entre ces soieries et celles de Lyon la différence apparente est presque nulle car la supériorité de la fabrique lyonnaise se trahit surtout à l'usage, et à plus forte raison, serions-nous embarrassés s'il nous fallait expliquer d'une façon précise pourquoi nous préférons les étoffes de M. Bressi de Como à celles de M. Brancalari de Chiavari. En les jugeant, nous nous laissons malgré nous dominer par le souvenir de leurs précédents triomphes et c'est peut-être uniquement pour cela que nous placerions volontiers en tête de notre liste à la suite de ces deux fameux industriels MM. Ceriani, Chicco, Denegri, Keller, Perlasca et Pogliani.

A l'industrie de la soie se rattache étroitement une autre industrie de luxe, la fabrication des châles qui est fort peu active en Italie, si ce n'est sur deux points isolés, Lodi et Milan. Aussi ne compte-t-elle qu'un seul exposant, M. Rossi, dont les châles en soie blanche attirent vivement l'attention des dames du beau monde.

CLASSES XXXVI, XXXVII ET XXXVIII

Dentelles, tulles, broderies et passementeries. — Bonneterie, lingerie, objets accessoires du vêtement. — Habillement des deux sexes.

Les dentelles, les tulles, la broderie et la passe-

menterie constituent en Italie autant d'industries nationales et, sauf pour les tulles mécaniques utilisés comme rideaux de fenêtres, l'importation est presque nulle. Aussi cette partie de l'exposition est-elle assez brillante et les dames s'arrêtent volontiers devant les dentelles de soie et de fil de M. Campodonico de Rapallo ; les voiles noirs brodés à la main de M. Carnaghi de Milan et les broderies soie et or à couleurs de mademoiselle di Lenna d'Udine. En ce qui touche les travaux de passementerie nous ne pouvons qu'admirer ceux de MM. Levera de Turin déjà médaillés à Londres, à Paris et à Vienne.

La lingerie italienne est également florissante et soutient victorieusement la concurrence étrangère; quant aux gants de Turin et de Naples ils jouissent d'une grande faveur puisque l'exportation a été de trois millions de paires en 1877; et nous citerons en outre avec éloge les boutons de Milan et les parapluies qui sont importés chez nous par milliers ains que les chapeaux de feutre et de paille, et d'autres accessoires du vêtement.

Toutes ces spécialités sont fort bien représentées au Champ de Mars où l'on a remarqué les vêtements confectionnés de MM. Caldara de Palerme et Pitara de Bologne. On semble fort apprécier aussi les chapeaux de paille de MM. Faller de Vicence (1); Du-

(I) Leurs ateliers occupent environ mille personnes.

rante de Florence ; Girardi qui expose aussi de belles tresses ; — les chapeaux de feutre de MM. de Mata de Gênes ; La Farina de Palerme ; Rumieri de Naples ; — Les chaussures de MM. Antinucci de Rome ; Beltrami de Milan ; Beninati et Vinci de Palerme ; Moiraghi de Turin ; Montanari de Bologne et Caccamo de Messine. Notons en finissant à titre de singularité l'*Histoire de la chaussure antique et moderne* de M. Corazzina de Brescia ; 5 volumes qui figurent agréablement parmi des monceaux de bottines.

CLASSES XXXIX [1], XL, XLI, XLII

Armes portatives de chasse. — Objets de voyage et de campement. — Bimbelotterie.

L'industrie armurière si florissante dans la Péninsule aux quatorzième et quinzième siècles a retrouvé de nos jours une partie de son activité et les trois grandes fabriques de Brescia, de Turin et de Torre Annunziata, disposent ensemble d'une force motrice d'environ six cents chevaux fournie par 24 moteurs dont huit à vapeur. Quinze cents machines perfectionnées y fonctionnent sans cesse et sont mises en œuvre par 3,500 ouvriers militaires ou civils.

Il n'est pas surprenant que des usines aussi bien outillées fournissent chaque année 150,000 fusils

(1) Voir la classe XXIV.

Vetterli (modèle de 1870) et il n'est pas douteux non plus que la production pourrait, le cas échéant, s'accroître dans des proportions notables grâce au concours des habiles armuriers de Turin, de Brescia, de Bergame, de Naples, de Salerne, et de Catanzaro. Les matières premières de cette importante fabrication proviennent en partie de l'étranger, mais elle trouve dans le pays même d'abondantes ressources car les fers de la vallée d'Aoste et de la Val Trombia sont extrêmement estimés.

Avec de pareils éléments les armes sorties des trois établissements officiels doivent nécessairement être bonnes, mais il est indispensable d'ajouter que le bon marché répond à la qualité. On m'assure, en effet, qu'un fusil complet muni d'un sabre-baïonnette et de ses accessoires ne revient pas à plus de 50 francs.

En dehors des usines dont nous venons de parler le gouvernement a ouvert trois laboratoires pyrotechniques pour la fabrication des cartouches métalliques. Munis d'appareils ingénieux et puissants mus par six machines à vapeur d'une force totale de 100 chevaux, ils sont en mesure de satisfaire largement et en toute occurence aux besoins de l'armée.

Si l'Italie est maintenant en état de se suffire à elle-même pour ses armements militaires, il n'en est pas tout à fait ainsi de ses fusils de chasse car pour ces produits de luxe la Belgique, la France,

la Suisse et l'Angleterre, lui font une rude concurrence. Dans ces divers pays la division du travail étant poussée jusqu'à ses dernières limites, on y atteint aussi celles du bon marché et ce n'est qu'en imitant les procédés simplifiés de leurs rivaux que les industriels d'outre-monts pourront réussir à les égaler et peut-être à les battre grâce au bas prix de la main d'œuvre.

L'Italie n'expose en attendant que des armes de luxe, fort coûteuses par conséquent, parmi lesquelles nous citerons le beau fusil à répétition de M. Bertoldo capitaine du génie ; le fusil damasquiné de M. Cominazzi ; le pistolet mitrailleuse à 26 coups et le pistolet à neuf coups de M. Fisciano de Salerne.

Nous ne dirons rien des classes XLI et XLII qui ne comptent à elles deux qu'un seul exposant, M. Felice Franzi de Milan, déjà couronné à Vienne pour ses malles de cuir et sacs de voyage, et nous passons au groupe V.

GROUPE V

INDUSTRIES EXTRACTIVES : PRODUITS

CLASSES XLIII ET XLIV

Produits de l'exploitation des mines et de la métallurgie. — Produits des exploitations et des industries forestières.

L'Italie figure honorablement encore dans le groupe V qui embrasse toutes les industries relatives aux travaux des mines et à la métallurgie. Si la Péninsule manque de houille elle exploite en effet de riches mines de fer, de cuivre, de plomb, de zinc, et de manganèse; les dépôts de soufre y abondent; des carrières de Carrare on exporte, année moyenne, 140,000 tonnes de marbre précieux qui reçoit sur les lieux mêmes une première façon, et l'importance de ces divers trésors du sous sol sera bientôt indiquée d'une manière précise sur la belle carte géologique à laquelle travaillent en ce moment les topographes militaires.

Mais sur les croupes mêmes de ces montagnes dont les flancs recèlent tant d'inépuisables filons métalliques, s'étagent de splendides forêts qui fournissent d'excellents bois de travail et sur divers points ont suppléé jusqu'ici à l'absence du charbon

pour le service des usines et des chemins de fer. L'étendue du sol planté et régulièrement aménagé n'est guère inférieure à 4 millions d'hectares et lorsque la réorganisation de l'administration forestière sera complétement achevée, les hautes futaies de la Péninsule prendront une valeur qu'on pourrait à peine imaginer aujourd'hui.

Ainsi qu'on doit naturellement le conclure de ces prémisses, l'exposition de ces deux classes est fort intéressante. Les mineurs associés d'Iglesias, pour commencer par eux, nous ont adressé une fort belle collection d'échantillons de leurs produits, et une autre société sarde, celle de Malfidano a fait de son côté des envois fort dignes d'examen; le caolin de M. Vittone de Turin, le soufre de MM. De Luca et Albani, et de M. Cangiotti, la tourbe concentrée de M. Calza de Turin paraissent être d'excellente qualité et l'on remarquera aussi les toiles métalliques de M. Fornara et les pierres lithographiques de M. Rossi de Cagliari.

Dirigée par le gouvernement l'exposition forestière est plus intéressante encore que l'exposition métallurgique, et fournira une ample matière d'études à nos spécialistes. Il est toutefois des échantillons tellement admirables qu'ils attirent les regards de tous et à la vue de ces énormes tranches le public européen se fait une grande idée du cerro (*Quercus cerris*), du *Pinus Pinaster*, du *Pinus Lericio*, du *Larix europœa* et du sol fécond qui les a produits.

CLASSES XLV ET XLVI

Produits de la chasse. — Produits, engins et instruments de la pêche et des cueillettes. — Produits agricoles non alimentaires.

Nous passerons rapidement sur la classe XLV où sont étalés les engins de pêche et de chasse et nous féliciterons en passant MM. Tommasi de Vérone, et Ziliani de Brescia sur la bonne qualité de leurs nasses et de leurs filets ; mais la classe XLVI mérite de nous arrêter un instant, car les produits agricoles non alimentaires ont une grande importance dans un pays où la race ovine compte près de neuf millions de têtes, et qui nourrit deux millions de chèvres. Nous avons déjà parlé des vers à soie et nous pourrions nous étendre longuement sur la fabrication du miel qui n'a pas laissé de progresser beaucoup depuis Virgile; sur la cueillette du lin qui se monte à 233,000 quintaux, sur celle du coton et du chanvre, sur les matières premières qu'utilise la sparterie et enfin sur les importants produits qu'on tire des huiles d'olive et de sésame ainsi que du *sumac* (rhus coriaria) qui est cultivé en Sicile sur une grande échelle.

Dans cette section les exposants sont innombrables, comme on pouvait s'y attendre, et rien que pour le chanvre brut ou peigné nous ne pourrions refuser des mentions honorables à MM. Antonini de

Venise; Bianchini de Rovigo, Calzoni et Facchini de Bologne; Falconi de Ferrare; Tozzi de Ravenne. Nous distinguerons ensuite les huiles pharmaceutiques de M. Bettoni de Brescia; l'huile de lin de M. Ciofi de Florence; les huiles diverses de M. Solinas de Sassari; le miel de M. Albergotti d'Arezzo; de MM. Bartolucci d'Ascoli; Bottamini de Bormio, et Sartori de Milan; le *Galvano* (*Pollinia Gryllus*) de M. Parma de Trévise; les tabacs en feuilles et ouvrés de la régie romaine; et le *sumaç* de MM. Castorina et Perretta de Catane.

CLASSES XLVII, XLVIII ET XLIX

Produits chimiques et pharmaceutiques. — Eaux minérales. — Produits chimiques du blanchîment, de teinture, d'impression et d'apprêt. — Cuirs et peaux.

L'Italie produit dans sept vastes établissements une assez grande quantité d'acide sulfurique, mais elle est obligée de recourir à la France pour une notable partie de son approvisionnement.

Il n'en est pas ainsi pour l'acide borique à l'extraction duquel la célèbre famille française des Larderel a donné en Toscane une vive impulsion; et la compagnie anglaise Stewenson en tire aussi chaque année 3,000 kilogrammes environ du cratère principal de l'île Vulcano (archipel de Lipari).

La production de l'alun, du sel marin, de l'acide tartrique, l'industrie du savon et celle de la bougie

stéarique ont également acquis une assez grande importance ainsi que la fabrication de l'huile de ricin et surtout celle des sels de quinine qui est constituée à Milan sur une vaste échelle, puisqu'un seul établissement de cette ville en vend annuellement pour quinze millions environ.

On compte aussi dans le nord de la Péninsule quelques établissements pour la fabrication des toiles cirées et les tanneries italiennes occupent de 15 à 20,000 ouvriers. Quant à la cordonnerie, elle prend chaque année un plus grand développement et non contente de satisfaire aux besoins nationaux elle a su s'ouvrir en Amérique un vaste débouché.

Dans ces trois classes les envois ont été forcément des plus abondants et nous ne pourrons en dépit de notre bonne volonté citer qu'une bien faible partie des exposants qui auraient à nos éloges des droits incontestables. Mais nous ne pouvons passer sous silence les sels et acides de MM. Candiani, de Milan ; les beaux blocs d'alun de la société générale de Civitâ-Vecchia ; les sels marins de la Compagnie sarde ; les colles fortes de MM. Santocanale et Sommariva de Palerme ; les bougies stéariques de M. Lanza, de Turin ; les savons de MM. Conti, de Livourne et Gianosi, de Milan ; les essences de bergamote de MM. Alessi, de Messine et de Lieto, de Reggio (Calabre) : les vernis pour voitures de M. Niccolini, de Florence ; le carbonate de magnésie de

M. Comboni, de Brescia ; les huiles de ricin et d'amandes de M. Cantoni, de Vicence ; les sels de quinine de la grande fabrique lombarde et les préparations pharmaceutiques de M. Vitali, de Bologne.

Dans les classes XLVIII et XLIX nous mentionnerons aussi les toiles cirées de M. Niccolini, de Florence ; les peaux préparées de MM. Baldini, de Pescia et Baluffi, d'Ancône ; les excellentes semelles de M. Bocciardo, de Gênes ; les cuirs pour chaussures de M. Marini, de Naples et les cordes harmoniques de MM. Bedin, de Vicence ; Righetti, de Trévise ; Ruffini, de Naples : Trevisan, de Bassano et Venturini, de Padoue.

GROUPE VI

OUTILLAGE ET PROCÉDÉS DES INDUSTRIES MÉCANIQUES

CLASSES L, LI, LII ET LIII

Matériel et procédés de l'exploitation des mines et de la métallurgie; des exploitations rurales et forestières; des usines agricoles et des industries alimentaires. — Matériel des arts chimiques, de la pharmacie et de la tannerie.

Les grandes compagnies minières ou métallurgiques sont pourvues en Italie comme ailleurs de l'outillage le plus perfectionné. Jusque dans les mines de Sardaigne on trouve de puissantes machines d'extraction et d'épuisement et dans les soufrières de Sicile les pompes et les ventilateurs ne laissent rien à désirer. Ce qui est rare ce sont les établissements métallurgiques montés sur une vaste échelle, car la cherté de la houille met obstacle à de telles créations sur presque tous les points de la Péninsule. Ce qu'il faut constater en outre c'est que les machines et appareils dont nous venons de parler sont généralement importés de Belgique, de France ou d'Angleterre, les usines nationales ne fournissant guère que des engins d'une faible puissance.

La mécanique agricole est au contraire assez florissante depuis quelques années, et 34 machines de cet ordre arrivaient d'Italie à l'exposition de Vienne en 1873. Depuis cette époque le progrès a été continu, grâce à la vogue toujours croissante de cet outillage perfectionné, et la fabrication des drains a notamment acquis la plus grande extension, circonstance intéressante, si l'on songe qu'il y a en Italie tant de contrées malsaines. Nous signalerons aussi la fondation de nombreuses usines qui produisent déjà chaque année en moyenne 150,000 quintaux d'engrais artificiels et le développement incessant de l'instruction technique dans les campagnes ne pourra que favoriser l'accroissement de cette utile industrie.

Dans la manipulation des produits chimiques, 'industrie étrangère joue, en revanche, un rôle des plus considérables, car c'est elle qui fournit les générateurs de vapeur, les grands appareils de distillation, etc., etc., et les fourneaux, cornues et creusets sortent presque seuls des usines nationales.

Somme toute, les quatre classes que nous avons groupées dans ce chapitre sont mieux représentées pourtant qu'on n'eût pu s'y attendre et parmi les machines et appareils exposés dans la première (cl. L), nous avons remarqué l'excellent compresseur hydraulique envoyé par M. Ferrario, ingénieur en chef de l'usine d'Iglesias; le four vertical à régé-

nération de M. Guzzi, de Milan et l'appareil de fusion pour le soufre de M. Peratone, de Catane.

Dans la classe LI nous citerons la machine à soufrer les vignes, de M. Fojadelli, de Milan; la défonceuse de M. Ferrari, de Mantoue, et les deux semeuses de M. Tomaselli, de Crémone. Quant aux classes LII et LIII elles ne figurent guère que pour mémoire dans la section italienne.

CLASSES LIV, LV, LVI ET LVII.

Machines et appareils de la mécanique générale. — Machines-outils. — Matériels et procédés de la corderie et du tissage

Il existe en Italie, dans la plupart des centres principaux de grands établissements industriels parmi lesquels il nous suffira de citer celui de M. Ansaldo, de Gênes et celui de Pietrarsa, près de Naples. Chacun d'eux emploie un millier d'ouvriers et fabrique des machines à vapeur d'une force de mille chevaux, de belles locomotives et tout ce que réclame le matériel des chemins de fer. Mais leur production annuelle, en y joignant celle de 108 usines de second ordre, n'excède pas la somme de 25millions, parce qu'elles ne disposent pas encore d'une clientèle suffisamment assurée et que la concurrence étrangère est toujours fort active. Ils semblent néanmoins n'avoir point de rivaux pour la fa-

brication de certains engins indispensables à la manipulation du coton, de la laine, du chanvre et de la soie et après avoir pourvu aux besoins de la consommation nationale, ils exportent en Suisse et dans le Tyrol italien.

Dans ces diverses spécialités nous avons noté à l'Exposition quelques objets de choix. C'est ainsi qu'on étudie curieusement les ingénieux compteurs envoyés par le ministre des finances et qui servent à la perception du fâcheux impôt dit du *Macinato* ; et l'on a remarqué aussi le cylindre hydrophore de M. Brunetta, de Trévise ; la pompe aspirante et foulante de l'Institut technique provincial de Florence ; le dévidoir de M. Battaglia, de Como ; les cordages en sparterie de M. de Filippi de Trapani, et le métier mécanique de M. Oderò, de Gênes, pour le tissage en couleur du coton et du lin.

CLASSES LVIII, LIX, LX ET LXI.

Matériel et procédés de la couture et de la confection des vêtements, des objets de mobiliers et d'habitation. Matériel et procédés de la papeterie, des teintures et des impressions. — Machines-instruments et procédés usités dans divers travaux.

L'Italie ne brille pas précisément dans la plupart des industries qui sont indiquées en tête de ce chapitre. Dans celle du vêtement elle se suffit sans doute en grande partie, mais en copiant l'étranger



et les machines à coudre qu'elle nous adresse sont la reproduction exacte de celles qui ont la vogue chez nous ou chez les Américains.

La classe LIX n'est point représentée et dans les classes LX et LXI les Italiens ne se montrent vraiment supérieurs que pour la fonte des caractères d'imprimerie où ils nous égalent à peu de chose près.

Nous n'avons donc pas à faire ici de bien nombreuses citations et nous n'aurons presque rien omis lorsque nous aurons signalé les formes mécaniques à l'usage des cordonniers envoyés par M. Baldi de Florence déjà médaillé à Vienne et à Philadelphie ; les beaux caractères d'imprimerie et les vignettes de M. Civelli de Milan et la boîte mécanique inventée par M. Raphaël Turchini de Florence à l'usage de l'administration des postes.

CLASSES LXII, LXIII ET LXIV

Carrosserie et charronnage. — Bourrellerie et sellerie. — Matériel des chemins de fer.

Dans la classe LXII l'Italie se relève d'une façon brillante. Depuis un demi-siècle, en effet, l'industrie de la carrosserie tenait le premier rang parmi celles de la Péninsule, et l'on connaissait même à l'étranger le nom des illustres fabricants Casalini, Politi, Passaglia, Sala, Rossi chez qui divers souverains de

l'Europe aimaient à se pourvoir d'équipages de luxe.

Dans ces dernières années le progrès s'est encore accentué et chose surprenante, à l'Exposition de Vienne en 1873, il n'y avait dans cette section que huit exposants italiens qui tous ont été médaillés.

Aussi à l'heure qu'il est les carrossiers de Rome, de Naples, de Florence, de Turin et surtout de Milan disposent-ils en maîtres du marché intérieur, et ils exportent non pas seulement en Égypte et en Amérique mais en Espagne, en Suisse et jusque dans le midi de la France.

L'industrie de la sellerie qui se rattache par des liens si étroits à celle de la carrosserie est moins florissante pourtant et l'étranger intervient pour une bonne part dans l'approvisionnement national. Quant à la fourniture du matériel des chemins de fer (classe XLIV) nous avons déjà dit que l'importation suppléait dans une forte mesure à l'insuffisance de la production indigène.

C'est donc parmi les carrossiers que nous aurons à citer les plus sérieux aspirants aux médailles françaises et nous n'hésiterions pas à garantir un succès à M. Fiorini de Bologne pour son charmant coupé à quatre roues. Nous avons également jeté un œil d'envie sur la voiture de chasse si élégante et si légère qu'expose M. Locati de Turin ; sur le *Brougham* de M. Mainetti ; le commode landau de M. Sala de Milan et nous croyons que M. Schiavetto de Vicence

fera bien de mettre aux enchères sa jolie victoria aux essieux perfectionnés.

La sellerie n'a que deux représentants fort honorables tous les deux, et parmi les objets étalés dans la classe LXIV nous n'avons distingué que la plaque tournante de l'ingénieur Martorelli de Rome.

CLASSES LXV, LXVI, LXVII ET LXVIII

Matériel et procédés de la télégraphie, du génie civil, des travaux publics et de l'architecture. — Matériel de la navigation et du sauvetage. — Matériel et procédés de l'art militaire.

Nous avons peu de chose à dire du matériel et des procédés de la télégraphie qui dans la Péninsule sont les mêmes que dans les pays les plus avancés de l'Europe, mais dans la classe LXVI l'Italie peut revendiquer une supériorité réelle. Elle est riche en effet, en matériaux de construction. La grande chaîne des Alpes et l'île d'Elbe lui fournissent en abondance un excellent granit et l'on continue de tirer de l'Apennin ces beaux travertins qui ont servi à construire la ville éternelle, — et ces pierres de choix qui ornent de leurs puissantes saillies les monuments de Florence. La rivière de Gênes donne ses ardoises, ses carreaux, ses marbres aux mille couleurs et l'on fabrique à Naples ces merveilleux ciments qui se convertissent en élégants dallages ou en canaux souterrains d'une solidité à toute épreuve.

La vive impulsion qui a été donnée aux travaux publics depuis 1860 a permis aux architectes d'outremonts de déployer toutes les ressources de leur talent, et ils ont su créer dans leur pays une industrie nouvelle en élevant ces gares et ces viaducs en fer qu'on admire au sortir de quelques grandes villes, mais dont la matière première arrive d'ordinaire d'Angleterre ou de France.

Dans la classe LXI nos voisins ne sont pas moins bien représentés et cela va de soi, car, s'il en faut croire les statistiques du *Bureau veritas*, l'Italie occupe le quatrième rang pour la navigation à voile. La capacité moyenne de ses navires est fort supérieure en outre à celle qu'on avait pu constater en 1862 et en quatorze ans le nombre de ses marins s'est accru d'un grand tiers. Mais pour la navigation à vapeur elle ne passe encore qu'après l'Angleterre, l'Amérique du Nord, la France, l'Allemagne, l'Espagne, la Hollande et la Russie.

Les Italiens rougissent heureusement de cette infériorité qui n'est évidemment que momentanée ainsi qu'en témoignent les efforts qu'ils ont fait récemment pour lancer à la mer presque en même temps deux superbes bâtiments en fer entièrement construits dans les ateliers de la Compagnie Ödero à Sestri Ponente. Quant à la flotte militaire elle a notablement accru son matériel depuis deux ou trois ans, et tout le monde connaît les qualités exceptionnelles du *Duilio* et du *Dandolo* ces deux

cuirassés qui pendant quelques mois encore resteront les maîtres de la mer.

Les ateliers de l'armée de terre ne sont pas d'ailleurs moins bien outillés que ceux de la flotte, et l'on ne saurait qu'admirer la parfaite organisation des vastes établissements où l'on confectionne l'équipement des cavaliers aussi bien que celui des fantassins.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que ces quatre classes réunies constituent un imposant ensemble et si dans la première nous n'avons distingué à côté de l'exposition officielle que le paratonnerre complet de M. Battocchi de Vérone et les appareils de transmission automatique de M. le marquis Vianisi de Messine, il nous faudrait des pages entières pour énumérer dans les trois autres classes tous les objets dignes de mention. Contentons-nous de citer pour la section relative aux travaux publics le bloc d'albâtre brut de M. Barbatiera de Volterra ; le bloc de marbre vert de M. Cosso ; les marbres pour dallages de M. Fontana de Turin ; un échantillon de marbre de la Spezzia envoyé par le ministère de la marine ; les beaux ciments de la compagnie anonyme Reggio (Emilia) ; et ceux de la société bergamasque ; la serrure à secret de M. Trevisan de Padoue ; les coffres-forts de M. Valli de Livourne ; les ponts militaires de M. Cottrau de Naples : les cartes plans et albums du ministère des travaux publics.

Dans la section de la navigation nous admirerons

d'abord les modèles et les plans envoyés par le ministère de la marine; les modèles de navires de MM. Tixi et Vallino ; le gouvernail hydro-magnétique de M. Catselli de Florence : le canon de sauvetage de M. Bertinetti de Turin et la taupe marine de M. Torelli.

Enfin, dans la section militaire, nous citerons les curieux mannequins qu'envoie M. Giltardini de Turin et qui représentent des sous-officiers de diverses armes de l'armée italienne revêtus de leurs uniformes et de grandeur naturelle; les excellentes chaussures de M. Moiraghi de Turin; la carte d'Italie à l'échelle de 100,000 de l'institut typographique militaire; la charmante réduction au vingtième du fameux canon de 100 (envoi du ministère de la marine).

GROUPE VII

PRODUITS ALIMENTAIRES

CLASSES LXIX, LXX ET LXXI

Céréales, produits farineux avec leurs dérivés. — Produits de la boulangerie et de la pâtisserie. — Corps gras alimentaire, laitages et œufs.

Sous le rapport de la production agricole l'Italie est un des pays du monde les plus privilégiés et pour s'en convaincre il suffit de jeter un coup d'œil sommaire sur la collection des 1500 échantillons envoyés par la direction romaine de l'agriculture (1). Elle a expédié en même temps une relation fort bien faite et des plus étendues à laquelle nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs en nous contentant d'en extraire quelques-uns des traits les plus saillants. Il résulte de ce rapport que la Péninsule produit annuellement en chiffres ronds, 52 millions d'hectolitres de froment, 31 millions de maïs; 10 millions de *risone* ou rit brut; 7 millions de seigle et d'orge et 7 millions d'avoine. Ajoutons que les exportations en céréales dépassent notablement les importations.

(1) Nous apprenons avec plaisir que le ministère de l'agriculture vient d'être rétabli.

Il en est de même pour les pâtes qui donnent lieu aux transactions les plus fructueuses, tandis que pour les fécules l'Italie est tributaire des pays voisins. En outre des céréales et autres farineux la relation officielle cite aussi divers légumes qui entrent pour une forte proportion dans l'alimentation des classes inférieures notamment les lentilles et les haricots. Quant aux figues, aux raisins frais et aux fruits de toutes sortes on en exporte à l'étranger des quantités énormes.

Pour mettre dignement en œuvre de tels produits il fallait des ouvriers de choix et les pâtissiers italiens jouissent d'une réputation méritée; mais leur industrie n'a qu'une importance de second ordre si on la place en parallèle avec celles qui figurent dans la classe LXXI. Dans la Péninsule les plantations d'oliviers couvrent, en effet, près d'un million d'hectares et l'on en tire année moyenne 3,400,000 hectolitres d'olives qui servent à la production d'huiles de plus en plus parfaites. L'Italie fournit aussi en abondance l'huile de ricin, de colza, de chanvre et de coton sans compter les matières grasses d'origine animale.

La production du lait, du beurre et du fromage est également fort considérable, et celle des œufs qui s'est fort accrue depuis quelques années a donné lieu en 1877 à une exportation de 5 millions de francs.

On conçoit que dans les trois classes dont nous

venons d'énumérer les spécialités diverses, les exposants doivent être fort nombreux et nous nous résignons d'avance à faire beaucoup de mécontents si nous nous bornons à citer après la Direction d'agriculture pour ses 1,500 flacons : MM. Bouglaux de Livourne et M. Castino de Turin pour leurs pâtes; MM. Donati et Ferracini pour leur riz; MM. Frosini et Gentili pour leurs potages; M. Guelfi de Pise qui fabrique de si délicieux biscuits anglais; M. Troja de Syracuse et M. Baj de Milan renommés l'un pour ses biscuits de mer, l'autre pour ses savoureux *panettoni*. Passerons-nous maintenant en revue la phalange compacte des marchands de fromage en tête desquels figure au nom de son A. I. le prince Ferdinand M. le duc Amirigo Antinori? Mais le gruyère de M. Cinerio, la *pecorino* de M. Guerrieri, le gorgonzola de M. Tarchini n'ont que faire de notre suffrage et nous en dirons autant des huiles célèbres de M. Cenami de Lucques, Conti de Sienne, Fazio de Ventimiglia, Marini de Rome; de M. le prince de Piombino et du comte Pucci de Sienne.

CLASSES LXXI, LXXII, LXXIV ET LXV

Viandes et poissons. — Légumes et fruits. — Condiments et stimulants. — Sucres et produits de la confiserie. — Boissons fermentées.

Dans un pays généralement chaud comme l'Italie, où pendant une grande partie de l'année les viandes

fraîches se décomposent rapidement, on s'est préoccupé de bonne heure de les conserver soit en les salant soit en les exposant à la fumée et de là vient l'énorme réputation des charcutiers d'Alexandrie et de Saluzzo, de Milan, de Monza, de Crémone, de Brescia, et surtout de Bologne. C'est la viande de porc qui sert habituellement de fondement à ces préparations et la province de Reggio (Emilia) compte à elle seule 1,122 abattoirs.

Dans le centre et le midi de la Péninsule ainsi que dans les îles on fait une grande consommation de viande salée et la province de Cagliari exporte à elle seule, année moyenne, trois mille quintaux de lard.

La chasse et la pêche, celle-ci surtout, donnent aussi des produits abondants. Quant aux condiments et stimulants, un seul a quelque importance, le sel, car la fabrication du sucre indigène se réduit presque à rien, mais les confiseurs d'outre-monts jouissent de quelque célébrité et commencent à travailler pour l'exportation.

Les ressources que tire l'Italie de ces industries diverses sont toutefois minimes si on les compare à l'énorme rendement des vignobles qui couvrent deux millions d'hectares et produisent, année moyenne, vingt-sept millions d'hectolitres. Ce chiffre, si élevé qu'il soit, perdrait une grande partie de sa signification si l'on n'ajoutait que l'œnologie a fait d'immenses progrès depuis dix ans et que pour les

types liquoreux comme pour les vins de table l'Italie tend de plus en plus à disputer le premier rang à la France sa voisine. Nous n'avons point à parler des vins muscats, des vins de Marsala, de Malvoisie, etc.; etc., dont la réputation est faite depuis longtemps, mais nous devons constater que le *barolo* piémontais est considéré en Allemagne et en Angleterre à l'égal des meilleurs vins rouges de France, et d'ici à peu de semaines le nouveau jury international nous initiera comme celui de 1873 à bien d'autres découvertes.

Nous passerons sous silence les boissons fermentées dont la production n'a qu'une fort médiocre importance et nous arrivons à la liste des exposants fort nombreux dans les classes LXXII-LXXV

Nous signalerons d'abord aux amateurs délicats les *mortadelles* de MM. Bassi et Bordoni de Bologne; les jambons de MM. del Fabbro d'Udine; les saucissons de M. Samoggia de san Lazzaro et de M. Facchini de Plaisance et nous inviterons les gens économes à se pourvoir des conserves de viande de M. Marini de Naples; elles n'ont pas, dit-on, un goût désagréable.

Dans les classes LXXIII et LXXIV, nous avons distingué les conserves de fruits de MM. Bornia de Trévise, Mazzoneschi de Spoleto, Serrazanetti de Bologne; les citrons de M. Bettoni de Brescia; les figues sèches de M. le baron Guglielmini de Salerne, et les noix de M. Mazzullo de Messine; les vinaigres de MM. Al-

bergotti d'Arezzo; Bornia de Trévise; Braggio de Strevi; Porcari de Palerme, et Santifaller de Bergame; le café de chicorée de M. Scarano de Bari; les chocolats de MM. Gay et Moriondo de Turin et Mariani de Bologne; les confiseries de MM. Vaccardi de Bologne et Guli de Palerme; la moutarde de M. Viti de Crémone; les liqueurs de MM. Barattucci de Chieti, Bellardi et Bertea de Turin; Branca de Milan; Calegari de Plaisance, Mostardini de Florence; Passati de Cassignano; le punch préparé de M. Protto de Rome; l'*élixir de salut* de M. Ruffini de Florence et le rosolio de M. Zeni de Ferrare.

Enfin dans la dernière classe nous croyons devoir payer un juste tribut d'éloges à MM. Bon-Galiano de Turin, Caretti de Rome; Cavallone de Crescentino fabricants de vermouth; à MM. Ritter de Chiavenna et Ronzani de Bologne fabricants de bière; à M. le marquis Albergotti d'Arezzo pour son vin rouge de table; à la marquise Léonie degli Albizzi qui expose toute une série d'excellents crus toscans; à M. Fissore de Bra dont les vins de Barolo de 1874 et 1875 seront fort appréciés et j'indiquerai en bloc pour terminer, — car je ne puis me tirer ici d'affaire que par la banqueroute, — les vins divers de MM. Florio de Palerme; Francia de Catanzaro; Giacone de Marsala; La Sicilia d'Acireale; Mannino de Catane, Mortillaro di Villarena de Palerme; Petrilli de Teramo; le baron Ricasolii; Carpeni de Trévise et Vitiello de Naples.

GROUPES VIII ET IX

CLASSES LXXVI-XC

AGRICULTURE, HORTICULTURE ET PISCICULTURE

Les quatorze dernières classes, constituant les deux derniers groupes du catalogue officiel, sont assez faiblement représentées pour qu'il nous soit permis de les condenser en un seul chapitre. La classe LXXVI n'a que trois exposants dont nous n'avons rien à dire et la classe LXXVII n'en a qu'un seul, M. Ginestrelli de Portici, qui nous a envoyé trois coursiers magnifiques lesquels ont évidemment beaucoup de sang anglais dans les veines. L'abstention complète eût peut-être été préférable car tout le monde sait que l'Italie est fort mal pourvue de chevaux; les dernières statistiques nous donnent à peine 200,000 têtes et le gouvernement aura beaucoup à faire s'il veut régénérer les races indigènes, au moins en ce qui touche à l'apparence vu que le fond est parfois excellent. On peut dire toutefois que la décadence est arrêtée et que là, comme partout ailleurs, l'amélioration de la race chevaline est une affaire de temps.

La situation de la race bovine laisse heureusement

beaucoup moins à désirer, et l'élevage du gros bétail est même assez florissant dans les provinces du nord de la Péninsule. Bien que les produits de choix soient assez rares l'exportation dépasse considérablement l'importation, et certaines races de travail ont des qualités réelles ainsi qu'on a pu s'en assurer à l'Exposition où le taureau blanc de M. Landi de Florence a eu beaucoup de succès, à l'égal du bélier de race bergamasque envoyé par le comice agricole de Reggio.

Ce dernier spécimen est intéressant en ce qu'il donne une favorable idée de la famille ovine d'outremonts dont les produits sont assez recherchés d'ailleurs dans nos provinces méridionales au point de vue de l'alimentation. Il en est de même des porcs et nous aurons probablement à nous protéger bientôt contre une invasion de lapins. Ceux-ci n'ont qu'un seul député au Champ de Mars, tandis que les poulaillers d'Italie nous ont adressé neuf espèces de coqs. Quant à l'article *chien* il reste en blanc ce qui est médiocrement regrettable, et l'on pourra se dédommager en stationnant un peu plus longuement dans le compartiment des abeilles et des vers à soie que nous ont adressés M. Sartori de Milan; M. Civolari de Reggio (Emilia) et M. le comte Polidori de Florence.

Nous ne dirons rien de la classe LXXXIV qui, à défaut de poissons, est agréablement représentée par la jolie collection de coquilles de mer de madame la

marquise Paulucci de Florence et nous venons aux fleurs et aux plantes d'ornement.

L'Italie ne saurait lutter encore dans cette charmante spécialité avec la France, l'Angleterre, la Hollande et la Belgique, mais les dernières expositions locales de Rome, de Pavie, de Florence ont montré qu'elle était en progrès réel. C'est à Brescia qu'il faut aller en effet pour admirer chez MM. Lavagnini les plus belles variétés de verveines et l'on sait que le baron Ricasoli à Florence et le comte Bobrinski à Rome possèdent les deux plus complètes collections de rosiers qui existent dans le monde entier. Ils n'ont malheureusement rien envoyé ni l'un ni l'autre, mais on a distingué à l'Exposition parisienne les plantes d'ornement et les roses du baron Porcari de Palerme, ainsi que les bouquets de M. Marchesi.

Comme cultivateurs de légumes et exportateurs de primeurs les Italiens, en revanche, sont encore à leurs débuts, mais ces débuts sont brillants, car M. Francesco Cirio de Turin nous a expédié à lui seul, en 1877, 610 wagons de choux-fleurs, pois verts, etc., et lorsque ses compatriotes du Midi seront entrés dans la voie qu'il vient de leur ouvrir, la Péninsule fera chaque printemps une rude concurrence à l'Algérie et à nos provinces méridionales pour l'approvisionnement de Paris et de Londres. C'est donc naturellement M. Cirio qui a les honneurs de cette partie de l'Exposition, mais nous avons remarqué

à côté des siens les produits variés envoyés par M. Porcari déjà cité et ceux de la société d'agriculture de Palerme.

Dans la classe suivante nous retrouvons les mêmes noms auxquels il faut ajouter celui de M. Bettoni de Brescia qui nous a adressé une riche collection de citrons. Mais le public a paru apprécier davantage les poires et les pommes de M. Cirio, ainsi que les figues et les champignons du baron Porcari.

Pour les classes 89 et 90 (plantes forestières et plantes de serres) les exposants sont rares mais leurs envois sont intéressants. On a beaucoup remarqué le bel herbier composé par la direction romaine de l'agriculture, ainsi que la collection d'eucalyptus du prince Troubetzkoy qui s'efforce de multiplier ce végétal fébrifuge sur les bords du lac Majeur, — et nous accorderons une mention honorable aux plantes de serres de l'École supérieure d'agriculture de Portici.

La classe 90 où elles figurent est la dernière de toutes; nous avons parcouru toute cette exposition italienne où l'on retrouve sous cent formes diverses les multiples aptitudes d'une nation rajeunie et vivace; nous avons étudié ses beaux-arts, son enseignement, son industrie; il nous reste maintenant pour compléter notre travail, à donner un aperçu de la législation (1) qui régit, dans ce pays, la pro-

(1) M. Fliniaux, avocat au conseil d'Etat et à la cour de

priété industrielle, la propriété littéraire et artistique.

Cassation, a rédigé pour nous ce chapitre complémentaire. Il en a composé un semblable pour chacun des volumes de notre collection, et tous ces chapitres réunis, précédés d'une étude particulière sur la législation française, forment un volume spécial ayant pour titre : *La propriété industrielle et la propriété littéraire et artistique en France et à l'étranger.*

CHAPITRE COMPLÉMENTAIRE

SUR LA LÉGISLATION QUI REGIT EN ITALIE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

I

BREVETS D'INVENTION

Législation. — Les brevets d'invention sont régis par le décret royal du 30 octobre 1860 étendu au royaume d'Italie par la loi du 31 janvier 1864, et le décret du 13 novembre 1870.

Il faut ajouter au décret fondamental un décret du 16 septembre 1869.

Forme du brevet. — Le brevet consiste dans un certificat délivré par l'Administration publique, après inscription sur un registre spécial de l'original du certificat.

Il est livré en même temps un des originaux cotés et paraphés de la description et des dessins.

Sa nature. — Il confère le droit de fabriquer et de vendre exclusivement le produit fabriqué ; il peut être accordé non-seulement aux nationaux, mais encore aux étrangers.

Il y a deux sortes de brevets : le brevet d'invention auquel peut être joint un certificat d'addition, et le brevet d'importation.

Le brevet d'invention peut être donné pour une nouvelle découverte industrielle.

La découverte est dite industrielle quand elle a pour objet un produit ou un résultat industriel, un instrument mécanique, un procédé de fabrication, une force motrice ou l'application d'un principe scientifique à une industrie spécifiée. Elle est réputée nouvelle lorsqu'elle n'était pas connue auparavant ou lorsqu'on n'avait pu encore arriver à la mettre en pratique.

Le certificat d'addition demandé par l'inventeur primitif ou ses ayants cause donne les mêmes droits que le brevet d'invention en ce qui concerne les modifications apportées au brevet principal.

Le brevet d'importation ne peut être accordé qu'à l'inventeur breveté en pays étranger ; il doit être demandé avant l'expiration du brevet étranger et avant que l'invention n'ait été importée et exécutée librement en Italie.

Ne peuvent donner lieu à un brevet les inventions théoriques, celles qui n'ont pas pour but la production d'objets matériels, les médicaments et les découvertes qui concerneraient des industries contraires aux lois, à la morale, et à la sureté publique, la fabrication de boissons ou comestibles nuisibles à la santé.

Garantie. — Le gouvernement ne garantit point que l'invention est réelle ou utile, et qu'elle est susceptible d'être l'objet d'un brevet.

Le brevet peut être refusé si l'invention est exclue par la loi ou si les formalités de la demande n'ont pas été remplies. Les réclamations sont jugées par une commission de quinze membres composée de professeurs de droit et de sciences.

Durée. — La durée d'un brevet est laissée au choix de l'inventeur, mais elle ne peut être de plus de quinze ans ni de moins d'un an ; elle commence toujours du dernier jour de l'un des mois de mars, juin, septembre ou décembre qui suivent le jour de la demande ; cette durée ne comprend jamais de fractions d'années.

Pour une invention déjà brevetée en pays étranger, la durée ne peut dépasser celle du brevet étranger, et dans aucun cas, être de plus de quinze ans.

Lorsqu'un brevet a été concédé pour moins de quinze ans, sa durée peut être prolongée d'une ou plusieurs années, de façon cependant qu'avec la prolongation, elle ne puisse dépasser quinze ans.

La prolongation d'un brevet comprend celle de tous les certificats d'addition.

Taxes. — Pour chaque brevet il est payé deux taxes, l'une au moment de la demande, l'autre annuellement.

La première est proportionnelle, et se compose d'autant de fois dix francs que la demande du brevet comprend d'années, plus une fraction de dix francs pour le temps qui sépare le jour de la demande du dernier jour du trimestre d'où commence la durée, soit cent cinquante francs pour un brevet de quinze ans.

La seconde est progressive ; de quarante francs pour chacune des trois premières années, elle augmente de trois ans en trois ans à 65 francs, 90 francs, 115 francs, 140 francs, chiffre de chacune des trois dernières.

Les prolongations de brevets payent une taxe supplémentaire de 40 francs.

Quant aux certificats d'addition ils ne sont soumis qu'à un droit unique de 20 francs.

Les brevets d'importation payent les mêmes droits que les brevets d'invention ; et toute fraction d'année compte pour une année entière.

Formalités. — La demande doit être présentée par l'inventeur ou son mandataire spécial, elle peut être rédigée en français ou en italien et doit contenir les noms et domicile du demandeur et de son mandataire s'il y a lieu, le titre de l'invention et la durée à donner au brevet.

Il faut y joindre : 1° Trois originaux de la description (en français ou en italien) sur papier timbré de dimension, signés par l'inventeur ou son mandataire : 2° Trois originaux des dessins faits sur papier

timbré ; le décret du 16 septembre 1869 donne trois dimensions pour les dessins, (15 cent. sur 20, 20 sur 30, 30 sur 40) et il doivent être réunis sur une seule feuille sous peine de rejet de la demande. 3° Le reçu constatant le versement de la taxe dans l'une des caisses publiques ; 4° S'il s'agit d'un brevet d'importation, le titre original ou une copie, légalisée par le consul italien, du brevet étranger ou de l'arrêté ministériel accordant ce brevet. 5° S'il y a un mandataire, une procuration passée devant notaire et dûment légalisée. 6° Un bordereau des pièces déposées.

Une copie du procès-verbal constatant le dépôt est délivrée au demandeur, moyennant les frais de timbre.

Les brevets sont délivrés au bout de trois mois.

Publicité. — La liste des brevets est publiée tous les trois mois dans la gazette officielle.

La liste des descriptions et dessins, par ordre de matière, est envoyée tous les six mois à chaque intendance et à chaque chambre de commerce où le public peut la consulter.

Les registres où sont transcrits les brevets et leurs mutations ainsi que les annulations, nullités et déchéances, sont à la disposition du public ; chacun peut en demander extrait délivré aux frais du requérant.

La description du brevet, les dessins et modèles ne sont communiqués que trois mois après la délivrance du brevet, et l'on peut en retirer copie. Le

tout est d'ailleurs publié tous les six mois en entier par les soins du ministère.

Cession. — Les cessions doivent être faites par écrit, présentées au ministère avec deux notes datées du jour du dépôt et indiquant les noms des parties, la date et la nature de l'acte, la date de l'insinuation lorsqu'elle a eu lieu, et la déclaration précise des droits transmis. La mention de cession et d'enregistrement est mise sur le brevet. Les taxes restantes sont payées immédiatement si la cession n'est que partielle.

Les cessions n'ont d'effet à l'égard des tiers que du jour de ce dépôt ; elles sont publiées dans la gazette officielle.

Nullité. — Le brevet est nul si l'invention n'est pas nouvelle ou industrielle, si elle a reçu un faux titre qui ne réponde pas à son objet, si la description est insuffisante et ne contient pas toutes les indications nécessaires à la mise en pratique, si le brevet a été accordé par erreur et sans l'accomplissement de toutes les formalités, si l'invention est de celles que la loi défend de breveter.

Le brevet de modification est nul s'il est concédé à un tiers pendant les six mois réservés à l'auteur ou à ses ayants cause.

Tout certificat d'addition est nul s'il ne se rapporte pas à l'invention principale.

Toute prolongation de brevet est nulle si elle a été demandée après l'expiration du brevet.

Déchéance. — Il y a déchéance si la taxe annuelle n'est pas payée chaque fois dans les trois mois qui suivent l'échéance ; il faut en outre, à peine de déchéance, que le brevet soit exploité s'il est de cinq ans, dans l'année de l'obtention, s'il est de plus de cinq ans dans les deux ans ; que l'exploitation n'en soit point suspendue, à moins de force majeure, dans le premier cas pendant un an, dans le second pendant deux ans.

Les demandes de nullité ou déchéance sont jugées sommairement par les tribunaux provinciaux après communication des pièces au ministère public.

Contrefaçon. — Ceux qui, en fraude ou en contravention d'un brevet, fabriquent des produits, emploient des machines ou autres moyens et expédients industriels, ou bien qui achètent pour revendre, expédient en vente ou introduisent dans l'État des objets contrefaits, commettent un délit punissable d'une amende dont le maximum est de 500 francs ; mais cette action correctionnelle ne peut être exercée qu'en cas de plainte de la partie lésée.

Les objets contrefaits peuvent être saisis sur ordonnance du président du tribunal provincial ; ils sont ensuite donnés en propriété au possesseur du brevet qui peut en outre obtenir des dommages-intérêts.

Si le détenteur des objets est exempt de dol ou de faute, il subit seulement la confiscation au profit de la partie lésée.

L'action peut être intentée au civil selon les formes de la procédure sommaire.

II. — DESSINS ET MODÈLES DE FABRIQUE

Législation. La loi italienne du 30 août 1868 est spéciale à cette matière.

Une convention franco-italienne a été conclue le 29 juin 1862 (*Voir* § IV).

Nature des dessins et modèles. Les œuvres tombées dans le domaine public ne peuvent faire l'objet d'un droit de propriété même à l'étranger.

Garantie. — L'inventeur conserve le droit exclusif de reproduire, par un procédé quelconque, les dessins et modèles de son invention et d'en débiter les reproductions.

Durée. — Le privilége dure 5 ans, à partir du jour où la publication en a été faite.

Taxe. — La taxe est de 10 francs payable en formant la demande.

Formalités. — Les demandes doivent être faites dans la forme de celles des brevets d'invention, et le dépôt peut être effectué par un mandataire avec pouvoir régulier.

Cession. — Une demande de transfert doit être présentée sur papier timbré par les successeurs ou cessionnaires ; la taxe de l'enregistrement est de 1 franc.

Déchéance. — L'exploitation doit avoir lieu dans

le délai d'une année à partir de la première publication.

Les inventeurs français sont, d'après la convention internationale, dispensés en Italie de cette condition d'exploitation.

Pénalités. — Les peines sont les mêmes que pour la contrefaçon des brevets d'invention et sont réglées par les dispositions de la loi du 30 octobre 1860.

III. — MARQUES DE FABRIQUE

Législation. — Les marques de fabrique sont réglementées par la loi sarde du 12 mai 1855 et la loi italienne du 30 août 1868.

Il existe entre l'Italie et la France une convention internationale du 29 juin 1862, complétée par un article additionnel du 10 juin 1874 (*Voir* § IV).

Nature de la marque. — Elle peut consister simplement dans la signature sociale apposée sur le produit, mais avec indication plus ou moins générale du lieu d'origine, de la fabrique, du commerce et, s'il s'agit d'animaux, de la race à laquelle ils appartiennent ; dans tous les cas, le nom de la personne, la raison sociale ou le nom de l'établissement doivent être indiqués sur les marques.

Elles doivent être différentes de celles employées par d'autres fabricants.

Sont également reconnues et garanties les mar-



ques et signes distinctifs employés à l'étranger, sur des produits et des marchandises de fabrique ou de commerce étranger, par des personnes qui ont des magasins, des dépôts ou des succursales en Italie, ou sur des animaux de race étrangère répandus dans le royaume. Quant aux autres marques ou signes distinctifs employés à l'étranger, ils ne peuvent être protégés que si l'étranger se fait naturaliser, ou s'il y a, comme avec la France, un traité international.

On ne peut enlever la marque d'un fabricant pour y substituer la sienne, mais on peut ajouter sur une marchandise sa propre marque.

Durée. — La durée du privilége est illimitée.

Taxe. — La taxe est de 40 francs par marque déposée.

Formalités. — La marque italienne ou étrangère doit être déposée pour qu'elle confère le droit à l'usage exclusif.

La demande doit être remise au ministère des finances (bureau des affaires privées) en personne ou par mandataire spécial. Il faut y joindre : 1° deux exemplaires de la marque ou signe distinctif qu'on a l'intention d'adopter ; 2° la description de l'un et de l'autre, dans le cas où une figure ou un emblème y serait contenu ; 3° l'indication de l'espèce d'objet sur lequel on l'apposera et de l'usage qu'on veut en faire, à savoir si on l'apposera sur des objets de son propre produit ou sur des marchandises de son

commerce ; 4° le récépissé constatant que la taxe a été versée dans une des caisses publiques ; 5° s'il y a un mandataire, l'acte de procuration sous forme authentique, ou même sous seing privé, pourvu que, dans ce second cas, le consentement du déposant soit souscrit par-devant notaire, ou par-devant le syndic du la commune où il réside.

Procès-verbal est dressé du dépôt et copie remise au déposant.

Dans les cinq jours, les papiers et autres objets déposés sont expédiés à l'office central, avec une copie sur papier libre du procès-verbal ; les procès-verbaux de dépôt, les descriptions de marques ou signes distinctifs, ainsi que l'indication de leur usage donnée par le déposant, y sont transcrits sur des registres publics ; les exemplaires des marques ou signes déposés y sont conservés.

Le public est admis à retirer copie sans autres frais que ceux de timbre.

Cession. — Le successeur industriel, pour conserver la marque de son prédécesseur, doit renouveler le dépôt, quand même il serait son héritier.

Contrefaçon. — La saisie des marques contrefaites est opérée sur autorisation du président du tribunal de la province.

La poursuite peut être intentée au criminel sans plainte de la partie lésée.

Pénalités. — Sont condamnés aux peines portées par l'article 406 du Code pénal, à 2,000 fr. d'amende au

maximum, 4,000 fr. en cas de récidive, ceux, 1° qui ont contrefait une marque ou signe distinctif déposé, ou en ont sciemment fait usage ; 2° qui ont sciemment acheté, vendu ou introduit de l'étranger, des produits avec des marques ou signes contrefaits ; 3° qui ont supprimé ou altéré la marque d'un fabricant.

Les marques ou signes contrefaits sont détruits, et ceux qui ont été supprimés ou altérés sont réintégrés aux frais du délinquant. Enfin la sentence de condamnation est publiée à ses frais dans cinq journaux de l'Etat, au choix de la partie lésée.

Dans le cas où la partie lésée opte pour l'action civile, le tribunal statue sur les dommages et intérêts et peut ordonner la vente des objets séquestrés pour en ajouter la valeur à la réparation des dommages et intérêts. Dans tous les cas, il condamne le contrevenant à la destruction des marques contrefaites, à la réintégration à ses frais des marques supprimées ou altérées, à la perte des instruments ayant servi à la contrefaçon ou altération, et à la publication dans cinq journaux.

La modification ou destruction de toute marque, de tout signe distinctif semblable à une marque déjà déposée, est ordonnée, même si l'emploi a eu lieu sans dol ni fraude.

Les devises commerciales, les noms ou dénominations d'individu, de société, de corps moral même étranger, quoique ne constituant pas une marque de

fabrique soumise au dépôt, ne peuvent être usurpés sous peine d'amende de 250 francs, de dommages-intérêts et d'insertion dans cinq journaux.

IV. — CONVENTIONS INTERNATIONALES FRANCO-ITALIENNES RELATIVES AUX DESSINS OU MODÈLES ET AUX MARQUES DE FABRIQUE

La convention du 29 juin 1862 relative principalement à la propriété littéraire et artistique s'occupe dans l'article 13 des dessins et marques de fabrique ; cet article est ainsi conçu :

Nature du droit. — Les sujets de l'un des Etats jouissent, dans l'autre, de la même protection que les nationaux, pour tout ce qui concerne la propriété des marques de fabrique ou de commerce, ainsi que des dessins ou modèles industriels et de fabrique de toute espèce.

Ces droits des sujets d'un des pays dans l'autre État ne sont pas subordonnés à l'obligation d'y exploiter les modèles ou dessins industriels ou de fabrique. (*Art.* 13).

Une convention du 3 juillet 1874 stipule en outre « que le caractère d'une marque française doit être apprécié d'après la loi française, de même que celui d'une marque italienne doit être jugé d'après la loi italienne.

Durée. — Le droit exclusif d'exploiter un dessin ou modèle industriel ou de fabrique ne peut avoir,

au profit des Français en Italie, et réciproquement au profit des Italiens en France, une durée plus longue que celle fixée par la loi du pays à l'égard des nationaux.

Si le dessin ou modèle industriel ou de fabrique appartient au domaine public dans le pays d'origine, il ne peut être l'objet d'une jouissance exclusive dans l'autre pays.

Ces dispositions sont applicables aux marques de fabrique ou de commerce (*Art.* 13).

Dépôt. — Les Français ne peuvent revendiquer en Italie la propriété exclusive d'une marque, d'un modèle ou d'un dessin, s'ils n'en ont déposé deux exemplaires au bureau des Privatives industrielles à Turin.

Réciproquement les Italiens ne peuvent revendiquer en France la propriété exclusive d'une marque, d'un modèle ou d'un dessin, « s'ils n'en ont déposé, dit la Convention, deux exemplaires à Paris, au greffe du tribunal de commerce de la Seine. »

Cette dernière disposition n'est exacte que pour les marques de fabrique; les dessins et modèles de fabrique doivent être déposés au Secrétariat du conseil des prud'hommes.

PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

I. — ŒUVRES LITTÉRAIRES

Législation. — Les lois en vigueur sont celles du 25 juin 1865 et du 10 août 1875.

Durée. — L'auteur a un droit exclusif pendant sa vie.

Ses héritiers ont un droit plus ou moins étendu selon les circonstances et qui peut être réduit à une simple redevance. Ainsi lorsque l'auteur cesse de vivre avant qu'il se soit écoulé quarante ans à partir de la publication de l'œuvre, son droit exclusif passe à ses héritiers ou ayants cause jusqu'à l'accomplissement de ce terme. — Après cette première période, commence une seconde période de quarante années, durant laquelle l'œuvre peut être reproduite et débitée sans consentement spécial de celui auquel le droit d'auteur appartient, sous la condition de lui payer une redevance de 5 0/0 du prix fort indiqué sur chaque exemplaire. Cette redevance est privilégiée sur les exemplaires reproduits et ce privilége passe avant tous autres.

Celui qui veut user de cette faculté doit déposer au préfet de la province une déclaration écrite indiquant son nom et son domicile, le nombre d'exemplaires qu'il va publier et le prix qui sera inscrit sur

chaque volume, sous peine d'amende et de dommages-intérêts comme pour les autres contrefaçons. Ces déclarations doivent être insérées au moins deux fois à quinze jours d'intervalle au journal désigné pour les annonces judiciaires dans le lieu où se fait la reproduction et dans la gazette officielle du royaume, sous peine d'une amende de 1000 francs au plus sans préjudice des dommages-intérêts.

L'Etat, les provinces, les communes et les académies savantes, ont un droit qui dure vingt ans sur les œuvres qu'ils publient à leurs frais et pour leur compte ; ce qui ne s'entend pas des actes officiels lesquels tombent dans le domaine public.

Nature de l'œuvre. — Parmi les œuvres littéraires sont comprises les improvisations et leçons faites en public ; l'auteur a également seul le droit de publier en recueil ses discours d'intérêt politique ou administratif, et ceux prononcés aux Chambres législatives ; mais ils peuvent être publiés librement par les journaux.

La traduction d'une œuvre ne peut pendant dix ans être faite sans le consentement de l'auteur. Le traducteur a un droit exclusif sur sa traduction comme l'auteur d'une œuvre originale.

Les articles publiés dans les journaux ou revues périodiques restent la propriété de l'auteur ; mais ils peuvent être publiés par d'autres journaux avec indication de la source si l'auteur n'a pas déclaré en tête de son travail qu'il entend réserver tous ses droits.

Les articles de polémique politique et les nouvelles peuvent être reproduits librement.

Cession. — L'autorisation de publier n'entraîne pas l'aliénation complète du droit à moins de stipulation expresse.

Le droit de publier peut être adjugé aux créanciers si l'auteur a déjà mis son œuvre en commun avec des tiers ; s'il s'agit d'un manuscrit, il faut en outre qu'il ait manifesté auparavant l'intention formelle de le publier.

Expropriation. — Après la mort de l'auteur l'expropriation pour cause d'utilité publique peut être prononcée au profit de l'Etat, des provinces ou des communes; la déclaration d'utilité publique est faite sur la proposition du ministre de l'instruction publique, le conseil d'Etat entendu. Si l'indemnité n'est pas réglée à l'amiable, le tribunal est appelé à nommer trois experts suivant la règle ordinaire pour estimer la valeur des droits expropriés.

Dépôt. — L'auteur doit déposer trois exemplaires au préfet de la province avec déclaration qu'il entend se réserver ses droits. Le sommaire des déclarations est publié dans la gazette officielle.

Contrefaçon. — Celui qui publie une œuvre sans permission de l'auteur ou de ses ayants cause se rend coupable de publication abusive.

Se rend coupable de contrefaçon celui qui reproduit une œuvre sur laquelle durent encore les droits de l'auteur, ou en vend des exemplaires ou des co-

pies sans son autorisation; celui qui reproduit ou vend un nombre d'exemplaires plus grand qu'il n'en a acquis le droit, celui qui traduit une œuvre pendant les dix années réservées à l'auteur; celui qui publie après la mort de l'auteur à l'expiration des quarante premières années sans faire la déclaration qu'il payera aux héritiers la redevance du vingtième.

Pénalités. — La publication abusive et la contrefaçon sont punies correctionnellement d'une amende de 5,000 francs au maximum sans préjudice des dommages-intérêts accordés à la partie lésée.

Les exemplaires confisqués et les instruments ayant servi à la contrefaçon doivent être détruits; mais si le condamné le requiert, ils sont mis sous séquestre jusqu'à l'expiration des droits de l'auteur; ils peuvent aussi être livrés à l'auteur, s'il y consent, en déduction des dommages-intérêts, ou adjugés à un tiers, si l'auteur ne s'y oppose point.

Si la première période de 40 années est près de finir au moment de la contrefaçon la destruction ne peut plus être ordonnée.

Si lapériode de redevance est ouverte, il n'y a plus ni destruction, ni séquestre; le droit de redevance est seul exigible.

II. ŒUVRES DRAMATIQUES ET MUSICALES

Législation. — La loi du 25 juin 1865 a été en

partie modifiée, en ce qui concerne les œuvres dramatiques et musicales, par celle du 10 août 1875 qui est spéciale à ses œuvres.

Publication. — *Durée.* — Le mode de durée relatif au droit de publication n'a pas été modifié.

Mais en ce qui concerne le dépôt, s'il n'a pas été effectué dans les trois mois de la publication ou de première représentation, l'auteur ne peut poursuivre ceux qui, avant le dépôt tardif, ont reproduit l'œuvre ou fait venir de l'étranger des exemplaires pour les revendre.

Le dépôt est exigé même pour les compositions musicales. Il faut indiquer dans tous les cas si l'œuvre a été représentée avant d'être publiée et faire connaître le lieu et la date de la première représentation.

Représentation. — *Durée.* — La loi du 10 août 1875 a introduit une innovation importante, la durée du droit de représentation n'est plus divisée en deux périodes, elle subsiste quatre-vingts ans, tant pour l'auteur que pour les héritiers ou autres ayants cause, à partir du jour de la première publication de l'œuvre.

L'auteur d'une œuvre musicale peut empêcher les extraits, arrangements ou variations.

III. — ŒUVRES D'ART

Durée. — La durée du droit d'auteur réglée par

la loi du 21 juin 1865 est applicable aux œuvres d'art; elle est par conséquent de quatre-vingts ans.

Reproduction. — L'œuvre d'un artiste ne peut être copiée ni reproduite sans son autorisation, même par un procédé autre que celui qu'il a employé, pendant une durée de dix ans à partir de la publication de l'œuvre; après cette période un tableau peut être gravé, une statue dessinée librement. Ce cas est assimilé à la traduction des œuvres littéraires.

Dépôt. — Le dépôt de trois copies de l'œuvre est exigé; ces copies peuvent être faites par la photographie ou tout autre procédé propre à en certifier l'identité. Le dépôt ne peut plus être effectué dix ans après la publication de l'œuvre.

IV. — CONVENTIONS INTERNATIONALES FRANCO-ITALIENNES RELATIVES A LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Une convention du 29 juin 1862 a remplacé celle du 28 août 1843. Elle a été conclue pour douze ans, mais continue d'année en année jusqu'à ce qu'elle ait été dénoncée un an à l'avance par l'une des parties contractantes.

En voici l'analyse méthodique et détaillée :

Droits des auteurs. — Les auteurs d'œuvres du domaine littéraire ou artistique jouissent réciproquement dans chacun des deux Etats des avantages qui

y sont ou y seront attribués pas la loi à la propriété des ouvrages de littérature ou d'art; et ils ont contre toute atteinte portée à leurs droits la même protection et le même recours légal que si cette atteinte s'adressait aux auteurs d'ouvrages publiés pour la première fois dans le pays même.

Ces avantages ne leur sont réciproquement assurés que durant l'existence de leurs droits dans le pays où la publication originale a été faite, et la durée de leur jouissance dans l'autre pays ne peut excéder celle fixée par la loi pour les auteurs nationaux (*Art.* 1).

Les mandataires légaux ou ayants cause des auteurs, traducteurs, compositeurs, dessinateurs, peintres, sculpteurs, lithographes, photographes, etc., jouissent des mêmes droits que ceux que la présente convention accorde aux auteurs, traducteurs, compositeurs, dessinateurs, peintres, sculpteurs, graveurs, lithographes ou photographes eux-mêmes (*Art.* 7).

La convention ne fait pas obstacle à la libre continuation de la vente, publication ou introduction dans les Etats respectifs des ouvrages qui auraient été déjà publiés en totalité ou en partie dans l'un d'eux, avant la mise en vigueur de la convention antérieure du 28 août 1843, pourvu qu'on ne puisse postérieurement faire aucune autre publication des mêmes ouvrages, ni introduire de l'étranger des exemplaires autres que ceux destinés à compléter

les expéditions ou souscriptions précédemment commencées (*Art.* 11).

Formalités. — Pour que les auteurs ou éditeurs de ces ouvrages soient admis à exercer devant les tribunaux des deux pays des poursuites contre les contrefaçons, il suffit que lesdits auteurs ou éditeurs justifient de leurs droits de propriété en établissant, par un certificat de l'autorité publique compétente en chaque pays, que l'ouvrage en question est une œuvre originale qui, dans le pays où elle a été publiée, jouit de la protection légale, contre la contrefaçon ou la reproduction illicite.

Pour les ouvrages publiés en France, ce certificat est délivré par le bureau du dépôt légal et de la propriété littéraire au ministère de l'intérieur et légalisé par la mission d'Italie à Paris ; pour les ouvrages publiés dans le royaume d'Italie, il est délivré par le ministère d'agriculture, industrie et commerce, et légalisé par la mission de France à Turin (*Art.* 2).

Nature de l'œuvre. — Les ouvrages du domaine littéraire ou artistique sont en général les livres, brochures ou autres écrits, les compositions musicales, les œuvres de dessin, de peinture, de sculpture, de gravure, de lithographie et toutes autres productions analogues (*Art.* 1).

Articles de journaux. — Les articles extraits des journaux ou recueils périodiques publiés par l'un des deux pays peuvent être reproduits ou traduits dans les journaux ou recueils périodiques de l'autre

pays, pourvu qu'on y indique la source à laquelle on les a puisés.

Toutefois, cette faculté ne s'étend pas à la reproduction dans l'un des deux pays des articles de journaux ou de recueils périodiques publiés dans l'autre, lorsque les auteurs ont formellement déclaré, dans le journal ou dans le recueil même où ils les ont fait paraître, qu'ils en interdisent la reproduction. En aucun cas, cette interdiction ne peut atteindre les articles de discussion politique (*Art.* 8).

Traductions. — Sont expressément assimilées aux ouvrages originaux les traductions faites dans l'un des deux Etats d'ouvrages nationaux ou étrangers. Ces traductions jouissent, à ce titre, de la protection internationale en ce qui concerne leur reproduction non autorisée dans l'autre Etat. Il est bien entendu, toutefois, que l'objet de cette disposition est simplement de protéger le traducteur, par rapport à la version qu'il a donnée de l'ouvrage original, et non pas de conférer le droit exclusif de traduction au premier traducteur d'un ouvrage quelconque écrit en langue morte ou vivante (*Art.* 5).

Si l'auteur, en faisant paraître son ouvrage, a notifié au public qu'il entend le traduire lui-même et que sa traduction a été publiée dans le délai d'un an à partir de la publication du texte original, il conserve le droit exclusif de traduction qui est dès lors assimilé à la reproduction (*Art.* 3).

Afin de pouvoir constater d'une manière précise dans les deux Etats le jour de la publication d'un ouvrage, on se règle sur la date du dépôt opéré dans l'établissement public préposé à cet effet. Si l'auteur entend réserver son droit de traduction, il doit en faire la déclaration en tête de son ouvrage et mentionner à la suite de cette déclaration la date du dépôt.

A l'égard des ouvrages qui se publient par livraisons, il suffit que cette déclaration de l'auteur soit faite dans la première livraison. Toutefois, le terme fixé pour l'exercice de ce droit ne commence à courir qu'à dater de la publication de la dernière livraison, pourvu d'ailleurs qu'entre les deux publications il ne s'écoule pas plus de trois ans. L'indication de la date du dépôt doit être apposée sur la dernière livraison, à partir de laquelle commence le délai fixé pour l'exercice du droit de traduction (*Art.* 4.)

Œuvres dramatiques ou musicales. — La convention s'applique également à la représentation et à l'exécution en original ou en traduction des œuvres dramatiques ou musicales, en tant que les lois de chacun des deux États garantissent ou garantiront, par la suite, protection aux œuvres susdites, exécutées ou représentées pour la première fois sur les territoires respectifs. Pour obtenir cette garantie, en ce qui touche la représentation ou exécution et traduction d'une œuvre dramatique ou musicale, il

faut que, dans l'espace de six mois après la publication ou la représentation de l'original dans l'un des deux pays, l'auteur en ait fait paraître la traduction dans la langue de l'autre pays (*Art.* 5).

La propriété des œuvres musicales s'étend aux morceaux dits *arrangements*, composés sur des motifs extraits de ces mêmes œuvres. Les contestations qui s'élèveraient sur l'application de cette clause demeurent réservées à l'appréciation des tribunaux respectifs (*Art.* 1).

Contrefaçon. — En cas de contravention la saisie des objets de contrefaçon est opérée, et les tribunaux appliquent les pénalités déterminées par les législations respectives, de la même manière que si l'infraction avait été commise au préjudice d'un ouvrage ou d'une production d'origine nationale.

Les caractères constituant la contrefaçon sont déterminés par les tribunaux de l'un et de l'autre pays, d'après la législation en vigueur dans chacun des deux États (*Art.* 10).

Accroissement de privilége. — Tout privilége ou avantage qui serait accordé ultérieurement à un autre pays que l'un des deux pays contractants, en matière de propriété d'œuvres de littérature ou d'art est acquis de plein droit aux citoyens de l'autre (*Art.* 1).

Surveillance de l'État. — Chacun des deux États conserve le droit de permettre, de surveiller ou d'interdire, par des mesures de législation, de police

intérieure, la circulation, la représentation ou l'exposition de tout ouvrage ou production, et aussi de prohiber l'importation des livres qui, d'après ses lois intérieures ou des stipulations souscrites avec d'autres puissances, sont ou seraient déclarés être des contrefaçons (*Art.* 14).

Douane et transit. — L'introduction, l'exportation, le transit, la vente et l'exposition, dans chacun des deux États, d'ouvrages ou objets dont la reproduction n'est pas autorisée, sont prohibés, soit que les reproductions non autorisées proviennent de l'un des deux pays, soit qu'elles proviennent d'un pays étranger quelconque (*Art.* 9).

Les objets suivants savoir : Livres en toutes langues, estampes, gravures, lithographies et photographies, cartes géographiques ou marines, musique, planches gravées en cuivre, acier ou bois, et pierres lithographiques couvertes de dessins, gravures ou écritures, destinées à l'imprimerie sur papier, tableaux et dessins, sont réciproquement admis en franchise de droits, sans certificats d'origine. (*Décret du 14 juin 1865 déclarant applicable à l'Italie, l'ar. 13 de la conv. franco-prussienne du 2 août 1862*).

Les livres importés du royaume d'Italie sont admis en France, tant à l'entrée qu'au transit direct ou par entrepôt, par des bureaux désignés.

Si les intéressés le désirent, les livres déclarés à l'entrée sont expédiés directement en France à la direction de l'imprimerie et de la librairie au minis-

tère de l'intérieur, et en Italie au ministère d'agriculture, industrie et commerce, pour y subir les vérifications nécessaires, qui ont lieu au plus tard dans le délai de quinze jours (*Art.* 12).

FIN

TABLE DES MATIÈRES

F. Aureau. — Imprimerie de Lagny.






Econ 5958.78.12
L'Italie et l'Exposition de 1878 /
Widener Library 004568422
3 2044 081 989 626
Digitized by Google